BERTÉ ET LE PATRIOTE

V... —No 37 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 21 VENDREDI 1962 PRIX: 10c

Le gouvernement Roblin réélu sans l'appui franco-manitobain

Le gouvernement Roblin a reçu un autre mandat du peuple manitobain, vendredi dernier; le parti libéral a affermi sa position comme l'opposition officielle et les néo-démocrates ont appris que les transformations apportées au parti CCF n'ont pas attiré plus d'électeurs sous cette bannière. M. Jacob Froese, seul créditiste à la législature manitobaine pendant la dernière session, y demeure dans sa solitude, ayant triomphé d'un adversaire trop confiant. En plus de ces faits saillants, la consultation populaire a révélé que la masse des électeurs franco-catholiques a donné son appui au parti libéral.

En attendant le vote dans les comtés de Rupertsland et Churchill, la position des partis sera la suivante: conservateurs, 33 sièges; libéraux, 13; néo-démocrates, 8; créditiste, 1.

Les victoires

Les conservateurs ont repris le comté de Turtle Mountain, dans le sud-est, l'ancien fief de M. Errick Willis, que les libéraux avaient capturé dans une élection complémentaire. Ils ont triomphé aussi dans Fisher, dans la région entre les lacs, comté avoisinant celui de Gimli où l'influence du ministre de la Santé, l'hon. George Johnson, est forte. MM. P. McDonald et E. Moeller remplacent ainsi MM. E. Dow, libéral, et P. Wagner, nouveau parti démocratique.

Les libéraux ont opéré une brèche importante dans la partie nord de Winnipeg, M. Mark Smerchanski ayant défait M. J. Hawryluk, NPD, tandis que dans Assiniboia, à l'ouest de Winnipeg, M. Steve Patrick, sportif de renom, a défait M. G. Johnson, conservateur assez insignifiant. Une autre victoire libérale, attribuée à des problèmes locaux, fut le renversement de l'hon. John Christiansen, jeune ministre du Bien-être, à Portage-la-Prairie, par M. Gordon Johnston. Les deux autres triomphes libéraux sont dus en grande partie à la supériorité personnelle de leurs candidats.

Un siège demeure en suspens, celui de Kildonan, au nord-ouest de la région métropolitaine, M. A. Reid, NPD, et J. Mills, conservateur, étant arrivés ex aequo, ce qui demandera un délai pour des bulletins retardés, des recomptages, etc.

(Le scrutin dans les hôpitaux a ajouté 47 voix majoritaires au total de M. Reid.)

Les pourcentages

Un calcul préliminaire donne 44 pour cent du vote populaire au gouvernement, 38 pour cent aux libéraux, 15 pour cent aux néo-démocrates et 3 pour cent aux créditistes. Le vote total cependant a passé de 315,088 à 293,637, soit une baisse de 20,000 attribuable au fait que les conservateurs ont perdu 21,000, les néo-démocrates, 25,000, tandis que les libéraux ont augmenté leur chiffre de 16,000. En général, à part les comtés de Fisher et de Rhineland, les gagnants avaient des majorités très tranchées, M. Larry Desjardins arrivant en tête avec un surplus de 2,230 voix dans St-Boniface.

Il y a un décalage notable, en ville, entre vote populaire et nombre de sièges. Dans la région métropolitaine, par exemple, il y avait un total de 132,000 bulletins de vote, dont 52,000 conservateurs, 44,000 libéraux et 33,000 néo-démocrates, soit des pourcentages d'environ 40, 35 et 25. Le nombre correspondant de sièges fut 10, 3 et 6.

Il semblerait de plus en plus que l'avenir des libéraux se jouera justement en ville où les habitudes électorales sont moins ancrées. Les brèches qu'ils ont réussies dans la partie nord autrefois solidement socialiste et dans l'Assiniboia ont par conséquent une valeur de symbole. D'autre part le peu de sièges qu'ils ont récoltés en ville en proportion du nombre des votants indiquerait que l'organisation du parti n'est pas équilibrée.

Les Franco-Manitobains

Parmi les candidats d'origine française, M. Gildas Molgat, chef libéral, fut aisément victorieux dans le comté de Ste-Rose; M. Laurent Desjardins, dans St-Boniface, a triomphé dans tous les bureaux de votation, sauf un contre MM. Brunelle Léveillé et Jan Wright; M. Albert Vielfaure a gardé La Vérendrye dans la colonne libérale, avec une majorité de 300 voix sur M. René Préfontaine.

Il semble que dans Cypress, Pembina et Birtle-Russell, les villages français ont favorisé les candidats conservateurs.

(NDLR: Nous ferons un commentaire des élections au point de vue franco-manitobain dans notre premier numéro de l'année 1963.)

(Suite à la huitième page)

AVIS

Le prochain numéro de ce journal sera publié le 4 janvier 1963. Il n'y aura pas de journal le 28 décembre.

Lettre d'Ottawa

La charte du fait français au Canada

L'hon. Lester B. Pearson a écrit lundi aux Communes la Charte du fait français au Canada.

Il a d'abord donné une leçon d'histoire sur le sens profond de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

La Confédération, dit-il, a été notre déclaration d'indépendance à l'égard des Etats-Unis. Elle signifiait le refus du concept américain de la fusion des races quand il s'agit d'unité nationale. Si elle ne constitue pas un pacte entre Etats, elle représentait un règlement entre les deux races fondatrices du Canada, sur la base d'une association acceptable entre égaux.

Pour les Canadiens français, a reconnu M. Pearson, la Confédération, dont l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a dessiné les linéaments juridiques, créait une nation bilingue et biculturelle. Elle protégeait leur langue et leur culture dans tout le Canada.

Pour les Canadiens anglais, la Confédération, c'était un Canada de langue anglaise avec un Québec bilingue. Le fait français devait être quelque chose d'uniquement provincial.

Cette divergence de vues, a noté M. Pearson, est la véritable source des malentendus actuels et des difficultés qui existent dans les rapports entre les deux races fondatrices du Canada.

M. Pearson a ensuite loué la volonté d'émancipation du Canada français. Décidés à devenir maîtres de leur destinée économique et culturelle, dit-il, les Canadiens français ne pensent pas ainsi s'isoler. Au contraire, ils voient là le seul moyen pour eux de jouer le rôle qui leur revient de droit dans l'épanouissement de la Confédération canadienne. A cette fin, ils veulent pouvoir participer pleinement à tous les services de l'Etat où tous seraient sur un pied d'égalité et où leur langue serait parfaitement reconnue. "Ce droit découle du principe de l'association de partenaires égaux dans la Confédération".

A notre connaissance, c'est la première fois qu'un homme politique de langue anglaise a le courage d'affirmer le droit des nôtres à prendre leur place dans tous les services de l'Etat. C'est la première fois qu'un homme politique de langue anglaise désigne le lien entre ce droit et l'aspect essentiel de la Confédération.

Les Canadiens français peuvent-ils atteindre cet objectif qu'est leur participation à part entière à la gestion des affaires de l'Etat, ainsi que la pleine jouissance de droits et d'avantages? M. Pearson a posé lui-même la question en y répondant par l'affirmative, mais en précisant aussi que cela dépend "en partie" des Canadiens français, et "dans une plus grande mesure encore" des Canadiens anglais.

Pourtant, comme de fortes divergences de vues subsistent sur le véritable sens de la Confédération, M. Pearson a déclaré le moment venu, pour les Canadiens, de faire un sérieux examen collectif de l'aspect biculturel et bilingue de notre pays, de l'enseignement du français et de l'anglais, des relations entre les deux groupes ethniques qui ont fondé le Canada.

Pour fournir à tous les jeunes Canadiens l'occasion de devenir vraiment bilingues, le monde de la radio, de la télévision et du cinéma peut faire beaucoup, dans l'immédiat. Mais pour trouver une solution à longue portée, dit M. Pearson, il faudrait instituer une enquête fédérale-provinciale sur les moyens de donner à la Confédération un caractère biculturel.

Le lendemain du discours de M. Pearson, la plupart des quotidiens ont fait un cas extrême de l'enquête réclamée. Cette enquête nous paraît secondaire. L'élément primordial du discours se trouve dans les passages où M. Pearson explique comment la Confédération a été "un règlement entre les deux races fondatrices du Canada, sur la base d'une association acceptable entre égaux".

Jean-Marc POLIQUIN.

L'Association des Hebdomadaires et la formation de ses journalistes

MONTREAL — Le Conseil d'administration de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, réuni ces jours derniers, a été appelé à prendre position à la suite d'une nouvelle publiée par l'Université Laval, de Québec, annonçant son intention de créer un institut de journalisme.

L'Association des hebdomadaires tient à rappeler que, depuis une dizaine d'années, elle s'est préoccupée de la formation des journalistes de la presse hebdomadaire régionale du Canada français.

Durant quatre années consécutives, l'Association a organisé des stages d'étude en journalisme dont trois en collaboration avec le service d'extension de l'Université de Montréal. L'an dernier, un colloque de trois jours sur le journalisme était tenu à la Maison Montmorency. Actuellement, des démarches sont en cours en vue de l'organisation de cliniques itinérantes pour le perfectionnement du personnel des journaux hebdomadaires de province. Enfin, notons que, depuis plusieurs années, les hebdos ont leur commission de formation professionnelle.

A plusieurs reprises, l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada a exprimé le désir que l'enseignement du journalisme soit organisé sur une base permanente dans la province de Québec.

L'Association se réjouit donc de ce que son voeu semble en voie de se réaliser alors que l'Université Laval a fait un premier pas en ce sens en annonçant son intention de fonder un institut de journalisme.

L'Association des hebdomadaires souhaite que le projet d'un institut de journalisme à l'Université Laval réponde à son attente et elle se dit prête à collaborer au succès de cet institut.

ST-JEROME — Faisant suite à un voeu émis par ses membres à son congrès tenu, l'été dernier, à Ville d'Estérel, l'Association des hebdomadaires de langue française aura une clinique sur la publicité les 15 et 16 février, à l'Hôtel Reine Elizabeth de Montréal. C'est ce qu'a annoncé M. Marc Fortin, président et directeur de l'hebdomadaire "L'Echo du Nord", de St-Jérôme, en soulignant que ces deux jours d'études se tiendront de concert avec le Publicité Club de Montréal.

L'Association profitera également de cette clinique pour tenir au terme de celle-ci une assemblée générale, au cours de laquelle les membres seront appelés à apporter certaines modifications à la constitution.

La principale modification serait un amendement relatif aux normes d'admission au sein de l'Association, afin de permettre à un plus grand nombre d'hebdomadaires français du Canada de participer au mouvement. La rédaction de ces amendements a fait l'objet d'une étude attentive d'un comité, formé à cette fin lors du dernier congrès.

L'école de journalisme

M. Fortin s'est dit heureux que l'Université Laval ait songé à instituer des cours de journalisme spécialement à l'intention des hebdomadaires dans le cadre de son projet d'une école de journalisme. Le président de l'Association des hebdomadaires de langue française, qui groupe près de 200 membres, a fait savoir que le vice-recteur de l'Université de Québec, Mgr Alphonse-Marie Parent, l'avait invité à faire connaître le point de vue des hebdomadaires concernant le programme d'étude de la nouvelle école.

Le français enseigné en 8e année à Toronto

TORONTO — La Commission d'éducation de Toronto a approuvé, le jeudi soir 13 décembre, un programme en vue d'enseigner le français aux écoliers de 8e année dès septembre prochain et d'augmenter ces cours pendant une période de quatre ans jusqu'à ce qu'ils soient donnés aux enfants de 5e année.

Elle a autorisé les administrateurs à embaucher des instituteurs additionnels pour augmenter l'enseignement du français. Des crédits de $48,000 ont été approuvés pour en défrayer le coût jusqu'en décembre prochain.

Les autorités disent que le programme limitera l'instruction de 5e année à la pratique orale exclusive et que l'étude du français par la lecture sera introduite en 6e année. En 7e année, on favorisera l'étude plus poussée de la conversation et de la lecture. L'enseignement sera plus spécialisé en 8e année de façon à ce que les écoliers puissent lire le français plus facilement.

"Jeunesse Ouvrière" réclame le vote à l'âge de 18 ans

Le journal "Jeunesse Ouvrière" vient d'entreprendre une campagne afin que le gouvernement reconnaisse le droit de vote à l'âge de 18 ans.

Dans son édition de décembre, l'organe de la Jeunesse ouvrière catholique prend nettement position en faveur du vote à 18 ans et entreprend un référendum auprès de ses lecteurs afin de connaître leur opinion sur la question.

"Plus que jamais, signale J. O., les jeunes ont besoin de s'intéresser et de s'initier aux affaires de leur pays". Le journal apporte comme argument en faveur du vote à 18 ans que, dès leur entrée au travail, les jeunes deviennent des payeurs de taxes.

"Jeunesse ouvrière" déclare: "La question n'est pas de se demander si le gouvernement ne devrait pas charger d'impôt aux jeunes en bas de 21 ans, mais plutôt si le gouvernement juge qu'un jeune à son entrée au travail devient soumis aux mêmes conditions qu'une personne de plus de 21 ans, pourquoi ne lui accorde-t-il pas le même privilège, celui de pouvoir élire le gouvernement qui va le taxer?".

Le journal rappelle que dans les forces armées, un jeune de 18 ans a le droit de voter, et estime que ce qui est possible pour le jeune militaire devrait l'être également pour le jeune travailleur.

Sacre du quatorzième évêque de Victoria dans la basilique de l'Eglise "mère"

Un lien historique a donné un éclat particulier au sacre de Son Exc. Mgr Rémi De Roo en la basilique de St-Boniface vendredi dernier. Comme l'a signalé le consécrateur, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, au cours du banquet, c'est grâce au zèle du premier évêque de St-Boniface que les missionnaires ont été envoyés d'une façon permanente "derrière la montagne de roche" pour y devenir plus tard les premiers évêques de la région de Victoria. Aujourd'hui, à la demande du Saint-Père, qui cédait autrefois aux instances de Mgr Provencher, St-Boniface donne un de ses fils comme quatorzième évêque de la ville capitale colombienne.

Une vingtaine d'évêques, dix-huit prélats, 200 prêtres, des dignitaires d'autres églises et de l'Etat ainsi qu'une foule nombreuse ont rehaussé la cérémonie traditionnelle, qui revêt toujours une solennité particulière dans la basilique.

Il y eut chant grégorien en commun, en alternance avec le choeur qui avait préparé une composition polyphonique.

Les moments les plus frappants furent la cérémonie de l'imposition des mains sur l'élu, la procession autour de la cathédrale par ce dernier avec un arrêt devant les membres de sa famille et, enfin, sa première bénédiction pontificale.

Parmi les participants à la cérémonie, l'on remarquait Son Hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur, le Très Rév. J. S. Anderson, évêque auxiliaire anglican, NN. SS. LL. EE. P. F. Pocok, G. B. Flahiff, F. Carroll, H. Belleau, O.M.I., V. Savaryn, O.S.-B.M., H. Routhier, O.M.I., L. Lussier, C.Ss.R., F. Klein, P. Dumouchel, O.M.I., P. Piché, O.M.I.,e L. A. Glenn (Crookston), Gerard Cawley (St-Paul), Léo Dworschak (Fargo), A. Decosse, L. Blais, etc., les Rév. Doms Fulgence, O.C.S.O., et Weber, O.S.B., NN. SS. J. Robert, V.G., W. Kushnir, V.G., O. McInerney, V.G., etc. Les co-consécrateurs étaient NN. SS. LL. EE. G. Cabana et M. Johnson.

Mgr Pocock

Dans son sermon, en anglais, Mgr Pocock a fait ressortir la paternité de Dieu comme modèle et source de toute paternité naturelle et surnaturelle sur la terre. Les prêtres catholiques portent alors ce titre de "Father" ("abbé" et "père") et ne le perdent pas dans l'épiscopat et encore moins comme Souverain Pontife, "Saint-Père". L'archevêque - coadjuteur de Toronto a affirmé que dans nos temps modernes surtout, par suite du Concile, le catholicisme prend de plus en plus l'attitude paternelle à l'égard du monde et dans les rapports entre l'autorité et les fidèles.

Mgr Decosse

Parlant en français, Mgr Decosse a tracé la genèse de l'Eglise comme corps mystique du Christ, dans lequel chacun a son rôle, dont celui de l'évêque est primordial. Il a fait ressortir les devoirs de celui-ci et, enfin, a décrit familièrement la vocation sacerdotale et épiscopale de l'élu, à partir d'un foyer foncièrement chrétien. Natif de Somerset il a parlé avec fierté "d'une des plus belles régions du Manitoba".

600 convives

Plus de 600 convives ont pris place dans l'auditorium Notre-Dame pour le banquet offert par l'archevêque de St-Boniface. On remarquait à la table d'honneur parmi les 74 invités, plusieurs évêques, des clergymen des églises anglicane, unie, luthérienne, presbytérienne. En face de Mgr De Roo, une autre table recevait la parenté de l'évêque.

Sous la présidence de l'hon. Alfred Monnin, les discours se sont déroulés allégrement.

Mgr Baudoux

Parlant alternativement en anglais et en français, Mgr Baudoux a rappelé l'origine de la mission colombienne, s'appuyant sur une cinquantaine de lettres des archives de St-Boniface, qui témoignent du rôle qu'a joué en ce temps Mgr Provencher.

Au cours des années 1836-38 surtout, l'évêque de St-Boniface a multiplié les démarches auprès de Rome pour acquérir la juridiction nécessaire et dans le Québec pour obtenir les hommes qu'il fallait. Eventuellement il a même endossé la dette de 30 louis d'un des sujets "zélés et pieux" qu'on lui envoyait.

Et aujourd'hui encore une fois St-Boniface, cédant à la demande du Saint-Siège, envoie un autre de ses fils, "zélé et pieux" à Victoria.

Le lieutenant-gouverneur

Son Hon. M. Willis, en très bonne forme, a fait remarquer comment l'Eglise cherche les meilleurs hommes partout où ils se trouvent. Il est gratifié du fait que Mgr De Roo est un "gars de la campagne", de Swan Lake, que, autrefois politicien, M. Willis a souvent visité. Il félicite ses voisins belges, origine qui ne fait pas de mal.

Le baron de la Chevalerie

L'ambassadeur de Sa Majesté le Roi des Belges, le baron Guy Daufresne de la Chevalerie, a rappelé comment l'ambassadeur s'incline devant le représentant de Dieu à Bruxelles quand il est reçu à la porte d'une église. Aujourd'hui il s'incline devant un descendant d'une famille belge estimable. Ce dernier, doué du titre le plus doux, "père", montrera à tous "le chemin que nous devons tous suivre". M. l'ambassadeur, qui parlait en français, a ajouté ses saluts en flamand.

Hommages

Mgr Charles Empson, "seul" curé de l'évêque, lui a présenté une bourse au nom de ses confrères. M. John Stangl, au nom des paroissiens, a fait l'historique de Holy Cross, dont les chefs spirituels ont été tous trouvés dignes d'honneurs particuliers. Il souligna surtout la sympathie de Mgr De Roo à l'égard de l'apostolat des laïcs. Il vanta la famille où le sacerdoce a toujours été tenu en haute estime.

M. l'abbé P. Hanley

M. l'abbé Philip Hanley, parlant au nom du clergé de Victoria, a assuré le nouvel évêque d'un accueil chaleureux (religieux aussi bien que météorologique). En français, il a reconnu le lien historique entre les diocèses de St-Boniface et de Victoria, source de reconnaissance des Colombiens.

M. William Mahoney

Au nom des laïcs du diocèse, M. William Mahoney, de Port Alberni, a exprimé la gratitude de ses coreligionaires envers le Saint-Père qui leur donne un jeune et actif pasteur. Il assura ce dernier que le laïcat est prêt à partager son fardeau.

Messages

Au cours du banquet, on a lu plusieurs messages de félicitations. M. Mahoney a lu deux messages de M. W. A. C. Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique, et de M. R. B. Wilson, maire de Victoria.

Remerciements

Prenant la parole à la conclusion de la fête, Mgr De Roo a exprimé sa reconnaissance envers Dieu pour tous les bienfaits de la journée, citant dans ce contexte l'épisode de Tobie dans l'Ancien Testament.

Il a mentionné explicitement le Saint-Père, le cardinal McGuigan, Mgr Pocock, le cardinal Léger, Mgr Blais, Mgr Baggio, Mgr Johnson, co-consécrateur et représentant de Mgr Duke, Mgr Cabana, co-consécrateur, Mgr Decosse et surtout Mgr Baudoux, "modèle de paternité spirituelle".

Poursuivant cette joyeuse litanie il a remercié son Alma mater, le Collège de St-Boniface, ainsi que le Grand Séminaire, tous ses collaborateurs religieux et laïques, les "visiteurs de Victoria" et enfin les représentants d'autres croyances.

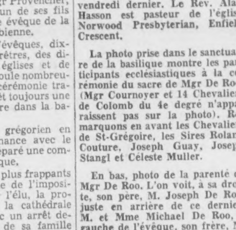
Son Excellence est parti le mercredi 20 décembre après avoir célébré des messes pontificales dans sa paroisse natale, à la basilique, au Grand Séminaire, etc., au cours de la semaine.

A plusieurs reprises les cérémonies étaient rehaussées par la présence de chevaliers pontificaux et de Chevaliers de Colomb, quatrième degré.

Ad Multos Annos.

★ ★ ★

— NOS PHOTOS —



En haut, l'on voit l'imposition des mains, cérémonie accompagnée de trois mots: "Recevez l'Esprit-Saint" qui sont au coeur de la cérémonie de trois heures d'un sacre épiscopal. Mgr Baudoux officie, assisté de NN. SS. G. Cabana, de Sherbrooke, et M. Johnson, de Vancouver.

Plus bas, Mgr De Roo salue un des ministres protestants qui ont assisté au sacre et au banquet, vendredi dernier. Le Rév. Alan Hasson est pasteur de l'église Norwood Presbyterian, Enfield Crescent.

La photo prise dans le sanctuaire de la basilique montre les participants ecclésiastiques à la cérémonie du sacre de Mgr De Roo. (Mgr Cournoyer et 14 Chevaliers de Colomb du 4e degré n'apparaissent pas sur la photo). Remarquons en avant les Chevaliers de St-Grégoire, les Sires Roland Couture, Joseph Guay, Joseph Stangl et Céleste Muller.

En bas, photo de la parenté de Mgr De Roo. L'on voit, à sa droite, son père, M. Joseph De Roo, juste en arrière de ce dernier, M. et Mme Michael De Roo, à gauche de l'évêque, son frère, M. l'abbé Cyrille De Roo, en arrière du prêtre, la Rév. Sr Raymond (Gérarda), ursuline, entourée de sa soeur, Margaret, de M. et Mme (Clara) Joe Major, de M. et Mme (Alma) Marcel Verdonck et de Mme Mary De Pape, une tante. Les autres personnes sur la photo sont des cousins, cousines, neveux, nièces et amis de l'évêque.

(Photos Napoléon)

Prolongement du mandat de la Commission Parent

QUEBEC — La Commission Royale d'enquête sur l'enseignement a demandé au ministre de la Jeunesse de prolonger son mandat d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1963.

Le ministre Paul Gérin-Lajoie a fait savoir qu'un projet de loi serait présenté à cet effet lors de la prochaine session de la législature.

Les commissaires ont invoqué le grand nombre de mémoires soumis, plus de trois cents, ainsi que la multitude de problèmes soulevés dans ces documents.

Le rapport de la commission sera publié par tranches, dont la première paraîtrait au cours des prochains mois.

Les commissaires ont terminé les audiences publiques le 20 juillet dernier et, depuis, poursuivent leur travail à huis clos à raison de trois séances par semaine, a précisé le ministre de la Jeunesse.

Avant de soumettre leurs recommandations, les commissaires projettent de se rendre en divers pays européens durant le mois de janvier pour prendre contact avec les autorités responsables de l'éducation.





La Liberté et Le Patriote

Membre de l'ABLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par le Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-4443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3413)

Abonnements: 1 an, $2.50; 1 an et demi, $4.00; 2 ans, $4.50; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

La fiscalité: aucun mémoire du Québec

QUEBEC — M. Jean Lesage, chef du gouvernement de la province et ministre des Affaires fédérales-provinciales, a annoncé lors d'une conférence de presse:

1—que le Québec ne présentera pas de mémoire à la "Commission royale d'enquête sur la fiscalité", organisme institué par Ottawa et présidé par M. Kenneth L. M. Carter;

2—mais que les autorités de la province sont prêtes à fournir aux enquêteurs tous les renseignements qui pourront leur être utiles.

M. Lesage note que la commission s'occupera de "fiscalité fédérale" et que le Québec n'a pas à se prononcer sur ce sujet.

Pour ce qui est de la fiscalité provinciale et municipale, le premier ministre répète son intention de faire faire, lui-même, une enquête.

Au Sacré-Coeur

(WINNIPEG)

Pensée de la semaine

La joie est à ceux qui donnent, et encore plus à ceux qui se donnent. — Chanoine Leclercq.

La Messe de Minuit

Comme à tous les ans, la paroisse se prépare à célébrer la Naissance du Christ avec tout l'éclat possible, cette année. Il y aura deux messes à minuit: la première à l'église, où on est admis par billet, et l'autre à la salle Guertin, où on entre sans billet.

A l'église, il y aura messe solennelle célébrée par le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. Lomer Laplante, O.M.I., et Bernard Pinet, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Le chant, sous la direction du R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., vicaire, sera confié à la chorale des hommes alternant avec les Petits Chanteurs du Sacré-Coeur. La messe chantée sera la messe "Queenship of Mary", oeuvre de Sr Florentine, P.H.J.C., avec arrangement pour quatre voix par une religieuse des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Mlle Lucille Patenaude touchera l'orgue. Après la messe il y aura chant en commun par l'assistance et les Petits Chanteurs; nos plus beaux chants de Noël se feront alors entendre.

Gardiens et huissiers

Comme par les années passées, la garde se fera autour des édifices pour assurer le bon ordre et la sécurité. Ce service a été confié à M. Jacques Gagnon, président de la Société St-Jean-Baptiste. La quête se fera par les deux syndics, MM. Thomas Roy et Don Davignon, assistés de MM. Norbert Pelland et Léon Alary. Les huissiers à l'église seront MM. E. Girard, Georges Guertin, Jean Carignan et Marcel Godin. Les hommes suivants sont préposés à la garde intérieure et extérieure des édifices ainsi qu'au maintien du bon ordre dans la salle Guertin: MM. Marcel Gorman, Roland Roy, Olivier Gagnon, Léopold Gareau, Albert Guay et André Bourgeois.

Club Dominique Savio

Samedi, les membres de ce club si intéressant se réunissaient pour leur réunion hebdomadaire. En dépit du fait que, ce soir-là, il y avait une forte attraction ailleurs, une quarantaine de nos jeunes se sont rendus au Sacré-Coeur. Le thème de l'entretien était: Noël. On a établi le fait que Noël est un fait véridique; que le lieu de la naissance du Christ est une ville qui existait réellement, et qui existe encore; que les événements qui entourent la naissance du Christ sont historiques, aussi historiques que le règne de César-Auguste, que les Pyramides, que la Palestine. Mais il a surtout été souligné que Noël n'est pas qu'un événement cadrant avec une histoire plutôt ancienne, il est plus particulièrement un événement actuel auquel nous devons tous participer.

Après s'être repus de cette nourriture spirituelle, les jeunes se sont lancés dans leurs ébats habituels pour ainsi terminer la soirée dans une atmosphère de franche gaieté. Le tout s'est terminé par la bénédiction du Père Aumônier, geste qui d'ailleurs s'accomplit à la fin de chacune des réunions.

L'école

Les classes se terminent aujourd'hui le 21 décembre, et recommencent le matin du 7 janvier 1963, à 9 h.

Ceux qui ont visité l'école depuis quelques semaines n'ont pu manquer de remarquer la beauté et la justesse des pancartes qui ornent les murs des corridors. On ne peut lire les pensées exprimées sur ces pancartes sans ressentir un battement de coeur: quel beau patriotisme! Aussi combien reconnaissants ne devons-nous pas être envers les autorités scolaires qui cherchent par tous les moyens à leur disposition à pétrir dans l'âme de nos enfants l'amour de leur langue et la fierté d'être ce que la Divine Providence a voulu qu'ils soient: des Canadiens français.

Certes, si jamais les Canadiens français de Winnipeg avaient le malheur d'être engloutis, ce ne sera pas la faute de ceux qui ont été chargés de l'éducation des enfants de cette paroisse. La faute, hélas, sera imputable à nous, les parents, qui aurons été des lâcheurs.

Pour compléter le beau tableau qu'offre l'école du Sacré-Coeur aujourd'hui, disons un mot des magnifiques décorations de Noël qui parent les corridors et les classes. Il faudrait que les parents soient invités à visiter l'école pour juger d'eux-mêmes du beau travail accompli.

"Calling All Children"

Cette série d'émissions si populaire au poste CBWT est terminée. Plusieurs élèves de notre école ont participé aux éliminatoires, et deux se sont rendus aux finales, sans toutefois décrocher le championnat. Tout de même, ils nous ont fait grand honneur, et nous tenons à les féliciter chaleureusement.

Les participants ont été Annette Genthon, Roland Patenaude, Danielle Allard, Albert Patenaude, Carole Allard, Jeannette LaFlèche, Joseph Constant, Marie Landry et Diane Berger.

Les deux qui ont atteint les finales sont Danielle Allard et Albert Patenaude.

Fête des Rois

Nous aimons à vous rappeler qu'il y aura une soirée familiale au Sacré-Coeur le samedi 5 janvier 1963 à partir de 5 h. p.m. Tous les paroissiens sont instamment invités à assister à cette réunion de famille. Il y aura de quoi amuser tout le monde. Entrée: 50 sous par adulte; enfants d'âge scolaire admis gratuitement.

Voeux

Au R. P. Curé, à tous les prêtres de la paroisse, aux religieuses enseignantes, aux commissaires d'école, au Club Lydia, notre source de ravitaillement, à tous les paroissiens anciens et nouveaux, jeunes et vieux, un Joyeux Noël de . . .

O. ZECOUTES.

Décès

MME MARIE-J. LEMIRE

Le vendredi 14 décembre est décédée, à l'hôpital de St-Pierre, Mme Marie-J. Lemire, âgée de 72 ans.

Mme Lemire était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, le R. F. Paul Lemire, C.S.V., Louis, Roger et le R. P. François Lemire, O.M.I.; deux filles, la Rév. Mère Joseph-Viateur, P.M.S.J., et la Rév. Sr Marie-Joseph-Hermas, Soeur Oblate.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins le lundi 17 décembre, à 8 h. p.m. Le service fut célébré le mardi 18 décembre en l'église du Sacré-Coeur par le R. P. F. Lemire, O.M.I., assisté des RR. PP. C. Lafrenière, O.M.I., et V. Martineau, C.S.V., comme diacre et sous-diacre.

Plusieurs paroissiens et amis vinrent rendre un dernier hommage à la défunte et dans le choeur assistaient les RR. PP. A. Lizée, O.M.I., provincial, L. Hardy, S.J., P. Carrière, C.S.V., J.-P. Aubry, L. Aubin et B. Pinet, O.M.I.

Les porteurs étaient MM. C. Delfosse, L. Bernard, J. Ketter, A. L'Heureux et T. Roy et R. Gauthier.

L'enterrement se fit dans le cimetière de St-Boniface. La maison funéraire Desjardins avait charge des arrangements funéraires.

Remerciements

Les membres de la famille de Mme M.-J. Lemire remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil.

EMISSIONS DE NOËL - CBWFT - CANAL 6

Dimanche 23 décembre
8.30 Fadila
9.00 Saint Pierre-Julien Eymard
10.00 Soirée au Théâtre Alcan

Lundi 24 décembre
6.45 Messages de sa Majesté et du premier ministre du Canada
10.00 Yoland chante Noël
10.30 Cinéma de Noël

Mardi 25 décembre
3.45 La Fontaine des lutins
10.00 Rendez-vous de Noël
10.30 Cinéma de Noël: "Il n'est jamais trop tard"

Mercredi 26 décembre
9.00 Le Pâtre Nicolas

Lundi 31 décembre
6.45 Messages du gouverneur général et du président de Radio-Canada
10.30 L'année 1962 dans le monde
11.30 Zéro de conduite

Mardi 1er janvier
5.00 Boîte à surprises. Emission spéciale d'une heure
10.00 Qu'il fait bon vivre
10.30 L'année 1962 au Canada

A la direction et aux lecteurs de La Liberté et Le Patriote
MEILLEURS VOEUX DE JOYEUX NOËL ET BONNE, HEUREUSE ANNÉE

Au poste CBWFT

DIMANCHE 23 DECEMBRE
2.00—Cours de l'université de Montréal
3.30—Afrique en marche
4.00—A vous Paris
4.30—La vie qui bat
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Fadila
9.30—Saint Pierre-Julien Eymard
10.00—Actualités politiques
10.30—Soirée au théâtre Alcan

LUNDI 24 DECEMBRE
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Messages de sa Majesté et du premier ministre du Canada
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les Cantons
9.30—Tribune libre
10.00—Yoland chante Noël
10.30—Cinéma: "Aventure dans la baie d'or"

MARDI 25 DECEMBRE
3.45—Fontaine des lutins
5.00—Boîte à surprises
5.30—Bobino
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Caméra '62
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Rendez-vous de Noël
10.30—Cinéma: "Il n'est jamais trop tard"

MERCREDI 26 DECEMBRE
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Le courrier du Roy
6.00—Grand duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Le Pâtre Nicolas
9.30—Droit de cite
10.00—Présence de l'Art
10.30—Cinéma: "Maigret tend un piège"

JEUDI 27 DECEMBRE
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Le Petit Monde du père Gédéon
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Le Misanthrope"

VENDREDI 28 DECEMBRE
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Enquête Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Un taxi pour Tobrouk"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Réveille-toi chérie"

SAMEDI 29 DECEMBRE
2.00—Cours télévisés
3.30—Am Stram Gram
4.00—Coucou
4.30—Pirouettes
5.30—L'Enfant à l'étoile
6.00—Chez moi dans le temps
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "La main dans le sac"
10.15—Les couche-tard
10.45—Cinéma: "Quai du point du jour"

DIMANCHE 30 DECEMBRE
2.00—Long métrage: "La maison du souvenir"
3.30—Afrique en marche
4.00—La naissance de Telstar
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'Homme invisible
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—L'Heure du concert
9.30—Revue des forces armées
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: Etre annoncé

LUNDI 31 DECEMBRE
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Messages du gouverneur général et de Radio-Canada
7.00—Travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Belles histoires
8.30—Poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Film
9.30—Film: "Nuit merveilleuse"
10.00—Film
10.30—L'année 1962 dans le monde
11.30—Zéro de conduite

MARDI 1er JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—La vie qui bat
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '62
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Qu'il fait bon vivre
10.30—L'année 1962 au Canada
11.30—Films: "Music Stop" et "Aventures de Max"

MERCREDI 2 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—Cinéma: "08/15 Go Home"

JEUDI 3 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Jeudi-théâtre
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "La Perle du Brésilien"

VENDREDI 4 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Les Enquêtes Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Maigret et l'affaire St-Fiacre"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Les Casse-pieds"

SAMEDI 5 JANVIER
2.00—Long métrage: Etre annoncé
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—Paris-musique
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: Etre annoncé
10.15—Les Couche-tard
10.45—Cinéma: "Fort Invincible"

Qui vit bien fait du bien.
A.-D. SERTILLANGES, O.P.



NOTES DE LA SEMAINE

Voeux

La fête de Noël coincide bien avec notre dernier numéro de l'année, un peu comme un point entre l'Ancien Testament et le Nouveau. En ce moment de transition, il y a deux devoirs à accomplir à l'égard du passé. En premier lieu la reconnaissance envers la Providence et envers ceux qui, d'une façon ou d'une autre, transmettent les bienfaits de la Providence à nous. Merci aux autorités pour leur appui et leur patience, aux abonnés pour leur fidélité, aux annonceurs pour leur solidarité tangible, aux correspondants et surtout aux chroniqueurs si généreux. (A l'intérieur du personnel un merci à ceux dont le dévouement et l'enthousiasme n'ont pas de prix.)

En deuxième lieu la contrition, l'objet du premier sermon de Jean-Baptiste et du Rédempteur. Avec la meilleure volonté du monde il est impossible de rédiger un journal franco-manitobain, aujourd'hui, sans tomber dans certains excès et parfois certaines lacunes. Parfois un peu plus tard l'on voit plus clairement le juste milieu.

Pour l'avenir nous souhaitons à tous santé, sérénité et sainteté. Et nous formulons la résolution de poursuivre ces trois qualités au bénéfice de nos lecteurs.

Jubilé d'or

Le journal marquera son jubilé d'or pendant l'année 1963. Ce sera une excellente occasion pour une étude poussée de ce qui a été accompli depuis un demi-siècle et de ce qui reste à faire, en tenant compte des conditions modernes.

Concile

La presse vient de faire des manchettes autour d'une déclaration curieuse du cardinal Léger au sujet du Concile.

Nous préférons référer nos lecteurs aux conclusions du Saint-Père, qui paraissent en page trois de ce numéro.

Au cours de l'année 1963, nous publierons une rubrique hebdomadaire pour aider nos lecteurs à garder l'esprit du Concile.

Conciliation

La semaine dernière, nous avons publié une nouvelle au sujet d'une controverse au sein d'une de nos Caisses, devenue sujet de litige. Cette nouvelle faisait suite à une autre du même genre, parue au mois de juillet. La controverse avait antérieurement figuré dans nos pages sous forme de correspondance.

Les nouvelles de ce genre nous causent beaucoup de préoccupation. Faut-il publier ou non? Comment présenter les choses d'une façon équitable? Où est la voie droite à la lumière de la vérité, de la charité et de la justice?

Les participants au débat sont d'ailleurs préoccupés par les mêmes soucis, comme nous avons eu l'occasion de le constater. La bonne foi et les bonnes intentions n'éliminent pas, malheureusement, les divergences intellectuelles chez les hommes, surtout quand ces dernières veulent se manifester par des décisions pratiques.

Nous avons raison de croire que la situation actuelle serait propice à un nouvel effort d'entente et de compréhension, dans l'oubli des torts de part et d'autre.

Ce serait certainement à l'avantage du mouvement coopératif et de l'unité franco-manitobaine de travailler ensemble dans ce sens.

Messages de Noël

"Noël est une fête religieuse remplie de joie, et cette saison devrait être des plus heureuses. Les nombreux privilèges dont nous jouissons exigent notre reconnaissance. Paix et liberté religieuse sont notre partage, et nous jouissons de nombreuses commodités que ne connaissaient pas nos ancêtres. Nos enfants ont un grand avenir, et partout nous trouvons l'amitié de bons voisins.

"A chacun de vous, je tiens à formuler le voeu sincère d'un Joyeux Noël."

Errick F. WILLIS,
lieutenant-gouverneur,
du Manitoba.

◆ ◆ ◆

"A tous les Manitobains, et particulièrement aux enfants, pour qui Noël a un sens si spécial, j'offre mes voeux les plus chaleureux pour une saison de paix, d'espoir et de bonheur.

"Chaque Noël, pour être un vrai Noël, doit porter en lui une part de la vénération et de l'émerveillement, de la joie et de la gratitude du premier Noël à Bethléem.

"Bien qu'éloignés dans le temps et l'espace de cette merveilleuse naissance, le vrai miracle de Noël défie les siècles pour stimuler à nouveau, chaque année, les mêmes nobles élans du coeur qu'ont connus les hommes alors présents.

"Notre Noël manitobain, je crois, témoigne profondément et humblement du sens religieux de ce temps. Les liens de l'unité et de l'amour familial, qui donnent un sens à notre vie, se trouvent resserrés; les sources vives de la générosité et de la compassion se réveillent en nous; et notre esprit est vivifié pour relever les défis de la vie et être prêts pour les occasions qu'elle nous présente.

"En cette véritable fête de famille, je vous souhaite à tous un très Joyeux Noël, et une année comblée de bonheur."

Duff ROBLIN,
premier ministre
du Manitoba.

◆ ◆ ◆

Mes chers compatriotes,
chers amis canadiens-français,

Je remercie la rédaction du journal "La Liberté et le Patriote", de me donner la possibilité de m'adresser à vous, à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année.

Pour vous, mes chers compatriotes, j'espère que vous passerez de bonnes fêtes en famille, selon nos traditions, et je souhaite que la nouvelle année favorise vos efforts et vos projets. Comme vous, je ressens un peu de tristesse d'être loin de notre patrie. Mais, néanmoins, Dieu a permis que celle-ci retrouve, avec la paix, une situation économique remarquable, une stabilité politique et un prestige qui rayonne dans le monde, et dont nous ressentons tous les avantages.

Le Chef de l'Etat, dans son message à l'Assemblée Nationale, a insisté sur la poursuite, d'après un plan fermement tracé et appliqué, du développement de notre pays, soit en fait de capacité scientifique et technique, soit au point de vue économique, soit dans le domaine moral, soit en matière d'éducation, de formation d'une jeunesse, toujours plus nombreuse, de telle sorte que s'élèvent à la fois la condition de chacun, et la puissance de la France. C'est là l'objectif que tout nous impose à présent. La perspective d'avenir est assez exaltante; nous nous en réjouissons; nous en sommes fiers.

Et vous, bien chers amis canadiens-français, je sais mieux que quiconque que "ce miracle français" ne vous laisse pas indifférent, bien au contraire. Avec cette nouvelle année qui vient de s'écouler, voici deux ans que je suis parmi vous. Je voudrais vous dire combien mon épouse et moi-même avons été touchés de la sollicitude avec laquelle vous n'avez cessé de nous entourer. J'ai suivi avec un grand intérêt les efforts importants et courageux que vous faites pour maintenir la langue et la culture françaises. Ces efforts ne sont pas vains, car aujourd'hui on prend de plus en plus conscience de la richesse que représente, grâce à vous, cette culture et cette langue, pour l'avenir de ce beau et grand pays, le Canada.

Aussi, c'est avec un coeur plein d'espoir que j'adresse à vous tous, au nom du Consulat de France et du peuple français, mes meilleurs voeux pour un Joyeux Noël et une Heureuse Année.

Damien GIORDANI,
consul de France.

Programmes spéciaux à CKSB

du 22 au 25 décembre 1962

Samedi 22 decembre

4 h. 00 à 4 h. 30 p.m.	Orchestre du Père A. Plamondon avec son trio d'Indiens de Fort Alexandre
4 h. 30 à 5 h. 00 p.m.	Emission en langue Cri. Ce programme est dédié aux Indiens du Manitoba et a été préparé par notre annonceur, Jean Morin, en collaboration avec les jeunes Indiens qui étudient présentement à Winnipeg.

Lundi 24 decembre et Nuit de Noël

11 h. 00 à minuit	Chants de Noël
Minuit	Messe de minuit diffusée directement de la basilique de St-Boniface
2 h. 00 à 5 h. 00 a.m.	Réveillon de Noël à CKSB. Requêtes par téléphone et souhaits

Jour de Noël

7 h. 55 a.m.	Ouverture
9 h. 00 à 9 h. 15 a.m.	Messages de la Reine et du premier ministre du Canada
9 h. 15 à 9 h. 30 a.m.	Message du président de Radio-Canada
9 h. 30 à 9 h. 53 a.m.	Plein Soleil
10 h. 05 à 10 h. 30 a.m.	Musique de Noël
10 h. 30 à 11 h. 00 a.m.	Les joyeux troubadours
11 h. 00 à 11 h. 15 a.m.	Message du cardinal Léger
11 h. 30 à 12 h. 00	Chants de Noël
2 h. 00 à 3 h. 00 p.m.	Chefs-d'oeuvre de la musique
3 h. 00 à 3 h. 30 p.m.	Conte de Noël
5 h. 15 à 5 h. 45 p.m.	L'âne Baralbine, émission pour enfants
6 h. 00 à 6 h. 30 p.m.	Voeux de S. S. Jean XXIII
7 h. 30 à 8 h. 00 p.m.	Hier et aujourd'hui
8 h. 00 à 10 h. 00 p.m.	Concert symphonique — Messe de minuit (Charpentier)
9 h. 30 à 10 h. 00 p.m.	Récital d'orgue
10 h. 05 à 11 h. 00 p.m.	Aux portes de la nuit

La photo ci-dessus fut prise il y a environ six ans lors de la Guignolée. Sa beauté a subi les effets des ans, mais elle veut rappeler à tous que les Routiers du Clan Béliveau de St-Boniface organisent présentement la Guignolée 1962. Ces Routiers tiennent cependant à rappeler que la Guignolée ne doit pas être seulement pour les paroissiens de St-Boniface, mais pour tous les diocésains, car c'est le diocèse qui en profite et non seulement la paroisse-cathédrale. Dans le passé les participants ont toujours été à peu près les mêmes: les routiers, les commandos, les guides aînées, les Gais Manitobains et quelques amis de ceux-ci, tous de la paroisse-cathédrale. Les organisateurs aimeraient voir cette année des représentants des paroisses environnantes. De plus, la Guignolée n'est pas réservée aux jeunes de 15 à 18 ans, mais à tous les diocésains de 15 ans et plus. Voici l'horaire de cette Guignolée '62, le 30 décembre prochain: 1 h. 45, Départ du Club et parcours des rues de St-Boniface; 7 h. 30, Soirée canadienne-française. Bienvenue à tous les généreux, le 30 décembre. La Guignolée est à la fois source de gaieté et de générosité, et une enrichissante préparation pour la nouvelle Année.

• *La Guignolée* •

Bonjour le maître et la maîtresse
Et tout le mond' de la maison

Pour le dernier jour de l'année
La Ignolé' vous nous devez.

Si vous voulez rien nous donner,
Dites-nous lé-e
On emmènera seulement
La fille aînée.

On lui fera fair' bonne chère,
On lui fera chauffer les pieds.

On vous demande seulement
Une chignée
De vingt à trente pieds de long
Si vous voulez-e.

La Ignolé', la Ignoloche,
Mettez du lard dedans ma poche

Quand nous fûm's au milieu du bois,
Nous fûm's à l'ombre;
J'entendais chanter le coucou
Et la colombe.

Rossignolet du vert bocage,
Rossignolet du bois joli.

Eh! va-t-en dire à ma maîtresse
Que je meurs pour ses beaux yeux.

Toute fill' qui n'a pas d'amant,
Comment vit-elle?

Ell' vit toujours en soupirant,
Et toujours veille.

Noël et les écoles publiques

Le rédacteur du Rupertsland News a publié la semaine dernière un éditorial au sujet de l'influence chrétienne dans les écoles publiques du Manitoba. Il soutient que trois groupes minoritaires anti-chrétiens cherchent à éliminer de ces écoles le droit à l'enseignement religieux, que la loi accorde à des groupements définis de parents. Récemment le Winnipeg School Board a rejeté une pétition en vue de l'organisation de cet enseignement dans l'école Daniel McIntyre.

L'éditorial a déclenché des objections de la part de M. Andrew Robertson, président du Board, unitarien, et de M. Isadore Wolch, membre du Board. Les deux ont protesté contre le ton de l'éditorial qu'ils trouvaient "hitlérien". Comme d'habitude, M. P. M. Perturson, "ministre" unitarien, en a fait le sujet d'un sermon, pour les journaux.

Le point que soulève le Rupertsland News n'a pas été traité par les protestataires, cependant, et l'archevêque de Rupertsland, le Très Rév. Howard Clark, l'a dit dans une mise au point vigoureuse. Ce point est celui de l'influence chrétienne dans les écoles d'un pays implicitement chrétien de mentalité. Et le pendant de cette question est celui des écoles privées et paroissiales que les parents consciencieux appuient à cause des lacunes de l'école publique.

Sujet controversé, mais sujet certainement approprié pendant la saison où le monde chrétien célèbre l'entrée d'un Dieu parmi les hommes. Ne peut-on pas lui trouver au moins une demi-heure et un coin dans nos écoles?

Voici le texte de l'éditorial en question:

CRISIS IN EDUCATION

La "Rupertsland News", publication officielle du diocèse anglais, avec siège à Winnipeg, publie dans son édition courante, l'important éditorial dont voici le texte:

AN EDITORIAL

The Crisis In Education

The shameful manner in which the Winnipeg School Board has flouted the laws of the land in rejecting the legitimate petition of the parents of 25 Roman Catholic children, to admit a Roman priest to teach their children in Daniel McIntyre Collegiate brings to the fore again the crisis in education in Manitoba.

Three aspects of the crisis have been prominent in the news lately: (1) state aid to private schools, (2) religious observances (i.e. Bible reading, prayer, hymns — by the teacher without comment) in public schools, (3) religious teaching (by a Christian clergyman of the community or his appointee) in public schools. It is (3) religious teaching that is involved here.

The Manitoba Public School Act states:

Religious teaching, which shall be conducted as hereinafter provided, shall take place in any public school in Manitoba.

(a) If authorized by a resolution passed by the board of trustees of the district; or

(b) if a petition is presented to the board of trustees asking for religious teaching and signed by the parents or guardians of at least ten children attending the school, in the case of a rural school district, or by the parents or guardians of at least twenty-five children attending the school, in the case of a city, town, or village, school district.

The petition by the Roman Catholic parents group, based on this section of the Act (and subsidiary sections) was delayed and then rejected by the Winnipeg School Board. The arguments advanced were equivocating, quibbling and fail to mask the obvious unwillingness of the majority to comply with the law.

Leave God Out

The crisis in education is precipitated by the current Movement to secularize the state and the community. The implied motto of this movement is "Leave God Out."

The leaders of this Movement in Ontario (and in the United States) where this issue is very much alive come chiefly from three groups: Unitarians, Communists, Jews. Their appeal is 'in the name of Democracy.' In reality they are a very small minority, which already enjoys religious freedom, and now is trying to rob the overwhelming Christian majority of the symbols which it, the majority implanted in the Canadian nation when it established the nation. Canada has always been implicitly a Christian coutry.

We are therefore not surprised to find in the Winnipeg School Board manoeuvre, two Communists and a Unitarian (the Board Chairman A. N. Robertson) listed on the 8-member majority which voted to reject the parents' petition.

The two delegations which were present at the Board meeting to speak against the petition were: The "Congress of Canadian Women", and the oft-quoted Unitarian minister — the Rev. P. M. Petursson. (We often wonder how many readers of the daily newspapers realize Unitarians are not Christian!)

Capitalize On Trend

The three minorities mentioned, which have provided the political leadership for the secular Movement, have been able to capitalize on a secular trend among some educationists in recent decades. It is a trend to make Almighty Man the centre of all things, and to slough off the study of God as a wasteful pastime which has no place in the field of education.

This attitude can share a peaceful co-existence with the Communist and Unitarian schemes of things. But not with the Christian! It is because this attitude is making a significant impact in the modern methodology of public school education that the Christian Church is faced with a crisis.

The secularist trend has already achieved notable success. Certainly the Church no longer dare assume that our Canadian public school education is implicitly Christian. (For this the Christian community itself is largely to blame — for its apathy — in allowing secular forces to gain control.)

What Is The Answer?

What is the answer? A growing number of Anglicans think the Anglican Church will have to operate its own parochial schools.

In the meantime we think the Anglican Church should take advantage of the provision in the Public Schools Act, and send clergy or other teachers into the schools in a systematic program of instruction.

We suggest the following plan for the city area. The Diocese or Archdeaconry would engage Anglican qualified school teachers. They would be given a special course in theology which would equip them to deal with young Anglicans in public schools involved in the day to day confrontation between materialism and the Christian religion.

This should be introduced first in the high schools. The Anglican teachers would be familiar with all school textbooks, and would follow the courses through the year, relating them to Christian Truth. We think this could be done best in the school environment.

This plan would require one technical change in legislation. Whereas at present religious teaching may be given only during the last half hour of the school day, a removal of this restriction would allow the Anglican teachers to work full-time, moving from school to school throughout the day. In this way, on the basis of teaching in each school 30 minutes per week, 5 teachers each covering 4 schools per day, could reach 100 schools weekly.

To this discussion we offer three footnotes:

A—The Public Schools Act now provides for religious teaching only by Christian clergy or their appointees. We think the word Chistian should be deleted to extend, for democratic reasons, the privilege to non-Christian.

B—The St. Boniface School Board recently gave permission to the Mormons (Church of Jesus Christ of Latter Day Saints) to teach seven children in Windsor Park Collegiate. This group may invite other children to seek their parents' authorization for them to attend the Mormon class. We caution Anglican parents against submitting their children to this dangerous religion, which is not Christian in spite of its name.

C—The "Congress of Canadian Women" has had letters to the editor published in the Winnipeg Free Press and the Winnipeg Tribune advocating an appeal to the Legislature to change the Act so as to prohibit religious teaching in public schools. This may be the beginning of a concerted political drive to that end. We call on the Christian people of Manitoba to wake up to the danger we face, and to rally to oppose the change.

Ce sera un nouveau bond en avant du royaume du Christ dans le monde

Allocution du Saint-Père pour la clôture de la première session du deuxième Concile oecuménique du Vatican

Vénérables Frères,

La première session des travaux du Concile oecuménique, inauguré en la fête de la Maternité divine de la Vierge Marie, se termine en ce jour de l'Immaculée Conception, dans le rayonnement des grâces qui nous viennent de Marie, Mère de Dieu et notre Mère. C'est comme un arc mystique qui relie la cérémonie d'aujourd'hui à celle de la resplendissante inauguration du 11 octobre dernier. Et ces solennités liturgiques donnent à la prière d'action de grâces un ton de douceur et de mystère. Mais le sens profond des deux cérémonies devient encore plus touchant, lorsqu'on se rappelle que Notre Prédécesseur Pie IX, le pape de l'Immaculée Conception, inaugura le premier Concile du Vatican en cette même fête mariale.

Il est bon de relever ces simples coincidences. Eclairées par l'histoire, elles font mieux comprendre comment de nombreux événements importants de l'Eglise se déroulent dans la lumière de Marie, témoignage et garantie de sa maternelle protection.

Le Concile — dans sa réalité — est un acte de foi en Dieu, d'obéissance à ses lois, de sincère effort pour correspondre au plan de la Rédemption, selon lequel le Verbe s'est fait chair par l'intermédiaire de la Vierge Marie. Et puisque aujourd'hui nous vénérons "la tige immaculée surgie de la racine de Jessé", par qui nous est venue la fleur (flos de radice eius ascendet), nos coeurs se remplissent d'une immense joie, d'autant plus que cette fleur se découvre à nous dans la lumière de l'Avent.

Au moment où les évêques des cinq continents vont quitter cette salle conciliaire et retourner vers leurs chers diocèses, pour continuer leur service de pasteurs marchant en tête de leur troupeau, l'esprit aime s'arrêter sur ce qui a été fait jusqu'ici pour y trouver son orientation et motif d'encouragement. Il se plaît à jeter un regard vers l'avenir, dans l'attente de ce qui reste encore à faire pour arriver à l'heureuse conclusion de cette grande entreprise.

Notre entretien portera sur les trois points suivants: l'ouverture du Concile oecuménique; sa continuation; les fruits qu'on en attend, pour le rayonnement de la foi, de la sainteté et de l'apostolat dans l'Eglise et dans la société contemporaine.

(1) L'ouverture

L'ouverture du Concile oecuménique reste encore gravée dans nos yeux; nous voyons ce grand rassemblement des évêques de tout l'Univers catholique, unique jusqu'ici dans l'histoire. L'Eglise une, sainte, catholique et apostolique est apparue à l'humanité dans la splendeur de sa mission éternelle, dans la solidité de ses structures, dans la force persuasive et attirante de ses institutions. Nous aimons également évoquer les délégations venues des diverses nations pour représenter le gouvernement de leur pays et participer à la solennelle inauguration du Concile. A ce propos, Nous voulons encore une fois exprimer Notre reconnaissance pour le fait que le monde entier a pu admirer cette ouverture, et pour les témoignages d'un intérêt vraiment extraordinaire qui Nous sont parvenus de partout unanimes dans leurs expressions de respect, d'estime et de gratitude.

A partir de cet inoubliable 11 octobre a commencé le travail commun et au terme de cette première étape, il est bien naturel d'en tirer quelques considérations opportunes.

La première session a été comme une introduction lente et solennelle à la grande oeuvre du Concile, un effort généreux pour entrer à fond dans le dessein voulu de Dieu. Il était nécessaire que les frères venus de loin et réunis autour du même foyer reprennent contact pour mieux se connaître mutuellement; il fallait que les regards rencontrent les regards, que chaque frère sente battre le coeur de son frère; on avait besoin de se mettre au courant des diverses expériences, d'échanger pour y réfléchir et en profiter des données d'ordre pastoral reflétant les climats et les milieux d'apostolat les plus divers.

Dans un cadre si vaste on comprend aussi qu'il ait fallu quelques jours pour arriver à un accord sur ce qui, la charité étant sauve, était objet de divergences et d'inquiétudes bien compréhensibles. Ces débats providentiels ont fait ressortir la vérité, et ils ont fait apparaître à la face du monde la sainte liberté des fils de Dieu, telle qu'elle existe dans l'Eglise.

Ce n'est pas par hasard qu'on a commencé par le schéma sur la Liturgie: les rapports de l'homme avec Dieu. Ce sont les rapports de l'ordre le plus élevé; ils doivent, si l'on veut servir au bien des âmes, s'établir sur la base solide de la Révélation et du Magistère apostolique, avec cette ampleur de vision qui ne cède en rien à la facilité ou à la hâte avec lesquelles se règlent parfois les rapports des simples humains entre eux.

Ont été présentés ensuite cinq autres schémas, qui suffisent par eux-mêmes à faire comprendre la portée du travail réalisé jusqu'ici; si bien qu'il est permis de conclure qu'une bonne introduction à ce qui reste à examiner est achevée.

(2) Continuation des travaux

Et voici, Vénérables Frères, que le regard se porte avec confiance vers l'étape presque silencieuse mais non moins importante, qui après votre retour dans vos diocèses va occuper ces neuf mois d'intervalle.

Tandis que Nous aimons contempler chacun de vous dans son propre diocèse, une douce émotion envahit Notre coeur: Nous savons en effet qu'au retour de Rome, vous apporterez à vos populations chrétiennes le lumineux flambeau de la confiance et de la charité; et vous Nous resterez unis dans une prière très fervente. Ce qui Nous fait revenir à la mémoire la parole de l'Ecclésiastique, concernant le Grand-Prêtre Siméon: "Il se tenait debout au pied de l'autel, entouré d'une couronne de frères"; (Eccl. 50, 13). Comme vous le voyez, Notre activité continuera dans cette mutuelle union de prière et de volonté.

La cérémonie d'aujourd'hui ne marque donc pas l'arrêt du travail; au contraire celui qui nous est réservé à tous sera de grande importance, tel qu'il n'y en eut certainement jamais de semblable aux autres Conciles dans les intervalles des sessions. De fait, les conditions de la vie moderne facilitent grandement les communications rapides de tous genres: personnelles et apostoliques.

Que l'activité se poursuive, c'est ce que montre l'institution d'une nouvelle Commission, composée de membres du Sacré Collège et de l'Episcopat, et représentant l'Eglise universelle. La Commission devra suivre et diriger le travail durant ces neuf mois, et aux côtés des diverses Commissions Conciliaires, poser les bases sûres d'une heureuse conclusion du Concile oecuménique. Le Concile reste donc bien ouvert durant les prochains mois où se trouveront suspendues les assises oecuméniques proprement dites.

Chaque évêque, malgré les exigences du gouvernement pastoral, continuera à étudier et à approfondir les schémas qui sont à sa disposition, et tout ce qui lui sera envoyé en temps opportun. De cette façon, se rencontreront de nouveau à Rome comme ils le désirent, tous les Pères de l'Eglise de Dieu — la session qui commencera en septembre prochain aura un rythme assuré, ininterrompu et plus rapide, rendu possible par l'expérience de ces deux mois de 1962, au point que nous pouvons espérer en voir la conclusion, vers laquelle converge le regard de tous les fidèles, dans la gloire de l'Incarnation du Fils de Dieu, au milieu de la joie de Noël, dans l'année du centenaire du Concile de Trente.

La vision de ces larges perspectives, qui s'étendent pleines de promesses sur l'ensemble de l'année prochaine, fait désirer du fond du coeur avec toujours plus d'ardeur la réalisation des grandes intentions pour lesquelles Nous avons voulu le Concile: que "l'Eglise, dans une foi plus solide, une espérance plus ferme, une charité plus ardente, refleurisse d'une nouvelle et juvénile vigueur; que fortifiée par les saintes dispositions qui auront été prises, elle soit plus énergique et plus alerte à propager le règne du Christ". (Lettre autographe à l'Episcopat Allemand, 11 janvier 1961).

(3) Fruits du Concile

Même si la phase d'application n'est pas imminente, puisqu'elle n'arrivera qu'au terme définitif des travaux conciliaires, il est cependant consolant de fixer sur elle un regard plein d'attente pour les fruits qu'on s'en promet: fruits pour l'Eglise catholique; souhaits pour nos frères qui aiment à se nommer chrétiens; nouvelle attention de la part d'hommes si nombreux, fils d'antiques et glorieuses civilisations, auxquelles la lumière chrétienne ne voudra rien enlever, tandis qu'elle pourrait — comme il est arrivé déjà dans l'histoire — développer des germes très féconds de vigueur religieuse, de progrès humain.

Notre coeur est en attente, Vénérables Frères; et Nous savons bien que le vôtre aussi est plein de la même sollicitude, comme le veilleur dans la nuit scrute à l'horizon les premières lueurs de l'aurore.

Il s'agira alors d'étendre à tous les domaines de la vie de l'Eglise, y compris les incidences sociales, les indications de l'assemblée conciliaire, et d'en appliquer les directives avec "une volonté généreuse, sincère et empressée" (Prière pour le Concile oecuménique).

Cette étape très importante verra les Pasteurs unis dans un effort gigantesque de prédication de la saine doctrine et d'application des lois qu'ils auront eux-mêmes voulues; et à cette oeuvre seront appelées à collaborer les forces du clergé diocésain et régulier, les familles religieuses, le laïcat catholique dans toutes ses attributions et possibilités, pour que l'action des Pères soit secondée par la plus joyeuse et la plus fidèle des réponses.

Ce sera vraiment la "nouvelle Pentecôte", grâce à laquelle l'Eglise fleurira dans toute sa richesse intérieure et dans l'extension de ses préoccupations maternelles à tous les domaines de l'activité humaine. Ce sera un nouveau bond en avant du Royaume du Christ dans le monde, une nouvelle proclamation, d'une manière toujours plus profonde et plus persuasive, de la joyeuse nouvelle de la Rédemption; l'affirmation lumineuse de la souveraineté de Dieu, de la fraternité humaine dans la charité, de la paix promise sur terre aux hommes de bonne volonté, en correspondance à la grâce de Dieu.

Souhaits du Saint-Père

Voilà, Vénérables Frères, les sentiments qui se pressent dans Notre coeur rempli d'émotion et se transforment en prière et en espérance. Après avoir terminé les travaux de la session présente du Concile, vous êtes sur le point de retourner dans vos Nations près du troupeau très cher qui vous a été confié. Au moment de vous adresser Nos souhaits de bon voyage, Notre désir est que vous transmettiez bien tous Nos voeux à vos prêtres et à vos fidèles, et que vous leur exprimiez Notre grande bienveillance. A cette occasion il Nous souvient des voeux pleins d'espérance que Notre Prédécesseur Pie IX adressa un jour aux évêques du premier Concile du Vatican:

"Voyez, Frères très chers, comme il est beau et réconfortant de marcher en parfaite harmonie dans la maison de Dieu. Puissiez-vous marcher toujours ainsi. Et puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné la paix aux apôtres, de même moi aussi, Son Vicaire bien indigne, je vous donne la paix, en son nom. La paix, comme vous le savez, bannit la crainte, la paix ferme les oreilles aux discours sans fondement. Oh! que cette paix vous accompagne tous les jours de votre vie". (Mansi, 1869-1870, p. 765, 156).

Dans le cours des mois écoulés, réunis ici tous ensemble, Nous avons goûté le sens très doux de ces paroles de Pie IX.

Un long chemin reste à parcourir, mais vous savez que le Pasteur Suprême vous accompagnera avec amour dans l'action pastorale que vous poursuivez dans vos diocèses respectifs, action qui ne sera pas séparée des préoccupations du Concile.

En vous indiquant le triple champ d'activité, proposé à notre travail commun, Nous avons voulu susciter votre enthousiasme: les radieux débuts du Concile ont été la première introduction à la grande entreprise; dans les prochains mois, l'oeuvre commune sera activement continuée, dans la réflexion et la méditation, afin que le Concile oecuménique puisse porter à la famille humaine les fruits si attendus de foi, d'espérance et de charité. Cette triple caractéristique montre l'importance toute particulière du Concile.

De grandes responsabilités Nous attendent donc, mais Dieu lui-même sera Notre soutien sur la route.

La sainte Famille

Que soit aussi toujours avec Nous la Vierge Immaculée, que son très chaste époux, saint Joseph, patron du Concile oecuménique, — dont le nom à partir d'aujourd'hui resplendit au Canon de la Messe dans le monde entier — Nous accompagne dans le voyage, comme il a accompagné la sainte Famille de son soutien voulut par Dieu. Et avec eux que soient présents aussi saint Pierre et saint Paul, et tous les Apôtres, avec saint Jean-Baptiste, avec les Pontifes, les Pasteurs, et les Docteurs de l'Eglise de Dieu.

Nous nous trouvons en cette basilique de St-Pierre, au centre de la Chrétienté, près de la tombe du Prince des Apôtres; mais Nous aimons rappeler que la cathédrale du diocèse de Rome est la basilique du Latran, "mère et fondement de toutes les églises", dédiée au Christ, le Divin Sauveur; à Lui donc, qui est le Roi immortel et invisible des siècles et des peuples, la gloire et la puissance pour les siècles des siècles. (cf. I Tim. 1, 17; Apoc. 1, 6).

En cette heure de joie et d'émotion, le ciel est comme ouvert au-dessus de nos têtes, et de là la splendeur rayonnante de la Cour céleste descend sur nous et met en nos coeurs une certitude surhumaine un esprit surnaturel de foi, de joie et de paix profonde. Baignés de cette lumière, dans l'attente du prochain retour, Nous vous saluons tous, Vénérables Frères, et **vous embrassons dans le Seigneur** (cf. Rom. 16, 16), tandis que Nous invoquons sur vous les plus amples bénédictions divines, dont la Bénédiction Apostolique veut être le gage et la promesse.

Décès

M. A. GOSSELIN

M. Alexandre Gosselin, de Woodridge, est décédé le 14 décembre à l'âge de 83 ans. Les prières furent dites à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le mardi matin 18 décembre. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière de St-Boniface.

M. Gosselin fut fermier à St-Labre de 1900 à 1919, puis fut employé du Canadien National de 1920 jusqu'à sa retraite en 1945.

• • •

MME ROSALIE POITRAS

Le 12 décembre est décédée à l'hôpital Taché Mme Rosalie Poitras, âgée de 83 ans, de 176, avenue Hindley, St-Vital. Les prières furent dites à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église St-Emile de St-Vital. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

Chronique sportive

Le sort des ligues mineures de baseball n'est pas encore réglé!

Les dirigeants des ligues mineures de baseball se sont réunis il y a quelques jours déjà, et il ressort de toutes leurs discussions que, plus que jamais, le problème des ligues mineures de baseball doit être repensé et discuté très à fond, si on ne veut pas voir se tarir rapidement la source qui alimente les ligues majeures. Le nombre des clubs des ligues majeures a été réduit à 100 et ces clubs ont été divisés en trois classes seulement. La plus ancienne ligue mineure, l'Association Américaine est disparue et deux ligues ont été constituées de douze clubs, ce qui nous semble beaucoup trop et contraire aux intérêts du baseball organisé. Mais on n'avait pas le choix, semble-t-il. Trop de gens ont perdu de l'argent l'an dernier au baseball mineur, et cela en dépit d'une augmentation dans les assistances, pour que le système actuel puisse être maintenu. Il aurait fallu, à notre sens, limiter les ravages de la télévision; il aurait fallu ensuite enlever aux postes de radio le droit de donner les comptes rendus des joutes des majeures, laissant ainsi aux ligues mineures au moins une voix dans le domaine de la publicité.

Les dirigeants des ligues majeures préfèrent dépenser de larges sommes d'argent pour compenser les pertes subies par les équipes des mineures alors qu'en limitant la radio aux ligues mineures, et en réduisant la télévision des joutes à une joute par semaine dans chaque territoire, il aurait été facile d'augmenter les revenus des mineures aux frais des agences de presse. On aurait pu régler l'horaire de façon à présenter les ligues mineures à la télévision à tour de rôle afin de leur permettre de partager un peu l'argent provenant des revenus de ces excellents moyens de publicité. Au lieu de prendre des mesures sérieuses, on a décidé de puiser dans les coffres des équipes des deux grandes ligues, même si, à la longue, on risque de compromettre tout le système et de ruiner quelques équipes des majeures. C'est encore la politique des expédients à courte vue qui, un jour ou l'autre, entrainera le baseball à sa perte.

Un exemple

Chiffres en main nous estimons que l'avenir de la ligue Northern est compromis de façon très sérieuse. Il est certain, dit-on, que l'équipe Eau Clair ne reviendra pas dans les cadres de la ligue. Les champions des éliminatoires de 1962 faisaient partie de la ligue depuis 1933; mais l'équipe a perdu $9,264 cette année et, ce qui est encore pis, son affiliation avec les Braves de Milwaukee.

Il n'y avait donc plus d'espoir à Eau Clair et l'empiètement des ligues majeures aura entrainé la chute d'une autre bonne équipe mineure. Le sort de Minot est guère plus reluisant: une perte de $11,670 et la perte probable de leur affiliation avec les Athletics de Kansas City. De son côté l'équipe Grand Forks a été dans l'obligation de présenter son rapport en encre rouge; une perte de $5,994 en plus de la perte probable de leur affiliation avec les Pirates. L'équipe de St. Cloud a perdu une somme de $12,409 tandis qu'Aberdeen y allait d'une perte de $6,831 et Duluth, de $8,-283. Les Goldeyes de Winnipeg n'ont pas échappé à ce régime déficitaire et c'est une somme de $7,805 que la direction de l'équipe a dû inscrire dans la colonne des pertes, cette année.

Seule la nouvelle équipe de Bismark-Mandan est parvenue à réaliser des profits qui ont été de l'ordre de $5,600. C'est donc dire que la ligue Northern a perdu la somme de $57,666 au cours de la saison dernière. Dans ces conditions le baseball mineur pourra-t-il survivre pendant bien longtemps encore? Passe encore s'il ne s'agissait que d'une seule ligne, mais combien d'autres circuits ont connu les mêmes échecs? On entreprendra probablement la saison prochaine avec une ligue de six clubs. On sait que ces ligues ne sont pas populaires et que c'est encore une fois invité un échec financier que de procéder de la sorte. On dit que la ville de Brandon accepterait de faire partie de la ligue et qu'on tentera de faire revivre le baseball à Fargo-Moorhead. Mais tout cela n'apportera pas de solution durable aux problèmes des ligues majeures qui se résument tous à ceci: la télévision, en offrant gratuitement des joutes de baseball plusieurs fois la semaine, sans obscurcir les régions occupées par les ligues mineures est en train de tuer rapidement le baseball mineur, gage de survie des majeures.

Le coeur de Jean

Depuis qu'un journaliste a écrit que Jean Béliveau avait "un moteur" d'Austin dans une carosserie de Cadillac, les admirateurs du Gros Bill lui trouvent une quantité de faiblesses justifiant cette remarque. Nous avons voulu jeter un petit coup d'oeil sur ce que le Gros Livre de la ligue Nationale dit de Jean Béliveau. Depuis la saison 1954-55 le Gros Bill n'a jamais marqué moins de 25 buts par année, sauf l'hiver dernier alors qu'il ne participait qu'à 43 joutes de son équipe et devait se contenter de 18 buts seulement! Il a compté plus de 30 buts durant six saisons, et plus de 35 buts à trois reprises, ce qui n'est pas si mal pour un "malade". Jean Béliveau, au cours de la carrière, a conservé une moyenne de 1.6 buts par joute, ce qui est mieux que tous les autres joueurs de la ligue Nationale y compris Maurice Richard et Gordie Howe. Au cours des dernières saisons, Béliveau a ralenti un peu; une blessure à la tête qu'il subissait dans les éliminatoires en 1961 a bien failli mettre un terme à sa carrière. Mais, cette année, le Gros Bill est revenu au jeu et, si on en juge par la façon dont il s'est comporté samedi soir dernier à Montréal, il n'est pas en trop grand danger.

On aura remarqué que Gilles Tremblay joue de l'excellent hockey depuis qu'il s'aligne avec le Gros Bill. Le Boomer Geoffrion a lui aussi retrouvé son aplomb. L'an dernier Bobby Rousseau, jouant aux côtés de Béliveau, était la grande étoile du Tricolore. Cette année il est encore en quête de son cinquième but! C'est donc dire que Béliveau exerce une influence considérable sur les joueurs qui s'alignent à ses côtés. En terminant rappelons à nos lecteurs que Béliveau a été choisi sur le premier club des Etoiles en 1954-55; 1955-56; 1956-57; 1958-59; 1959-60; 1960-61 et sur le deuxième club en 1957-58. Voilà donc le magnifique joueur qui, en dépit d'un coeur qui est malade sans l'être, a écrit quelques-unes des plus belles pages de l'histoire du hockey moderne. Espérons que, cette année encore, il conduira son club à un autre championnat et à la coupe Stanley.

Procès autour de manuels scolaires

Le vendredi 14 décembre, M. Lewis J. Lavack, huissier, a pris possession d'une soixantaine de manuels scolaires à l'école St-Emile de St-Vital. Ces livres avaient été distribués aux enfants de trois familles qui se sont inscrits comme élèves à l'école publique Lavallée (à côté de l'école St-Emile) le 6 septembre. Les enfants se sont inscrits le lendemain à l'école paroissiale, sans remettre les livres à la commission scolaire de la division de St-Vital.

La commission, après avoir demandé le retour des manuels le 6 décembre, a intenté une poursuite en cour de comté de St-Boniface le 10 décembre à cet effet. En attendant le résultat du procès, il fallait que l'huissier prenne possession de la propriété en question.

Le premier de trois procès, impliquant la famille Schick, aura lieu sous peu. Les défendeurs soutiennent que les livres ont été acquis licitement et que les enfants en question sont encore inscrits légitimement à l'école Lavallée. La commission n'yant pas réclamé de remboursement du département d'éducation en vertu de la loi des subsides pour manuels scolaires, le cas demeure du ressort de la commission scolaire.

On se demande cependant si l'Acte scolaire aurait permis à la commission de garder ces élèves comme inscrits et de bénéficier ainsi de tous les octrois à base de nombre d'élèves. Il est à remarquer que ces gestes relèvent de l'autorité des parents et n'impliquent pas l'autorité paroissiale.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 17 décembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Le chef des pompiers, M. E. Proulx, présentait le rapport préparé par la Canadian Fire Underwriters Association pour le choix d'un emplacement pour une station de pompiers dans le secteur Windsor et Niakwa; le comité décida d'en remettre l'étude à plus tard.

Le chef fut ensuite appelé à comparaitre devant le comité du personnel ou tous les membres des comités furent convoqués pour discuter de la protestation de l'union des pompiers au sujet de la nomination du capitaine French; comme cette session était à huis clos, nous ne pouvons vous en rapporter que quelques faibles échos; il semblerait que le Conseil ne veut pas revenir sur sa décision.

Cadeaux aux déshérités

Le comité du Bien-être social recommande la dépense de $1,200 à distribuer en bons d'achat aux personnes dépendantes de l'assistance publique, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An; il fut mentionné que le St-Vincent-de-Paul, ainsi que les Clubs Kiwanis et Kinsmen et plusieurs autres, distribueront aussi des paniers de victuailles.

Les comités votèrent que des fleurs soient envoyées à M. Fernand Marion, secrétaire du maire, qui est à l'hôpital depuis lundi; nos meilleurs voeux d'un prompt rétablissement à Fernand.

Le comité de finance recommande que toutes les sommes perçues par l'avocat de la ville, soit comme honoraires ou autres, soient remises au trésor public; ceci fut fait à la demande de l'avocat de la ville afin d'éclaircir certaines praitques du passé; cette question sera mise au point lorsque les honoraires de l'avocat de la ville seront étudiées en 1963.

Vu qu'il y aura une commission de révision des opérations du gouvernement métropolitain, le maire est d'avis que le métro ne devrait pas changer la formule du tarif des taxes d'affaires avant que les villes et municipalités aient pu faire amendes leurs chartes.

En discutant la demande d'une association de garagistes voulant que la ville enlève la neige devant les entrées et sorties de leurs places d'affaires; le comité des travaux publics demande à l'ingénieur de s'informer d'une nouvelle machine qu'il pourrait peut-être ajouter au chasse-neige afin de déblayer des entrées partout où il le faudrait; la ville de Winnipeg a décidé d'envoyer son ingénieur à Minneapolis à ce sujet et le comité croit que, s'il est nécessaire, nous devrions faire de même et envoyer l'ingénieur et le président du comité des travaux publics s'informer de la chose et voir ces machines en opération (s'il y a de la neige!).

Apôtre de l'eau pure

M. V. Dulton, l'apôtre de l'eau pure, proteste encore une fois contre l'empoisonnement de l'eau potable par l'addition d'un poison vif, le fluor, et contre le fait que les citoyens n'ont pas le choix de boire l'eau du bon Dieu sans l'addition du poison.

Un établissement qui se spécialise dans la vente de la crème à la glace proteste contre le fait que les vendeurs itinérants peuvent circuler à travers la ville en payant un permis assez modique; apparemment ils ne sont pas soumis à toutes les inspections auxquelles les autres établissements du genre sont soumis; cette question fut remise à l'inspecteur des licences et à l'avocat de la ville.

Au comité des propriétaires foncières, il fut recommandé que le président de ce comité s'informe auprès de MM. Black et Armstrong sur la possibilité de disposer des terrains de la ville, environ 62 acres, lorsque ces terrains seront munis des services municipaux; le comité demandera aussi à l'ingénieur de préparer un rapport du coût des améliorations nécessaires à ce sujet.

Le comité de la circulation proteste contre la décision du métro d'enlever les affiches de zone scolaire de la rue Archibald près de la rue Gareau et croit que ceci est dangereux pour les élèves qui fréquentent l'école de ce quartier.

Une longue discussion s'ensuivit sur le projet d'élargir la rue Goulet jusqu'à 66 pieds et de la prolonger jusqu'à la rue Marion près de la rue Knudson, tenant compte des projets de grande envergure qui sont actuellement à l'étude.

Vu que l'hôpital général de St-Boniface vient de louer les droits de stationnement à une compagnie privée, le comité étudiera la possibilité de tirer des revenus de cette entreprise soit en leur changeant une licence d'affaires ou en taxant le terrain.

• • •

Le musée

A plusieurs reprises durant l'année nous avons dit que nous vous reparlerions de la question du musée. Il est grand temps de le faire, puisque d'ici la fin de l'année les échevins choisiront les membres de la commission du musée; depuis dix ans déjà la Société Historique s'occupe du projet de faire de la vieille maison provinciale des Soeurs Grises un musée qui serait à l'honneur de notre ville; cette société a obtenu de concert avec la ville des octrois considérables des gouvernements fédéral, provincial et métropolitain.

La ville a créé une commission du musée qui a prouvé son incompétence à plusieurs reprises; mentionnons seulement le fait qu'elle a fait réparer un pan de mur et une partie de la toiture pour la magnifique somme de $60.00 et que par conséquent il a plu tout l'été dans cette maison; elle a reçu un chèque de $10,000 qui dort dans les filières du secrétaire, sans qu'on retire aucun intérêt, et j'en passe.

La Société Historique a été tenu aussi loin que possible dans le développement de ce projet et je crois qu'il est grand temps que M. le maire et les échevins s'occupent de cette affaire en nommant à cette commission des membres de la Société Historique qui sont aussi citoyens de notre ville.

Cette commission doit être composée de gens intéressés à promouvoir et les intérêts de la ville et ceux de la Société Historique, qui sont les mêmes; la compétence de la Société Historique est reconnue par les autorités fédérales et autres, puisqu'elle est consultée à ce sujet; seuls M. le maire et nos conseillers semblent ignorer l'existence de notre Société Historique. Le temps des beaux discours devrait être fini et notre Conseil de ville devrait reconnaître officiellement le dévouement de la Société Historique, ainsi que sa compétence, en nommant sur cette commission du musée cinq membres, citoyens de notre ville et aussi membres de la Société Historique, si nous voulons que ce projet se réalise en 1963.

A tous nos lecteurs, meilleurs voeux de Noël et du Nouvel An.

Vigile de Noël

Depuis 1959 les fidèles peuvent observer la vigile de Noël le 23 décembre.

Cette année le 23 est un dimanche, jour où le jeûne et l'abstinence sont automatiquement supprimés.

Les fidèles sont invités néanmoins à préparer la fête dans un esprit de pénitence.

A remarquer qu'il faut s'abstenir de nourriture solide à partir de trois heures avant la communion de la messe de minuit.

Assemblée annuelle du Conseil de la Coopération du Manitoba

Lors de l'assemblée annuelle du Conseil de la Coopération du Manitoba, tenue dans la salle des Fils Natifs, le jeudi 22 novembre, on a joui de la présence du chef des inspecteurs des Caisses Populaires, M. Pierre Frossais, de l'inspecteur, M. Joseph Chabalier, de l'aumônier du Mouvement coopératif du Manitoba, M. l'abbé Albéric St-Laurent, et de M. François Séguin, propagandiste-vérificateur de l'Assurance-Vie Desjardins.

Le conférencier de la journée, M. l'abbé Maurice Dugré, curé de Mariapolis et ancien professeur d'économie sociale à l'Université d'Ottawa, présenta un discours sur "L'esprit de coopérative et ses bienfaits". Ce discours qui représente un travail géant fut des plus éducatifs, des plus instructifs et des plus profonds.

Concours

Résultats des concours des Caisses Populaires et Caisses d'épargne scolaire:

Concours des sociétaires des Caisses Populaires: trophée, C.P. de St-Pierre; deux mentions honorables, C.P. de Letellier et C.P. de Mariapolis.

Concours d'épargne des Caisses Populaires: trophée, C.P. de Letellier; deux mentions honorables, C.P. de St-Léon et C.P. de St-Pierre.

Concours d'épargne des Caisses scolaires: 1er trophée, Mariapolis; 2e trophée, Letellier; 3e trophée, La Salle; mentions honorables, St-Pierre, Ile-de-Chênes, Ste-Amélie et Précieux-Sang.

Elections et directeurs

Furent élus: président, M. Arthur Barnabé, de Letellier; vice-président, M. Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste; M. l'abbé Albéric St-Laurent, de Fannystelle; M. l'abbé Pierre Gagné, de Richer; M. Jean-Baptiste Grégoire, de Lorette, réélu pour un an; M. Germain Gosselin, de St-Malo, réélu pour trois ans; M. René-G. Trudeau, d'Ile-de-Chênes, élu pour trois ans.

René TOUPIN,
sec.-propagandiste.



M. Auguste Pichette, de 369, rue Desautels, St-Boniface, vient d'être nommé président honoraire du Conseil National des Canadiens de Naissance.

Richer

Décès

Le 6 décembre est décédé au Sanatorium de St-Vital M. Alphonse Richard, de 40, avenue Hindley, St-Vital. Né à Lorette, il vécut ensuite pendant 50 ans à Richer, se retirant en 1958.

Le défunt laisse dans le deuil huit fils, Jean-Louis, de Winnipeg, Léon, de Richer, Lucien, Emile, Armand et Paul, tous de Lorette, Georges, d'Atikokan, Ont., et Mathias, de St-Boniface; six filles, Mme D. Vandale, de St-Vital, Mmes M. Devernichuk et S. Sawchuk, toutes deux de Lethbridge, Alta, Mme F. Blondeau, d'Edmonton, Alta, Mme J. Verrier, de St-Boniface, et Mme R. Wilkinson, de Tulameen, C.-B.; une soeur, Mme O. Pelletier, de St-Boniface; 50 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

Les prières furent récitées le dimanche 9 décembre à la chapelle funéraire P. Coutu. La dépouille mortelle fut exposée en l'église de Richer à partir de 9 h. a.m., le lundi matin jusqu'à l'heure du service à 10 h. L'inhumation suivit au cimetière de Richer.

Soyez, avant tout, droit envers vous-même. — SHAKESPEARE.

• • •

Qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. — PASCAL.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir, le lundi 7 janvier 1963, pour la position suivante

COMPTABLE ADJOINT
Au Département du Trésorier

Entree en fonction dès nomination faite

Temps de probation: six mois

Salaire: $383.00 par mois — augmentations réglementaires

Les candidats devront soumettre âge et état civil, avoir complété leur immatriculation (ou équivalent), pouvant dactylographier et avoir trois ans d'expérience de routine générale de bureau (municipale de préférence) comme comptable.

Pour plus amples détails, s'adresser à M. J.-L. Chale, Trésorier de la Ville, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 18 décembre 1962

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Lisa-Marie, fille de René-A. Dumaine et de Lucille Laurendeau.

Brian Michael, fils de Normand Paradis et d'Irene Becker.

Réunion de la Ligue

L'assistance à la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, le 13 décembre, fut plutôt minime, probablement dû à l'approche des Fêtes. Cette réunion n'en fut pas moins fructueuse. Il fut spécialement décidé de faire un don à la paroisse pour effacer la dette des vêtements d'église.

Suivit une discussion en concordance avec ce temps de l'année. Le thème portait sur la liturgie de l'Avent, Noël, Epiphanie; comment vivre sa vie en union avec l'Eglise. M. le curé compléta les réponses des groupes de façon fort intéressante. A ce temps-ci de l'année, qu'on le veuille ou non, toutes sont prises dans un tourbillon de préparatifs matériels qui fait trop souvent manquer l'essentiel, le vrai.

Souhaits

M. l'abbé B. Bélanger, curé, désire souhaiter un Joyeux Noël à tous ses paroissiens: "Que la Paix de Dieu abonde dans vos coeurs et que le bonheur spirituel que vous ressentirez en ces fêtes prochaines, demeure et vous encourage à vivre toujours en présence de Dieu".

Méli-Mélo

Dernièrement, chez les Jeannettes, il y avait concours de coins. L'équipe gagnante fut celle des Pigeons dont la sizenière est Suzanne Drouin. Cette équipe a pour patronne Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Le 27 décembre, les clercs-servants auront leur journée récréative, en récompense des services rendus à l'autel.

Un merci anticipé aux membres de la chorale pour la belle messe de minuit qu'ils préparent.

Souhaits d'heureuse convalescence à Mme Charles Guénette, hospitalisée la semaine dernière.

Pool

Au temps des joutes de football, MM. Fernando Sanche, Marcel et Paul Rivard ont pris l'initiative d'organiser des "pools". Les billets se vendaient très bien. Ce projet a rapporté à la paroisse la jolie somme de $2,240.75. Félicitations et merci pour le beau travail.



M. et Mme Arthur Bibeau

M. et Mme Arthur Bibeau ont célébré leurs noces d'or

Le mardi 20 novembre dernier, en la basilique de St-Boniface, M. l'abbé Alexandre Boulet, ancien curé de la paroisse et ami bien intime de la famille, disait une messe, à 5 h. 15 p.m., aux intentions de M. et Mme Arthur Bibeau, à l'occasion de leurs noces d'or. Paul Savoie, petit-fils des jubilaires, ainsi qu'un petit neveu, Maurice Paquin, agissaient comme servants au choeur.

De très beaux cantiques furent chantés, d'abord par M. Georges Paquin, neveu des jubilaires, un de leurs petits-fils, M. François Savoie, ainsi que la chorale des jeunes, sous la direction de M. l'abbé Léo Couture. Mme Simone Bourbonnière touchait l'orgue.

Après la messe, il y eut banquet à la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph, auquel prenaient part plus de 90 invités. A la table d'honneur, aux côtés des héros de la fête, on remarquait Son Hon. Joseph Guay, maire de St-Boniface, et Mme Guay, M. l'abbé Léon Savoie, curé de Bellegarde, Sask., venu spécialement pour l'occasion, Mmes Frédéric Paquin, Victor Audette et Ovida Bibeau, soeurs et belles-soeurs des jubilaires, ainsi que M. Joseph Bibeau et son épouse et Mlle Célia Châle, frère et soeur respectivement de M. et Mme A. Bibeau. A noter que M. J. Bibeau et Mlle C. Châle agissaient comme témoins au mariage des héros de la fête à Bathgate, D.-N., en 1912.

Le maître de cérémonies pour l'occasion, M. Emile Savoie, gendre des jubilaires, souhaita la bienvenue aux invités, spécialement à ceux venus de l'extérieur pour la fête, dont M. et Mme Howard Kurtz, une nièce de San Francisco, Cal., MM. Arthur et Mathieu Bibeau et Roger Audette, ainsi que Jeannine Phaneuf, tous de Detroit, Michigan. Il présenta ensuite les orateurs invités et fit lecture de lettres et de télégrammes nombreux à l'adresse des jubilaires.

Deux petits-fils de M. et Mme A. Bibeau, MM. Arthur Proulx et Michel Savoie, se firent les porte-parole des invités, en faisant lecture d'une adresse, en anglais et en français respectivement, contenant les voeux traditionnels de longue vie, santé et bonheur aux jubilaires. M. le maire, à son tour, se dit très heureux d'être de la fête, puis il transmit les meilleurs voeux du Conseil de la Cité de St-Boniface.

M. l'abbé L. Savoie fit remarquer le dévouement et la générosité du couple jubilaire. En l'absence du curé de la paroisse, il se fit l'interprète de l'autorité paroissiale en souhaitant bien sincèrement être au nombre des invités lorsque M. et Mme A. Bibeau célébreront leur soixantième anniversaire de mariage.

Les trois filles de l'heureux couple, Mmes Emile Savoie et Emery Proulx, de St-Boniface, et Edouard Lowe, de Calgary, étaient présentes au banquet. Vu qu'un seul des gendres était absent, son épouse, Mme Lowe, fut élue pour exprimer les voeux de la famille immédiate.

M. Emery Proulx répondit avec à-propos aux souhaits des invités et remercia sincèrement, au nom des jubilaires, leurs enfants pour leur délicatesse et leur dévouement dans l'organisation de cette fête mémorable.

M. et Mme Arthur Bibeau ont eu trois filles. Ils ont neuf petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Après le banquet eut lieu une belle soirée sociale à laquelle prenaient part plus de 350 invités.

Remerciements

Par la voie du journal **La Liberté et le Patriote**, M. et Mme Arthur Bibeau désirent remercier chaleureusement tous ceux qui ont bien voulu participer à cette fête, qui leur ont présenté des cadeaux et offert leurs voeux par lettres, cartes de souhaits ou télégrammes.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Il est à croire que notre comité du téléphone fait appel à des arguments convaincants pour attirer nos membres aux assemblées d'intérêt spécial. Encore une fois ils ont démontré la valeur de leur organisation et je pense que la meilleure récompense pour leur effort est de voir les chevaliers répondre à cet appel. Plus de 80 frères étaient présents à la réception du 17 décembre dernier!

Par ailleurs, il est regrettable que tous nos nouveaux troisièmes degrés n'y étaient pas et il est à espérer qu'ils avaient une raison valable pour justifier leur absence.

D'autre part ceux qui étaient là ont bien défendu leur cause. Le frère Mainvielle, député de district no 6, qui était parmi nous, les en a félicités d'ailleurs et leur a, ainsi qu'aux anciens membres, rappelé l'importance de la connaissance des lois de l'ordre, le but de la chevalerie, en général, et de chaque conseil en particulier.

Les gais du comité de l'arbre de Noël nous rapportent que le Père Noël a été très impressionné par les petits enfants des membres du conseil et il tient à remercier tous les membres pour leur coopération. De notre part il n'est que juste que nous remercions le bon vieux père pour tous les beaux cadeaux qu'il a apportés, avec mention spéciale de tous ses aides!

Le frère N. Girard nous parla du "Kaddies' Castle" qui fut organisé dans la salle St-Amant, grâce à la charité des chevaliers du Manitoba. Il nous dit aussi que c'était un plaisir de voir la joie de tous les enfants qui y étaient présents.

Les billets pour la grande soirée du 31 décembre s'en vont comme des petits pains et le frère Dionne tient à informer tous les membres, qui n'en ont pas encore pris, qu'il n'en reste pas beaucoup. Il y a grosse demande pour assister à la célébration de la veillée de l'an. Même notre aumônier a pris deux billets. On se demande maintenant qui va faire usage du second billet! Attendons voir ce qui arrivera le 31 décembre prochain. Bon sens, il doit y avoir pas mal de spéculation en ce moment!

Comme dans les années précédentes, notre conseil a fait un magnifique travail pour le succès de la loterie et il ne nous reste plus qu'à attendre les résultats du tirage qui aura lieu le dimanche 23 décembre! Qui des nôtres va être assez chanceux pour décrocher un prix?

Félicitations au frère et à Mme L. Beaupré pour la naissance d'un garçon, et au frère et à Mme J. Boisjoli pour la naissance d'une fille.

Pour terminer, meilleurs voeux pour une sainte et joyeuse fête de Noël, de votre dévoué

FIGARO.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Excellence du mois de novembre 1962

10e année: François Paradis, Jean Gérard.

9e année: Maurice Roy, Hubert Chaput.

8e année: Léonard Nicolas, Philippe Teillet.

Distribution des prix

Le tournoi annuel avait lieu au mois de septembre, mais la distribution des prix s'est déroulée le 25 novembre.

Les élèves, toujours curieux, voulaient voir les prix au cours de la journée, mais le Père Desautels leur demanda de patienter jusqu'au soir. L'attente valait bien la peine. Quel étalage magnifique! Il y avait des prix pour tous les goûts. Aussi avions-nous des yeux comme des sous neufs!

Claude Laurin et moi, parmi les premiers, étions très nerveux. Claude choisit un miroir et moi, une théière décorée. Ceux qui avaient participé au tournoi furent tous récompensés. Après quelques saynètes et de la musique, on nous invita à déguster la tire de la sainte Catherine.

Nous remercions nos bonnes religieuses toujours si dévouées. Un mot de reconnaissance aussi au Père Desautels et à ceux qui ont donné ces beaux prix.

René SABOURIN,
Syntaxe.

Immaculée Conception

Chaque année, la fête de notre Immaculée Mère est célébrée avec éclat. Nous avions, cette année, pour rehausser les événements, l'ouverture de notre nouvelle école. Quelle occasion pour nous, les benjamins!

L'heureuse journée commença par la messe célébrée par notre supérieur, le Père Sicotte. Les novices de St-Norbert, selon la coutume, chantèrent la messe. Dans le sermon de circonstance, le Père Supérieur souligna les grandeurs et les bontés de Marie et la protection qu'elle accorde à notre maison.

Au début de l'après-midi, les junioristes se rendaient à la patinoire où l'équipe du Juniorat se mesurait à l'équipe des novices. Ce fut l'occasion de l'ouverture officielle de la saison de hockey. Félicitations aux Mazenod du Juniorat qui eurent raison de leurs adversaires au compte de 8 à 3.

Vint enfin l'heure attendue depuis des mois: la bénédiction des nouvelles classes par le Père Lemoine, délégué du Père Provincial. En quelques mots il manifesta la joie de tous et rappela les sacrifices offerts pour la réalisation de cette construction. Il nous encouragea à des efforts redoublés pour la réalisation de notre idéal et le succès de l'oeuvre de la maison.

La journée se termina par le salut du Très Saint Sacrement et un souper qui réunissait Pères, Frères et Junioristes.

Paul QUENNELLE,
Versification.

Mazenods vs St-Adolphe

Le 9 décembre, les Mazenods jouaient leur deuxième partie contre St-Adolphe. Dès le début de la partie, notre équipe compta lorsque Rénald Goulet reçut une passe du robuste Raymond Marion, et André Chaput plaça la rondelle dans le coin du but. Cinq minutes plus tard, notre capitaine, Yves Rochon, comptait à son tour. Mais l'équipe de St-Adolphe ne perdait pas courage après ces quinze minutes de jeu, car Delorme et Legal égalisèrent la partie. Notre René de Rocquigny vérifia bien ses plans et décrocha son but au compte de 4 à 2. Rénald Goulet termina la partie en rendant le pointage à 5 pour le Juniorat.

Merci à St-Adolphe d'avoir accepté notre invitation, et espérons qu'il y aura une autre rencontre sous peu. Nous remercions Claude Guénette qui a arbitré malgré le vent et le froid.

Philippe TROTTIER,
Méthode.

Construction de Bureaux de Poste

Des contrats d'une valeur de $2,839,914 ont été accordés par le Département fédéral des travaux publics, en novembre dernier. Les projets pour le Manitoba comprennent la construction de Bureaux de Poste à Ashern par "Dauphin Fixtures Ltd.", de Dauphin, Man., $20,850, et à Somerset, contrat accordé à "Du Pasquier and Pele Construction", de Somerset, Man., $20,431.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le vendredi 28 décembre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre lesdites demandes seront entendues.

Cas No 600-62 — St-Boniface

Demandeur: J. Fischer (propriétaire)

Objet: La permission de construire et maintenir une addition d'un étage, 10 pieds par 22 pieds, au côté sud de la présente demeure, ladite addition ayant sur le côté sud une cour de 8 pieds de largeur au lieu des 10 pieds tels que requis.

Propriété: 717, rue La Flèche.

(Mlle) M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Nouveau président pour la Fraternité Ste-Rose de Viterbe du T.-O.-F.

Le comité de nomination, formé de Mme Roger Labossière et de M. et Mme Napoléon Boily, prépara sérieusement les élections de la Fraternité. Au soir du 5 décembre, après l'assemblée mensuelle, suivie de la sainte messe, les membres se rendaient à la sacristie. Après la récitation du "Veni Creator", les trois membres sortant de charge demandèrent la bénédiction du R. P. A. Simon, O.F.M., directeur. Les membres profès, votant par bulletin, élisaient d'abord un nouveau président dans la personne de M. Louis Chevrier, longtemps Maitre de Novices dans la Fraternité St-Antoine à Winnipeg. Deux autres membres sont aussi élus.

M. Chevrier s'avança alors devant l'assemblée et, à genoux devant le Directeur, prononça la formule d'acceptation, promettant que, se considérant le serviteur de tous, il ne ménagera ni son temps, ni sa peine pour gouverner avec douceur et humilité, demandant à Dieu de lui venir en aide.

Les deux nouvelles élues avancèrent ensuite avec les autres membres du Conseil pour déclarer ensemble que, "acceptant les charges confiées, elles promettent de les exercer au meilleur de leur connaissance pour le progrès de la Fraternité, dans la fidélité à la règle et aux constitutions.

La chorale de la Fraternité exécuta alors le chant du "Te Deum", sous l'habile direction de Mme Ida Kelly.

A la première assemblée du nouveau Discretoire, le 10 décembre, Mme Arsène Dubé accepta la charge de trésorière, et Mme Israël Dufault, celle d'assistante-promotrice.

Situation financière de la Caisse Populaire

Les directeurs de la Caisse Populaire de St-Boniface ont étudié, à leur réunion du 17 décembre dernier, la situation financière de la Caisse.

L'année 1962 s'annonce comme la plus prospère de son histoire. A la fin de novembre, l'actif atteignait le chiffre imposant de $945,000, une augmentation de $238,000 pour les douze derniers mois. Les membres ont en capital social et en épargne la somme de $839,270. Les prêts en cours s'élèvent à $659,000.

Pour l'année 1962, tout laisse prévoir que la Caisse Populaire de St-Boniface distribuera à ses membres au-delà de $30,000 en boni et en intérêt. Autant d'argent qui reste à St-Boniface et profite aux membres de la Caisse, en plus des autres services qu'ils reçoivent.

En somme, cette situation financière dénote non seulement la grande solidité de la Caisse Populaire de St-Boniface, mais aussi la confiance qu'ont les membres dans l'avenir prometteur de leur Caisse. Les remarques de l'inspecteur de Caisses Populaires, M. Joseph-P. Chabalier, dans son rapport récent, sont pleinement justifiées: "Situation générale. Depuis l'inspection de décembre 1961, votre actif a augmenté de $238,300, provenant principalement d'augmentation de $177,600 en capital social et de $46,790 aux emprunts. Vous comptez 159 sociétaires de plus. Ce sont de beaux progrès".

NOMINATION
La Caisse Populaire de St-Boniface



Maurice Therrien

Le Conseil d'administration de la Caisse Populaire de St-Boniface a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Maurice Therrien au poste de gérant de la Caisse. M. Therrien apporte à ses nouvelles fonctions une expérience variée, comme gérant à la Caisse Populaire de Lorette et comme comptable à la ville de St-Boniface.

* * *

NOMINATION
La Caisse Populaire de St-Boniface



Denis Chénier

La direction de la Caisse Populaire de St-Boniface a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Denis Chénier comme secrétaire et comptable à la Caisse Populaire de St-Boniface. M. Chénier a fait ses études commerciales à l'Institut Collégial Provencher. M. Chénier est présentement comptable chez Kreske.

Mon Collège

Chronique de l'Association des Anciens du collège de St-Boniface

Rencontre mensuelle

L'automne trop beau a retardé la reprise des réunions du mois. Le 11 novembre, une trentaine d'Anciens se retrouvaient à la messe de 10 h. 30. Après le déjeuner, Raymond Bernier et Bernard Aubry apportèrent les derniers renseignements sur l'Oeuvre des Bourses, son status légal, son organisation et ses projets. Suivirent des réponses aux questions et un fécond échange de vues pour le progrès de l'Association et du Collège.

Assemblée générale

C'est le 9 décembre qu'eut lieu, dans l'après-midi, la réunion annuelle de règle. Après la messe, pendant qu'au gymnase un film intéressait les dames, à la salle académique, le président Dureault dirigea l'assemblée générale: rapports, discussion, affaires nouvelles, élections.

Des rafraichissements servirent d'apéritif à un excellent souper-buffet offert par le Collège. La soirée s'ouvrit ensuite par une allocution du R. P. Recteur sur l'Association Internationale des Anciens Elèves des Jésuites. Après quelques morceaux de musique des quatre "Nomades" du Collège, les intellectuels que sont les Anciens se divertirent d'un match inter-facultés, où la faculté des Arts, représentée par les RR. PP. Carrière, Hardy et Leduc, ne put surpasser les facultés déployées de Marius Benoist, Mme Benoist et Léopold Verreault. Tout le monde en apprit, ce soir-là, même le Père Recteur, maître du jeu, qui a su qu'Anciens et professeurs savaient quelque chose.

Le nouveau Conseil

Furent élus pour 1963, à l'Exécutif: Bernard Aubry, président; Léopold Verreault, vice-président; Claude Gagné et Marcel Barnabé, secrétaires; Maxime Desaulniers, trésorier; Armand Dureault, conseiller. Les autres membres du Conseil sont Jean Comeau, Lucien Daoust, Lionel Fréchette, Etienne Gaboury, Lucien Guénette, André Lachance, M. l'abbé Robert Lane, Lucien Paquin et Roméo Verrier.

Souhaits

Le nouveau président remercie les Anciens de leur témoignage de confiance. Il leur présente à tous, ainsi qu'au Collège, ses voeux les plus sincères à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

A Son Exc. Mgr Rémi De Roo, les Anciens, qui en sont si fiers, souhaitent un bon voyage et un épiscopat des plus fructueux.

Il ne s'agit pas de discuter ce qu'est un homme de bien, mais d'être un homme de bien.

MARC-AURELE.

Les élections au Manitoba

(Suite de la première page)

Morris

Bureaux de votation	Perron (Lib.)	Shewman (Cons.)	Tinkler (SC)
Votes anticipés			
Moriss	—	7	1
1A Morris	106	348	132
1B Morris	—	—	—
2 Broadway	30	41	55
3A Lowe Farm	51	126	121
3B Lowe Farm	—	—	—
4 Carlton Sch	16	26	12
5 Silver Plains	53	42	6
6 Rosenort	10	44	13
7 Sperling	30	148	15
8 Brunkhild	56	81	11
9 Sanford	34	75	25
10 Domain	43	75	25
11 La Salle	70	71	14
12 Oak Bluff	45	66	14
13 Ferndale Sch	25	39	38
14 Starbuck	59	102	43
15 Olson Rés.	70	40	6
16 Elie	132	74	7
17 St-Eustache	270	97	9
18 Dacota Siding	30	44	5
19 Springstein	14	6	37
20 St-Frs-Xavier	28	38	12
TOTAL	1119	1623	595

Carillon

Bureaux de votation	Barkman (Lib.)	Dubois (SC)	Thiessen (Cons.)
Votes anticipés,			
St-Pierre	2	1	1
Steinbach	5	0	3
1A Rec Centre	113	133	77
1B Rec Centre	80	50	51
2 Parish Hall	72	61	40
3 Comm Hall	43	34	41
4 Comm Hall	42	32	28
5 Armor Sch	5	5	15
6 Clovis	32	22	6
7 Desaulniers	33	49	38
8 Curling Rink	151	183	31
9 Catellier	18	49	21
10 Ideal Store	134	8	26
11 Auditorium	79	27	186
12 Lister Sch	45	13	33
13 Galowaychuk	59	3	27
14 Sarto Hall	117	18	61
15 Borkowski	114	4	47
16A Municipal H.	132	20	109
16B Municipal H.	136	25	76
17A Curling Rink	164	24	87
17B Curling Rink	168	11	66
18 Legion Hall	141	12	69
19 Mme Balcaen	29	0	14
20 School House	29	2	26
21 Comm Hall	90	3	40
22 Emile Poiron	51	9	7
23 Kerry Sch	8	0	10
24 Steinbach H	7	2	2
25 E. Saliberry	4	3	3
26 Haven Home	1	1	12
27 Otterburne	9	6	11
28 Grenthal	0	0	10
TOTAL	2113	810	1274

St-Boniface

Bureaux de votation	Desjardins (Lib.)	Léveillé (Cons.)	Wright (NPD)
Votes anticipés	12	10	1
1 143 Grandin	117	41	6
1A 143 Grandin	99	29	10
2 336 Notre-D.	88	37	18
2A 336 Notre-D.	159	49	14
3 175 Masson	124	43	10
3A 175 Masson	99	41	11
4 Provencher	266	86	13
5 Old Folks' H	192	39	4
5A Old Folks' H	95	53	4
6 Provencher	123	37	4
6A Provencher	166	50	9
7 Scout Hall	117	44	8
7A Scout Hall	153	53	16
8 454 Ritchot	123	36	22
8A 454 Ritchot	139	42	13
9 De la Morénie	154	60	14
9A De la Morénie	110	74	10
10 Berry Hall	123	37	9
10A Berry Hall	81	23	3
11 Qu. Elizabeth	143	82	14
12 467 Goulet	111	87	81
13 Cl. St-Vincent	94	90	38
14 Cl. St-Vincent	83	53	22
14A Cl. St-Vincent	89	62	16
15 Norwood Ch	79	47	25
15A Norwood Ch	88	49	38
16 King George	140	70	41
17 Champlain Cl.	144	101	35
18 Champlain Cl.	162	97	33
19 Falcon Club	100	59	24
19A Falcon Club	64	40	31
20 Credit Un. H	100	119	33
21 501 Plinguet	99	30	16
21A 501 Plinguet	105	41	16
TOTAL	4141	1911	662

Ste-Rose

Bureaux de votation	Fletcher (Cons.)	Hoefer (NPD)	Molgat (Lib.)
Votes anticipés	10	—	8
1 Riding Mt.	92	3	71
2 Glenallan	13	4	33
3 Glenella	101	7	112
4 Waldersee	52	4	84
5 Amaranth	61	5	144
6 Sandy Bay	55	3	84
7 Oswald Rés.	19	1	29
8 Kelwood	158	7	155
9 McCreary	480	28	185
10 Glenhope	12	3	32
11 Alonsa	60	24	175
12 Harcus	13	0	35
13 Kinosota	34	—	44
14 Portia	1	—	14
15 Sunrise	14	2	14
16 Laurier	47	4	162
17 Ste-Rose	92	6	506
18 Ste-Amélie	21	1	97
19 Rorketon	66	12	150
20 Moose Bay	15	18	58
21 Toutes-Aides	20	2	79
22 East Bay	18	1	15
23 Magnet	15	—	28
24 Methley	13	4	11
25 Cayay	17	2	64
26 Moore Dale	1	—	12
27 Eddystone	2	—	31
28 Shergrove	3	—	21
29 Lonely Lake	2	—	13
30 Ebb & Flow	14	2	65
31 Reedy Creek	9	—	18
32 Reykjavik	4	—	28
33 Hillridge	9	1	58
TOTAL	1545	144	2629

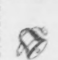
La Vérendrye

Bureaux de votation	Préfontaine (Cons.)	Thuot (SC)	Vielfaure (Lib.)
Votes anticipés	1	—	3
1 Ste-Agathe	89	31	82
2 Glenlea	47	8	2
3 St-Norbert	58	15	38
4 St-Adolphe	110	34	98
5 Ste-Agathe	14	7	26
6A Niverville	48	76	42
6B Niverville	33	64	28
7 Ile-de-Chênes	45	18	43
8 New Bothwell	10	47	27
9 Chortitz	9	32	23
10 Landmark	48	44	21
11A Steinbach	12	15	39
11B Steinbach	24	9	33
12 Ste-Anne	21	24	44
13 Ste-Anne	75	39	130
14 Ste-Anne	63	25	119
15 Richer	53	16	93
16 Giroux	31	54	78
17 Steinbach	46	11	32
18 La Broquerie	42	64	107
19 La Broquerie	20	45	53
20 Marchand	6	1	45
21 Richer Est	36	7	41
22 Hadashville	50	21	43
23 Prawda	23	—	37
24 McMunn	13	1	18
25 E. Braintree	35	6	22
26 Indian Bay	2	—	3
27 Falcon Lake	13	4	20
TOTAL	1077	718	1390

Cypress

Bureaux de votation	Mme Forbes (Cons.)	Stonehouse (Lib.)	Turner (SC)
Votes anticipés, Carberry	—	—	—
Votes anticipés, Treherne	—	—	—
1 Shearer Rés.	35	46	7
2 Haywood	117	124	5
3 St-Claude	228	240	2
4 Notre-Dame	235	195	23
5 Rathwell	189	40	3
6 Wilson Rés.	100	41	1
7 Trehern	298	158	10
8 Stanton Rés.	43	34	6
9 Holland	215	182	16
10 Cypress River	98	96	16
11 Rossendale	79	60	3
12 Lavenham	16	22	10
13 Rae Hall	29	12	1

14 Arizona	29	12	1
15 Castle Hill	48	25	3
16 Carberry	206	116	28
17 Carberry	230	133	12
18 Shilo	27	21	2
19 Summerville	48	20	11
20 Brookdale	64	73	9
21 Oberon	47	25	17
22 Wellwood	85	56	50
23 Edrans	33	20	3
24 Sidney	105	54	15
25 Norfolk	34	28	4
26 Rose Hill	16	24	—
27 Margaret Mem.	3	8	—
TOTAL	2295	1664	245



Nos meilleurs voeux
pour un Joyeux Noël
et une Bonne Année

Jeanne's Bakery

931, avenue Notre-Dame, Winnipeg — Tél.: SPruce 4-2554
577, avenue Mountain, Winnipeg — Tél.: JUstice 2-3110
704, rue Watt, Winnipeg — Tél.: EDison 4-7869

NOUS SOMMES HEUREUX
D'OFFRIR NOS MEILLEURS SOUHAITS
DE NOËL
ET DU NOUVEL AN
à nos amis et clients

LYCEUM PHOTO STUDIO

Edifice Stobart, 290, ave Portage, Winnipeg — WH 2-6042
Hector POIRIER, prop. — Albert MOUSSEAU



Joyeux Noël
et Bonne et
Heureuse Année
à tous nos clients et amis

LA TOUR EIFFEL

Pâtisserie Française
529, avenue Ellice, Winnipeg — Tél.: SPruce 5-4334



Nous sommes heureux d'offrir
à tous nos clients et amis
nos souhaits de
JOYEUX NOËL
et Bonne, Heureuse Année

Charles Lanthier & Fils

Ventes et réparations de fourrures
99½, rue Marion — Tél.: CEdar 3-6850

Nos bons souhaits pour un
Joyeux Noël et une
Bonne et Heureuse Année
*

La Cie PARENT Limitée

462, édifice Grain Exchange — Tél.: WHitehall 2-6634

NOS MEILLEURS VOEUX pour un
Joyeux Noël
et
une Bonne Année

MECKLING FURS

146, avenue Provencher — Tél.: CHapel 7-8182



Que Noël et la
Nouvelle Année
soient des plus joyeux
POUR TOUS NOS
CLIENTS et AMIS

FOREST, GUENETTE & CIE

Ste 6 - Edifice Banque Canadienne Nationale,
431, rue Main, Winnipeg 2, Man.
Téléphone: WHitehall 3-6189



Joyeux Noël et
Bonne et Heureuse Année
à tous nos clients et amis

DUSESSOY'S "IGA"

570, rue Des Meurons, St-Boniface
2675, avenue Portage, St. James



Tous nos meilleurs voeux
de bonheur et de prospérité
à nos clients et amis
à l'occasion des fêtes
de Noël et du Nouvel An.

Canadian Imperial Bank of Commerce

Angle des rues Taché et Marion,
St-Boniface (Norwood), Man.
W. J. FAWCETT, gérant

Nos meilleurs souhaits
pour Noël et le Nouvel An
à tous nos clients et amis

Noé Rodrigue

EPICIER ET BOUCHER
433, chemin Ste-Marie — Tél.: CHapel 7-1097



Nous sommes heureux d'offrir
nos meilleurs souhaits
pour un Joyeux Noël et
une Bonne et Heureuse Année

A. "Pete" Léger

BARBIER-COIFFEUR,
289, rue Des Meurons, St-Boniface.
Téléphone: CEdar 3-5237



A tous nos amis et clients
Souhaits Cordiaux de
Noël et du Nouvel An

L'ÉPICERIE ANDRÉ

189, rue La Vérendrye — St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-1837

Nous sommes heureux d'offrir
nos meilleurs souhaits
de NOËL et du
NOUVEL AN
à tous nos amis et clients

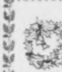
L'Hôtel Touriste

et le Restaurant FLEUR de LIS
Taché et Provencher — St-Boniface

Meilleurs voeux de *Joyeux Noël*
et de Bonne Année
à tous nos clients et amis

Produits laitiers **MEDO-LAND**

376, rue Marion — Tél.: CHapel 7-1114



UN JOYEUX NOËL ET UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
à tous nos clients et amis

Andrew's Restaurant Ltd.

Marion et Taché — Téléphone: CE 3-5728



Nos meilleurs souhaits
de Joyeux Noël
et de Bonne Année
à tous nos clients et amis

Dolorès Beauty Salon

9, chemin Ste-Marie — Téléphone: CHapel 7-9713
Dolorès Mahaffey et le personnel

Nous sommes heureux d'offrir à tous nos amis et clients
nos meilleurs souhaits
pour un JOYEUX NOEL
et une BONNE ANNEE

ÉPICERIE CARRIÈRE

Henri CARRIERE, propriétaire
248, rue Cathédrale — Tél.: CHapel 7-1667

THE fabric CENTRE
IMPORTED FINE FABRICS

Souhaits pour
les Fêtes
et
Meilleurs
Voeux
à vous
et
aux vôtres

255, RUE VAUGHAN — TELEPHONE: WH 3-9255
à quelques pas au sud de l'ave Portage, face à l'entrée est de la Baie
WINNIPEG
AUSSI 116B POLO PARK SHOPPING CENTRE



Meilleurs Voeux
pour un Joyeux Noël et
une bonne et heureuse année
à tous nos clients et amis

ED'S LUNCH

Avenue Provencher — St-Boniface

Un Joyeux Noël et une
Bonne et Heureuse Année
à tous nos amis et clients

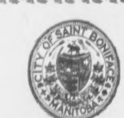
The Little Gallery

396, ave Notre-Dame, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4620
Offrez de belles peintures comme cadeaux de Noël

JOYEUX NOËL
et
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
à tous nos clients et amis

ANT. LANTHIER & FILS

254, rue Main, Winnipeg — Téléphone: WHitehall 2-3891





LA COMMISSION DE POLICE
ainsi que
LE CHEF ET
LE PERSONNEL DE LA
POLICE DE ST-BONIFACE
vous présentent
leurs voeux les plus sincères
DE BONHEUR ET DE PROSPÉRITÉ
à l'occasion
de Noël et du Nouvel An

Voeux Sincères
de Joyeuses Fêtes
et de Bonne et Heureuse Année
à tous nos clients et amis

TACHÉ PAINT & GLASS

C.-E. JAMAULT
298, avenue Taché — Tél.: CHapel 7-1047

Nous sommes heureux
d'offrir nos meilleurs souhaits
de Noël et
du Nouvel An
à tous nos clients et amis

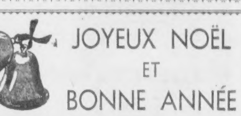
RELIANCE TYPEWRITER CO.

OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
275, avenue Taché, St-Boniface — Téléphone: CEdar 3-1796

Nous souhaitons à tous nos clients et amis
UN JOYEUX NOËL
ET
UNE BONNE ANNÉE

PANTER'S SPECIALTY SHOPPE

125½, rue Marion — Téléphone: CHapel 7-3075



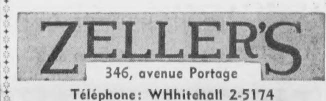
JOYEUX NOËL
ET
BONNE ANNÉE
à tous mes clients

R.-E. (Bob) Breault

765, rue Marion
Téléphone: CEdar 3-2489
HUILE DE CHAUFFAGE

PRODUITS ESSO IMPERIAL

Meilleurs Voeux
de Joyeux Noël et de Bonne Année



346, avenue Portage
Téléphone: WHitehall 2-5174

Joyeux Noël,
Bonne et
Heureuse Année
à tous nos clients et amis

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.

100, édifice Paris, Winnipeg - Tél.: WHitehall 3-5408

Nous sommes heureux
d'offrir nos meilleurs souhaits
de NOËL et du NOUVEL AN
à nos amis et clients

J.-R. POIRIER REALTY

Appt 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9, Manitoba
JOSEPH TRUDEAU — J.-R. POIRIER
Téléphone: GRover 5-1876

Nous sommes heureux
d'offrir nos meilleurs voeux
de NOËL et
du
NOUVEL AN
à tous nos membres et amis

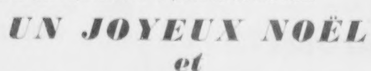


La Chambre de Commerce de Saint-Boniface

108, rue Marion, Norwood, Man.
Téléphone: CHapel 7-6991

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE

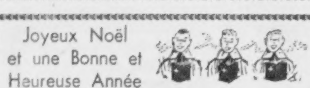
194, avenue Provencher, Saint-Boniface



Les Officiers et le Personnel souhaitent
à tous ses membres et leurs amis et aussi à toutes
les autres Caisses Populaires de la province du Manitoba



UN JOYEUX NOËL
et
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE



Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

En cette dernière chronique de l'année 1962, nous aimerions laisser de côté la formule habituelle, c'est-à-dire faire le reportage des activités du Conseil, et concentrer nos efforts sur un sujet d'actualité: La période des Fêtes.

Pour ce faire, nous aimerions dire quelques mots en faveur de la christianisation du temps des fêtes. Le R. P. Emile Gervais, S.J., écrivait tout récemment un éditorial dans "Le Message des Fondateurs de l'Eglise du Canada", où il disait ceci: "Les fêtes de Noël et du Jour de l'An nous fournissent une excellente occasion de pratiquer quelques-unes de nos traditions les plus vénérables, les plus chargées de sens chrétien: l'assistance fervente à la messe de minuit, la visite à la crèche, l'offrande des cadeaux apportés par le petit Jésus aux enfants sages . . . et moins sages, la bénédiction paternelle au matin du Jour de l'An. Nous invitons tous les Chevaliers de Colomb, à se joindre à la croisade, renouvelée chaque année dans les milieux les plus divers, en faveur de la christianisation du temps des fêtes. Ce n'est pas sans besoin. Il n'est peut-être pas de circonstance où apparaissent plus vivement les ravages causés dans nos moeurs par une mentalité de plus en plus païenne et antinationale. "Santa Claus" a détrôné le petit Jésus, les réveillons bruyants et abondamment 'mouillés' éclipsent la messe de minuit, quand ils ne la suppriment pas tout simplement. Et dans combien de foyers a-t-on encore le souci d'aller prier et d'amener ses enfants à la crèche, de sanctifier l'aube du Jour de l'An par la bénédiction du représentant de Dieu, le père de famille?".

Vous conviendrez tous, frères chevaliers, que ces quelques lignes nous invitent à réfléchir, à faire un examen de conscience et à déterminer franchement si nous avons gardé, dans chacun de nos foyers, quelques-unes de nos belles traditions catholiques et françaises; sinon, quel meilleur temps de formuler la résolution bien arrêtée de se reprendre.

La première partie de l'année colombienne est chose du passé. Notre Conseil a été des plus actifs, et toutes ses entreprises ont été bien secondées et menées à bonne fin. Pas besoin de dire la reconnaissance qu'éprouve notre vénérable Grand Chevalier; aussi me demande-t-il de transmettre publiquement ses remerciements les plus sincères et ceux de son Exécutif à tous et chacun pour l'appui qu'ils ont reçu et pour la collaboration étroite dont tous ont fait preuve.

A tous les frères chevaliers, un Joyeux et Saint Noël. Que l'année 1963 apporte à tous Bonheur, Santé et Prospérité.

Des remerciements bien sincères à **La Liberté et le Patriote** et au poste CKSB, pour l'entière coopération qu'ils accordent toujours au Conseil. A la direction et au personnel de ces deux bastions de la langue française, nos meilleurs voeux.

Avec le journal, Après Tout prendra un petit congé. L'a-t-il mérité . . .

APRES TOUT.

La vie n'est pas tellement courte qu'il n'y ait pas de place pour la courtoisie. — Emerson.

Sainte-Marie

Partie de cartes

Les dames organisatrices de la partie de cartes de dimanche soir 16 décembre, Mme Roger Fillion, présidente, et ses auxiliaires, n'ont qu'à se féliciter du beau succès remporté. Leurs craintes de manquer leur coup à cause de la proximité des Fêtes n'étaient certainement pas fondées et elles eurent un joli montant à offrir à la paroisse. Somme toute ce fut une soirée bien organisée et tout marcha rondement.

M. André Frey s'est exécuté comme maître de cérémonies avec l'amabilité et le savoir-faire qui lui est ordinaire. Le goûter servi avec un café chaud fut délicieux. Tout ce qui manquait pour rendre la soirée parfaite, c'était un plus grand nombre de paroissiens, surtout du groupe organisateur. Ils auront une chance de se reprendre en janvier, lors de la deuxième partie.

Noël

La messe de minuit, suivie de la messe de l'Aurore, sera chantée par M. l'abbé Jacques Bertrand, paroissien de Ste-Marie. Le "Minuit Chrétien" sera chanté par Mme Hubert Philippot. M. l'abbé Roland Bélanger, curé, dirigera le chant. La chorale des adultes exécutera des cantiques en fran- dis que la chorale des enfants chantera des cantiques en français durant la messe de l'Aurore.

Le jour de Noël même, les messes seront à 9 h., 9 h. 30 et 10 h. 30 a.m. Ce seront des messes lues et M. l'abbé Bélanger sera le célébrant.

Les confessions de Noël, le 24 décembre: de 3 h. à 4 h., et le soir de 7 h. à 9 h. et de 10 h. 30 à 11 h. 30 p.m. Il faudrait autant que possible se rendre pour le commencement de la période de confessions.

Améliorations

Un travail qu'on projetait depuis plusieurs années a finalement été exécuté. La salle de débarras à l'arrière de l'église a été remplacée par une estrade pour la chorale. Tout en améliorant la vue d'ensemble de l'église, ce changement aidera la chorale à mieux suivre les mouvements du prêtre à l'autel et permettra une meilleure audition des voix.

Un autre projet très utile et même nécessaire pour compléter le dehors de l'école est bien l'addition de son nom en grandes lettres blanches d'environ un pied de hauteur chacune, placé au-dessus de l'entrée principale de l'école, récemment. Combien l'ont remarqué? Ces deux travaux furent achevés grâce à la coopération de plusieurs messieurs de la paroisse. Comme on ne connait pas tous les noms et, afin de ne blesser personne, il suffira de dire que les paroissiens leur savent gré pour leur initiative et leur bon travail.

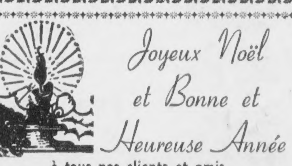
Souhaits

A tous Joyeux Noël, Bonne, Heureuse et Sainte Année! Surtout, n'oubliez pas en 1963 que la chronique est complète seulement dans la mesure ou vous coopérez. Passez donc vos nouvelles à votre correspondante, signalez 256-3816 après 6 h. p.m. ou en fin de semaine. Merci à ceux qui ont rendu la tâche plus facile en 1962 et surtout à M. le curé pour son aide précieuse.

















Dunrea

Distingués visiteurs

M. Edouard Gagnon, P.S.S., ... supérieur du grand séminaire de St-Boniface, maintenant ... Major de ... Amérique ... de M. l'abbé ... Caron, vicaire à ... de passage au presbytère et au couvent.

Ça et là

La chorale est à exercer une ... et chants appropriés pour la fête de Noël

Dans la cour du presbytère, bien en vue, à l'instigation de M l'abbé C Vachon, curé, une rustique crèche de Noël a été installée; ses personnages ont été généreusement offerts par une personne de Brandon. Plusieurs hommes de la campagne et du village y ont travaillé avec diligence, des circuits électriques ont été installés dans la belle épinette avoisinante et le soir le tout offre un coup d'oeil merveilleux, sous les lumières scientillantes.

Laurier

Baptêmes

Le 16 septembre premier baptême dans la nouvelle église, Colleen-Marie, fille de John Bendell et de Thérèse Jeannotte. Parrain et marraine, M. et Mme Gilbert Jeannotte

Le 14 octobre: Michel-Thomas-Joseph, fils de Joseph Letain et de Florence Gobeil. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Gobeil

Le 28 octobre: Norman-Jess-Eugène, fils de Laurence Daphinais et d'Elisabeth Ward. Parrain et marraine, Eugène Dutilleul et Shirley St-Godard.

Le 2 décembre: Marcien-Paul-Emile, fils de Léon Bouchard et de Corinne Brémault. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Bisson

Le 16 décembre: Maurice-Joseph-Adélard, fils de Gordon Bernarstin et d'Albina Boisvert. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Boisvert.

Statistiques

Au cours de l'année 1962, il y eut à Laurier 17 baptêmes, [illegible] mariages et six sépultures

Enfants de Marie

Le dimanche 16 novembre, les enfants de Marie organisèrent une soirée de bingo au profit des oeuvres paroissiales. Ce fut un beau succès. Entre autres, les profits serviront à acheter un ciboire. Félicitations à ces jeunes filles pour leur bel esprit d'initiative.

En la fête de l'Immaculé Conception furent reçue enfants de Marie, Lorraine Bouchard, Angèle Délaurier, Lucille Duruisseau, Vivianne Jeannottet, Thérèse Labelle, Blanche Leclerc, Lizette Letain, Lucille Maguet, Odile Saquet, Jeannette Tardiff, Dianne Plessis et Vivian Smith. La cérémonie se déroula en la chapelle du couvent des religieuses et fut suivie d'un succulent goûter, amabilité des religieuses.

Concours de la Relève

La soirée d'élimination du concours de Bonnes Expressions de la Relève avait lieu cette année à Laurier.

Y participaient: Armand Legal et Joanne Lafrenière, de Ste-Rose-du-Lac, Ernest Gagnon, de Ste-Amélie, Lorraine Leclerc et Brigitte Letain, de Laurier.

M. l'abbé Joseph Desjardins, curé de McCreary, M. Auguste Arnal, de Ste-Rose-du-Lac, et M. l'abbé R. Lavoie, curé de Laurier, agissaient comme juges.

Mlle Joanne Lafrenière, de Ste-Rose-du-Lac, sortit gagnante, et depuis lors elle remporta aussi les honneurs de la province.

On est fier de voir une jeune fille "du nord" parvenir à un si grand honneur et on la félicite de tout coeur.

La Broquerie

Une soirée réussie

Il y avait salle comble le dimanche 16 décembre à la partie de cartes de l'école élémentaire. Le tirage favorisa Mme Edouard Taillefer pour le premier prix, et la Rév. Sr Lussier, S.G.M., pour le deuxième. Un programme des plus intéressants se déroula dans l'atmosphère de Noël.

Les profits seront employés à l'installation d'une crèche à l'extérieur de l'école. Selon toute prévision, les paroissiens n'auront pas à jalouser les vitrines des grands magasins où virevoltent toutes sortes de personnages où, à travers mille décors, il ne manque qu'une chose: Celui que l'on doit fêter.

M. l'abbé U. Lafond, curé, adressa des éloges aux organisateurs de la soirée pour l'heureuse initiative et il termina par un mot de félicitations au nouveau député du comté de LaVérendrye, M. Albert Vielfaure, à qui la soirée avait été dédiée.

Dans une allocution des mieux appropriées, M. Vielfaure remercia les paroissiens de cette marque d'estime. Il dit aussi sa reconnaissance à ses anciennes institutrices, les Révérendes Soeurs Grises, de même qu'à sa première maîtresse de l'école St-Roch, Mme Georges Gosselin. Puis il donna aux élèves de bons conseils, les exhortant à bien profiter des années passées à l'étude.

Enfin, Monsieur le Député remercia tous les électeurs, ceux qui ont voté pour lui aussi bien que ceux qui, en accordant à d'autres leur support, ont agi selon leur bonne foi et leurs principes. C'est là l'avantage d'une saine démocratie

M. Vielfaure, M.A.L.

M. Albert Vielfaure, fils de feu M. Marius Vielfaure et de Marie-Louise Balcaen, de La Broquerie, a fait ses études secondaires au couvent des Soeurs Grises à La Broquerie. Marié à Mlle Solange Desrosiers, d'Otterburne, en août 1951, il est maintenant père de quatre enfants

Homme d'affaires bien connu M. Vielfaure s'est toujours mêlé activement aux divers mouvements de la paroisse. Il est actuellement le dévoué président de la Société St-Jean-Baptiste, si vivante à la Broquerie

M. le Député désire profiter de l'occasion pour remercier tous les électeurs du comté de LaVérendrye et exprimer à tous ses meilleurs sentiments. "Maintenant que l'élection est terminée, dit-il, donnons-nous la main et travaillons ensemble pour le plus grand bien de tous

Assemblée de l'A.P.M.

Le mardi 11 décembre avait eu l'assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres, sous la présidence de M Laurent Gagné. Le programme comportait un retour sur l'enquête de l'assemblée précédente, ayant pour sujet l'éducation des enfants

Une discussion très animée se fit d'abord en équipes, se clôturant par une réunion plénière des plus intéressantes. On fit alors ressortir les avantages d'étudier, de discuter et de s'amuser avec ... enfants. Nul d... ... auront tiré profit d'une étude ... et constructive. En attendant le plaisir de se retrouver au début de 1963. A tous les membres ... Joyeux Noël et Bonne, H... et Sainte Année

Le Cinéma — Ma responsabilité

GIGOT — Tous

Américain. 1962. 104 minutes Technicolor. Comédie réalisée par Gene Kelly avec Jackie Gleason, Katherine Kath et Diane Gardner

Gigot, un pauvre muet pas très futé, est la tête de turc des gens de son quartier. Un soir, Gigot trouve une femme, Colette, et sa fillette, Nicole, réfugiées sous un portique pour y passer la nuit. Il les emmène dans son misérable logis et prend soin d'elles. Colette s'étant enfuie pour retrouver un ancien ami, Gigot, déçu, se sauve avec la petite Nicole. Accusé d'avoir kidnappé l'enfant, il est bientôt poursuivi par la police et les habitants du quartier. On le rejoint, mais pour le voir tomber accidentellement dans la Seine. Le croyant noyé, tous se font d'amers reproches et lui assurent des funérailles solennelles. Gigot se faufile jusqu'au cimetière où il est découvert. La poursuite reprend de plus belle

Gigot est avant tout un film d'acteur destiné à mettre en vedette le célèbre comédien Jackie Gleason. Même s'il charge un peu son personnage, Gleason n'en manifeste pas moins un talent remarquable de mime, qui fait penser par moments à Charlie Chaplin. L'ensemble est du bon cinéma où se mêlent habilement la cocasserie et la tendresse

Appréciation morale: La bonté de coeur du héros est bien mise en valeur dans ce film qui convient à tous les publics. Tous.

• • •

THE LADY AND THE TRAMP — Tous

Américain. 1954. 73 minutes. Cinémascope. Technicolor. Dessin animé produit par Walt Disney et réalisé par Luske, Geronimi et Jackson avec Peggy Lee et Barbara Luddy

La "Lady" est une petite chienne épagneule élevée comme une princesse par un jeune couple. La naissance d'un bébé relègue la favorite au second plan, causant ainsi un drame dans la gent animale. Un "Tramp" sympathique devient le galant de la Lady que poursuivent de leurs assiduités un boule-dogue anglais, un pékinois et un chien russe. Avec le concours de son fiancé bâtard, la Lady défendra le bébé de ses maîtres contre un vilain rat et retrouvera ainsi l'affection de jadis.

Raconté en cinémascope, ce mélodrame sentimental, teinté d'humour, s'apparente à une fable. La race canine tient la première place et se permet de juger les humains d'une manière inoffensive mais qui porte quand même. Sur le plan technique aucune innovation, le style employé étant dans la tradition classique des précédentes oeuvres de Disney.

Appréciation morale: Malgré quelques fautes de goût, ce film constitue un divertissement sympathique pour tous.

• • •

IT'S ONLY MONEY — Adultes et adolescents

Américain. 1962. 84 minutes. Comédie réalisée par Frank Tashlin avec Jerry Lewis, Zachary Scott et Joan O'Brien.

Lester March rêve de devenir détective comme son idole Pete Flint. Avec lui, il se lance à la recherche du fils et héritier d'un génie en électronique qui est mort en laissant une fortune colossale. Les deux hommes réussissent à s'introduire dans la maison du millionnaire où veille un avocat qui veut épouser la soeur du défunt, Cecilia, car celle-ci doit hériter si le fils n'est pas retrouvé. Mais voilà que Cecilia reconnait en Lester les traits de son frère. L'avocat et son aide, Léopold, cherchent alors à supprimer Lester. Cependant, l'infirmière qui s'occupe de Cecilia parvient à démasquer les escrocs avant d'épouser un Lester remis de ses émotions.

Frank Tashlin est le réalisateur qui, jusqu'à présent, a su le mieux exploiter le talent comique particulier de Jerry Lewis. Cette fois-ci cependant la formule n'a pas marché et le film tombe à plat. Les quelques gags réussis se comptent sur les doigts de la main et, au lieu de trouvailles originales, l'on doit se contenter des grimaces et gesticulations frénétiques de la vedette

Appréciation morale: Quelques légèretés sont perdues dans un ensemble anodin

• • •

ESCAPE FROM EAST BERLIN — Tous

Américain. 1962 89 minutes Drame réalisé par Robert Siodmak avec Don Murray, Christine Kaufmann et Werner Klemperer

L'action se situe à Berlin-Est au début de l'année 1961. Un jeune Allemand est abattu par les Vopos en voulant franchir le "mur de la honte" pour gagner Berlin Ouest. Sa soeur, Erika, tente également sa chance, mais est retenue par l'ami de la victime, Kurt Schroeder, qui l'emmène chez lui pour la cacher des gardes qui la recherchent. Devant les instances des membres de sa famille et d'Erika qui veulent absolument fuir en Allemagne de l'Ouest Kurt entreprend avec eux le creusage d'un tunnel sous sa maison contigue au mur. Après des semaines de travail marquées de toutes sortes de difficultés et même d'une trahison au dernier moment Kurt, Erika et vingt-six autres personnes parviennent enfin à recouvrer la liberté

Sans grande profonde... sur le plan dramatique q... le plan psychologique, ce ... qui raconte un fait authentique récent, se voit a... intérêt. Les éléments de suspense sont toutefois assez facil... mise en scène n'offre ... remarquable. L'interpréta... honnête

Appréciation morale: ... condamne la tyrann... valeur la solidarité ...

• • •

BARABBAS: A II — Adultes et adolescents

Américain 1962 144 ... Technirama 70. Technicolor. R... par Richard F... Anthony Quinn et S... ga...

Il s'agit de ... qui fut compar... ...

Barabbas reprit son train de mauvaise vie. De nouveau il est emprisonné et est condamné à l'esclavage. D'abord il devient mineur en Sicile, puis gladiateur à l'arène romaine. Malgré tous ... méfaits, ses problèmes, il ne ... s'empêcher de penser au Christ, à son crucifiement, à sa résurrection. Petit à petit il de... ... de la puissance ... e. Cependant ses ... resteront toujours ...

... imaginaire bien monté, un grand spectacle comportant quelques scènes réalistes ... technique, selon certains critiques, est excellente

Appréciation morale: Le film comporte quelques scènes de violence et s'adresse aux adolescents et aux adultes

• • •

THE MANCHURIAN CANDIDATE: A III — Adulte

Voir l'appréciation dans le journal **La Liberté et le Patriote** du 14 décembre

• • •

GYPSY: B — Adultes avec réserves

Ce film est définitivement pas pour les adolescents et les enfants.

Haywood

Baptêmes

Le 7 octobre: Roger, fils de Louis Dedieu et de Jeanne Rey, né le 28 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Fay.

Le 14 octobre: Roger, fils de Lucien Vaillant et de Rose Pilloud, né le 4 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Pilloud

Le 4 novembre: Monique, fille d'Aimé et de Simone Poirier, née le 24 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Picton.

Le 11 novembre: Rénald, fils d'Hervé Rémillard et d'Anne-Marie Malo, né le 4 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Rémillard.

Le 11 novembre: Roger, fils d'Omer Poirier et de Rhéa Gossaye, né le 2 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Gaultier.

Le 2 décembre: Paul, fils de Benoit Gagné et d'Antonia Massinon, né le 21 novembre. Parrain et marraine, Denis Chapellaz et Lucille Gautron.

Malades

Mme Pierre Souque, après un séjour d'environ un mois à l'hôpital de St-Claude, est maintenant pensionnaire au Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes. Ses gendre et fille, M. et Mme Armand Richard, de Fargo, D.-N., sont venus lui rendre visite.

Mme Marguerite Labossière, après plusieurs semaines de traitement à l'hôpital de St-Claude, est de retour chez elle en bonne voie de guérison.

M. et Mme Charles Dubusschère sont patients à l'hôpital de Treherne.

Mme René Viallet et M. Thuribe Perreault sont hospitalisés à St-Claude.

Le petit Michel Tarko, sous les soins de M. le Dr Champagne, est patient à l'hôpital de St-Claude.

Conférence de presse

REGINA — Le cabinet provincial a tenu sa première conférence de presse, le vendredi 14 décembre, dans la chambre 267 des édifices du parlement. Les membres du gouvernement continueront à recevoir ainsi les journalistes après leurs réunions, chaque deuxième vendredi du mois.

Lorette

Décès

Le dimanche 9 décembre, Mme Peter Keating (Hermine St-Amant), âgée de 54 ans, est décédée à l'hôpital général de St-Boniface.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Peter Keating; un fils, Denis; quatre soeurs, Mmes Marie Brocker, de Gull Lake, Robert Wilks, de Red Lake, Dave Thompson, de St-Vital, et Alex. Arnould, d'Ile-de-Chênes; quatre frères, M. Aimé St-Amand, de Lorette, M. Georges St-Amand, de St-Vital, et MM. Alfred et Thomas, de St-Boniface.

Mme P. Keating avait une piété remarquable. Elle vit venir la mort avec courage et résignation. Malade d'un cancer depuis quelques années, elle passa les derniers mois de sa maladie chez sa soeur, Mme Alex. Arnould, d'Ile-de-Chênes, et ne resta que quelques jours à l'hôpital avant sa mort.

M. l'abbé G. Lévesque, vicaire, chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbbés R. Bélanger, curé, et J.-L. Caron, vicaire à Ile-de-Chênes, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Roger, Norman et Aimé Arnould, Marcel, David et Daniel Thompson.

La défunte était membre du Tiers-Ordre de St-François et aussi membre des Dames de Ste-Anne, dont quelques-unes tinrent les cordons du poêle. Ce furent Mmes Irène Gauthier, Annette Grossman, Léoda Lebrun et Rita Dorge. Mmes Bertha Marcoux et Denise Demanke firent la quête. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière paroissial.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Lazare

Noël!

Tous les paroissiens sont à faire les préparatifs des Fêtes: décorations, cuisine, achats de cadeaux, jouets pour les plus jeunes, etc. Partout on trouve une atmosphère de fête.

Le grand arbre tout illuminé au centre de la rue principale, et la crèche construite au bout de cette même rue donnent certainement un beau coup d'oeil à tous les passants. Il y a aussi les demeures toutes décorés et bien illuminées.

La chorale est à préparer une belle messe de Minuit qui sera célébrée dans la nouvelle église.

Au temps des Fêtes, il y a toujours échange de cadeaux. Ici, à St-Lazare, la paroisse offrira au Messie une nouvelle maison. C'est sans contredit une occasion sans pareille que de pouvoir recevoir Jésus le jour de sa fête dans une église toute neuve.

Le chroniqueur désire remercier tous ceux qui lui ont fourni des nouvelles au cour de l'année. Un merci tout spécial à M. Armand Guénette. Si on a trouvé quelques articles intéressants dans **La Liberté et le Patriote** pour St-Lazare, ils sont dus à sa plume.

A tous et chacun, Joyeux Noël, Bonne Heureuse et Sainte Année et le Paradis à la fin de vos jours.

Çà et là

Les paroissiens de St-Lazare ont encore fait preuve de générosité envers l'église. Une campagne était lancée il y a trois semaines en vue d'acheter de nouveaux bancs pour le nouvel édifice. On dit que ce fut un succès et que ces bancs seront dans l'église dans trois ou quatre mois.

Le bazar organisé par l'Association Athlétique, samedi et dimanche derniers, remporta un grand succès. Ceux qui en étaient responsables se disent très satisfaits

M. Louis Huberdeau fut l'heureux gagnant du tirage.

L'Association est en train maintenant de s'organiser pour la venue du Père Noël, le dimanche 23 décembre. Donc, les jeunes, rendez-vous au centre de la rue principale dimanche prochain. C'est là que vous rencontrerez le Père Noël

Filles d'Isabelle de Somerset

[illegible] une température assez froi[illegible] belle, le mercredi 12 dé[illegible] 44 membres se réunirent [illegible] de Mme Florence [illegible]n pour notre réunion men[illegible]e. Nous étions heureuses de [illegible] plusieurs nouvelles figures [illegible] que quelques-unes de nos [illegible] fussent retenues à la mai[illegible] par la maladie.

L'assemblée terminée, Mme [illegible] Labossiere, Régente, re[illegible]ercia les différents comités et fit les souhaits d'usage en cette sai[illegible]on. Mme Aldéa Weicker, au nom de toutes les membres, offrit en retour les souhaits à notre digne Régente et, comme c'est la coutume à l'assemblée de décembre, nous avons eu notre petite fête intime. Il y eut un programme musical de chants et de jeux amusants; nous n'oublierons pas "La course aux bas" et notre ami Gilbert, qui a bien voulu fournir les bas, ainsi que "les chandelles de Noël", qui nous ont permis d'admirer toutes les belles toilettes revêtues par nos Filles d'Isabelle; [illegible] partition après nous avoir si bien dit qu'il était supposé ou qu'elle était supposée être en devoir au bureau téléphonique. Et quels jolis cadeaux il apporta; toute la veillée en fut réjouie.

Vint ensuite le superbe souper buffet. Le tout était si appétissant et si bien dressé qu'on aurait cru qu'on voulait en faire un concours d'art culinaire. Encore une fois, félicitations aux différents comités qui firent de cette soirée sociale un réel succès. Il nous fait plaisir de saluer de retour de l'hôpital Mme Louise Demare et aussi de revoir parmi nous Mme Fabiana Mulaire qui est allée prendre un petit repos avec sa mère, à St-Pierre. Bon voyage à Mme Alice Lafrenière qui partira sous peu, accompagnée de son mari, pour aller passer l'hiver aux "pays chauds". Comme les oiseaux ils nous reviendront au printemps.

Naissance

Nous nous réjouissons avec Mme Anita Poiron, de la naissance d'une fille.

Décès

Un membre cher de notre Cercle, Mme Lina Lussier, nous quit[illegible] une courte maladie en[illegible] avec beaucoup de résigna[illegible] à la volonté de Dieu. Nous [illegible] nos profondes sympathies à M. L[illegible] et la famille.

Souhaits

A chacune de nos soeurs du Cercle La Nativité, ainsi qu'à tous les membres des autres cercles, que Noël et la Nouvelle Année apportent Joie, Santé et Bonheur.

La rédactrice,

Soeur Aldéa WEICKER.

Concours de la Relève à Ste-Rose-du-Lac, Man.

Quel était donc l'événement qui attirait tant de monde à la salle d'amusements de Laurier, le mardi 27 novembre. C'était l'élimination ou le concours divisionnaire de Bonnes Expressions de la Relève.

La soirée, qui fut très intéressante pour tous, débuta par l'hymne national, suivi de deux chants par les élèves de l'Institut Collégial de Laurier, dont un fut le chant de la Relève. M. Albert Normandeau, adulte responsable de la division, donna ensuite les règlements du concours.

On présenta ensuite les concurrents: de Laurier, Mlle Bouchard, 8e année, et Mlle Leclerc, 11e année; de Ste-Amélie, M. Gagnon, 8e année; et de Ste-Rose, Joanne Lafrenière et Armand LeGal, des 8e et 12e années, respectivement.

Près d'une heure s'écoula avant que les juges vinrent à bout de choisir la gagnante, Joanne Lafrenière, élève de l'école élémentaire de Ste-Rose.

L'auditoire fut ensuite égayé par un sketch et quelques chansons présentées par les élèves de Laurier en coopération avec les religieuses. Un groupe de filles de l'Institut Collégial de Ste-Rose exécutèrent deux autres chants. Armand LeGal et Ronald Desroches récitèrent avec une éloquence très appropriée la fable de La Fontaine, "Le Renard et le Corbeau".

M. l'abbé R. Lavoie, curé de Laurier, adressa la parole en félicitant la gagnante ainsi que tous ceux et celles qui avaient participé au concours de la Relève.

Un délicieux goûter fut servi par les dames et les élèves de Laurier. Merci à tous ceux qui, par leur présence, ont montré leur encouragement aux élèves.

Mlle Joanne Lafrenière, gagnante de la région et gagnante provinciale l'an dernier, se rendit à St-Boniface avec ses parents pour les finales. Encore une fois, Joanne fit honneur à tous.

Mais cette année elle ne fut pas la seule gagnante. Elle se plaça première avec M. Marc Blais, du collège de St-Boniface. Après un long débat on n'a pu déterminer un gagnant. On demanda donc à M. Blais de faire une belle phrase avec le mot "salopette". La réponse fut: "Mes salopettes sont sales." On demanda ensuite à Mlle Lafrenière de faire une belle phrase avec le mot "accélérer". La réponse fut: "Il a fallu accélérer pour monter la pente aride." Comme ces deux phrases furent jugées d'égale beauté française on a proclamé deux gagnants! Hum! Qu'en pensez-vous?

Assemblée des Chevaliers de Colomb

Le 16 décembre avait lieu une assemblée conjointe des Chevaliers de Colomb des Conseils de Ste-Rose et de Dauphin. Les invités d'honneur à cette réunion, le Député d'Etat, M. François Muller, et l'agent général d'assurances, M. Joseph Royal, ont grandement éclairé les Chevaliers sur le beau travail à faire dans leur milieu. L'assemblée fut présidée par le Grand Chevalier, M. Raymond Tucker. Au delà de 60 membres étaient présents. Le frère J. M. a montré qu'il n'était pas dépourvu de talents. Une agréable soirée s'est passée dans l'Unité, la Fraternité et la Charité.

Bibliothèque

Le rapport de la circulation des livres pour le mois de novembre à la bibliothèque régionale de Ste-Rose fut comme suit: Ste-Rose, adultes, livres français, 71, livres anglais, 161, total, 232. Le nombre de membres se chiffre à 383. Livres pour jeunes: français, 25; anglais, 122. Livres d'enfants: français, 117; anglais, 592. Le grand total de livres français en circulation au mois dernier fut 213; livres anglais, 875.

A la bibliothèque de Laurier: adultes, livres français, 67; livres anglais, 24; total, 91; livres pour jeunes, français, 27; anglais, 28; total, 55; livres d'enfants, français, 89; anglais, 54; total, 143. Le grand total de livres français en circulation à Laurier était 183, anglais 106. Le nombre de membres se chiffre à 170.

A Ste-Amélie: adultes, livres français, aucun; anglais, 7; livres pour jeunes, français, aucun; anglais, 13; livres d'enfants, français, 17; anglais, 47. Le grand total de livres français en circulation était de 17, et de livres anglais, 27. Le nombre de membres se chiffre à 50.

Les douze films français, présentement à la bibliothèque pour les mois de décembre et janvier sont les suivants: Alfred J., Les Antilles anglaises, Carnaval de Québec, Chasseurs du Pôle Nord, Les cheminots, Coup d'oeil item 14, La drogue, Le frai d'un poisson silencieux, Montreurs de marionnettes, Les oiseaux de l'Ouest canadien, Petit monde à 4 et 5 ans et Que pensez-vous du rôle des experts?

Concert de Noël

A l'occasion de la fête des Révérends Pères Oblats, les maîtres et les élèves des écoles élémentaire et secondaire présentèrent un concert de Noël qui fut un réel succès.

Le dimanche soir 9 décembre, avant l'ouverture, tous les écoliers, petits ou grands, étaient déterminés de faire valoir au maximum l'entrainement reçu pour ce grand événement.

La maîtresse de cérémonies, Mlle Gail Cayer, sut bien présenter le programme. Les classes de la première à la huitième année exécutèrent plusieurs morceaux variés: mots de bienvenue, souhaits, chants, saynètes folklores, marche, récitations, chants mimés.

Mais un concert de Noël n'est pas complet sans un numéro se rapportant au grand événement religieux. Une pièce en trois actes fut présentée par les élèves des années supérieures, suivie de deux chants de Noël.

Un bon nombre d'élèves reçurent des prix et diplômes offerts par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba et la commission scolaire.

Yvette Molgat et Gail Cayer lurent une adresse dédiée aux Révérends Pères Oblats. On leur présenta ensuite un bouquet spirituel et les recettes de la soirée.

Le R. P. J. Alaric, O.M.I., remercia sincèrement les maîtres et les élèves et souhaita à tous un Joyeux Noël et une Bonne et Sainte Année.

Letellier

Nouveau prêtre

Le dimanche 23 décembre, le R. P. Raymond Arcand, O.M.I., fils de M. et Mme Ludovic Arcand, de cette paroisse, sera élevé à la prêtrise. Le sacrement du sacerdoce lui sera conféré par Son Exc. Mgr P. Dumouchel, O.M.I., à 4 h. p.m., dans l'église paroissiale.

Ste-Amélie

Çà et là

M. et Mme Alex. Fayant et leurs deux fils, Maurice et Lucien, se sont rendus à Dryden, Ont., pour y visiter leurs parents et amis, du 6 au 9 décembre.

M. et Mme Noël Ramsay, de Langruth, Man., ont rendu visite à des parents et amis durant la semaine du 13 décembre.

M. Joseph Verhaeghe, de Manning, Alta, est en vacances chez ses parents et amis.

M. Léon Verhaeghe, de Winnipeg, était en visite dans la paroisse, dimanche dernier.

Prompt rétablissement à M. Philibert Labelle, de retour chez lui après avoir subi une opération, à l'hôpital.

Bienvenue à M. et Mme René Landry, qui demeureront à Ste-Amélie pour l'hiver.

Félicitations à M. Arthur Verhaeghe, qui fut l'heureux gagnant d'un téléviseur, dont le tirage, sous le patronage de la compagnie "Case", eut lieu au garage Worrall, à Ste-Rose.

Comme correspondante, je désire prendre l'occasion, par la voix de **La Liberté et le Patriote**, pour souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année à tous ceux qui liront cette chronique.

Elie

Assemblée de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maîtres d'Elie a repris ses activités. Une assemblée réunissait les membres, sous la présidence de M. Fernand Allard, vice-président. M. Laberge fut l'invité d'honneur.

A l'élection, les personnes suivantes furent élues à l'exécutif: président, M. Fernand Allard; vice-présidente, Mme Marcel Bernardin; secrétaire-trésorière, Mlle Sylvia Désilets; conseillers, M. Lucien Dubreuil, Mmes Maurice Beaudry et Réginald Champagne, la Rév. Sr Henri, directrice, et Mme Léopold Girard, présidente sortant de charge.

Ste-Anne-des-Chênes

Grand bingo

Ce vendredi soir 21 décembre aura lieu le grand bingo spécial de Noël: 21 dindes de 16 à 18 livres, "Grade A", seront offertes en prix. Prix d'entrée: $1.00. On dit qu'il y aura en plus trois grandes dindes de 25 livres . . .

Un sous-diacre

Le vendredi 21 décembre, ordination au sous-diaconat en la cathédrale d'Ottawa du R. F. Alfred Desautels, C.Ss.R., fils de Mme Annie Desautels, de Ste-Anne. Il sera ordonné prêtre en juin prochain ici dans sa paroisse natale. Il sera par là même le premier Canadien français à devenir rédemptoriste-prêtre.

Le Frère Desautels est le frère du R. P. Maurice Desautels, O.M.I., professeur au Juniorat des Oblats à St-Boniface, et le neveu du R. P. Albert Girard, O.M.I., ancien supérieur du Juniorat.

Grande parade

La grande parade du "Père Noël" parcourra la rue principale du village dès 1 h. p.m., dimanche prochain 23 décembre. De 2 h. à 4 h., le Père Noël recevra les enfants en bas d'âge scolaire à l'auditorium de l'école élémentaire, et il donnera quelques friandises à chaque enfant.

Cette rencontre du Père Noël avec les enfants a été rendue possible grâce à la collaboration des Chevaliers de Colomb et des Dames de Ste-Anne. La Légion a aussi fourni $10.

Partie de cartes

Dimanche dernier, à 8 h. 30 p.m., avait lieu la partie de cartes organisée par la Société d'Agriculture. Les dindes furent gagnées par Mme U. Desautels, Mlle L. Perrin, MM. O. Allard et H. Curtas et Mme F. McNabb.

Les prix d'entrée échouèrent à Mme J. Laurin et M. A. Chouinard. Les prix aux cartes: dames, Mmes C. Lacoste et H. Bériault; hommes, MM. R. Desautels et R. Prairie.

Cours d'orientation

• Les cours d'orientation pour les Jeunes Foyers débuteront en janvier.

St-Jean-Baptiste

Messe de Minuit

La chorale de la par[illegible] concert avec les élèves de l'Institut Collégial, prépare avec enthousiasme le programme de la messe de Noël. Cet ensemble de 90 voix exécutera la messe de Van Durme Opus 66 ainsi que d[illegible] cantiques, tels que "Les Anges dans nos campagnes", "Dans cet[illegible] étable", "Ça bergers", arrangés pour choeur à quatre voix mixtes par Raymond Daveluy. "Ah! quel grand mystère", [illegible] de Valois, et [illegible] "Minuit, chrétiens" d'Adolphe Adam figurent aussi au programme.

Les solistes sont MM. Noël Létourneau, Emile Dupas, Arthur Touchette et Gilbert St-Amant, ainsi que Mlles Yolande Beaudette, Noella Létourneau et Pauline Vermette.

Mme Noé Letourneau, dont l'expérience et la musicalité sont un apport considérable pour la chorale, touchera l'orgue.

310 élèves de St-Pierre à l'honneur à la collation des diplômes de français

ST-PIERRE — Enthousiasmés par la fierté de leurs succès et par l'honneur qui en résulte, plus de 300 élèves des écoles élémentaire et secondaire de St-Pierre se rendent au Centre Récréatif pour la collation des diplômes français de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, le dimanche après-midi 2 décembre. La salle est comble car, à la grande joie des professeurs et des étudiants, un concours impressionnant de parents assistent à cette belle cérémonie, encourageant ainsi d'une façon tangible le travail et le succès de leurs enfants.

• La fête débute par un duo d'entrée, "Air de Ballet" de Schubert, interprété par Anita et Simone Rochon. Après le chant de l'hymne national, la chorale composée de 100 voix de filles de la 7e à la 12e année, sous la direction de la Rév. Sr Gérard-de-la-Croix, charme l'auditoire par ses deux chants appropriés, "Le temps de l'école" et "Nos chansons". Lorraine Dumont et Fleurette Couture accompagnaient au piano. Les applaudissements répétés témoignent l'appréciation des parents et des écoliers.

M. André Gélinas explique brièvement les nouveaux règlements de l'examen de français, règlements mis en vigueur en mai 1962 et les changements dans la répartition des prix. A St-Pierre, le premier de chaque classe a mérité un prix. Voici les noms de ces jeunes lauréats qui reçoivent le généreux prix décerné par l'A.E.C.F.M.: 12e année, Monique Robidoux, 89 pour cent; 11e année, Gaétan Gosselin, 86; 10e année, Paulette Turenne, 92; 9e année, Claire Pilotte, 90; 8e année, Yvonne Massicotte, 89; 7e et 8e années, Jean Laroche, 8e année, 84, et Louise Lahaie, 7e année, 95; 6e année, Gérald Gay, 85; 5e et 6e années, Diane Préfontaine, 5e année, 90, et Roger Mulaire, 5e année, 89; 4e année, Yvonne Turenne, 97, et Doris Beaudry, 96.

Vient ensuite l'appel nominal de tous ceux et celles qui ont mérité un diplôme. Le français est à l'honneur à St-Pierre, il n'y a aucun doute, puisque 310 élèves reçoivent un diplôme français! Sur ce nombre imposant, 51 élèves ont mérité la note "Grande Distinction" et 99 la note "Distinction". Cela signifie, pensons-y avec une légitime fierté, que près de la moitié (plus précisément 48.4 pour cent) des élèves de St-Pierre ayant écrit le dernier examen de français conservèrent 75 pour cent et plus de leurs points. Ajoutons aussi que tous les 35 élèves des 11 et 12e années ont réussi et à l'examen de rédaction française de l'Association d'Education et à l'examen de "French Option" du Département d'Education en juin dernier!

M. Gélinas proclame ensuite les noms et les résultats des élèves du Département musical du couvent de St-Pierre, à qui l'Université de Manitoba décerne des diplômes de théorie et de piano. Vingt-neuf élèves sont les heureux récipiendaires de ces diplômes.

Puis, M. J.-M. Gagnon se fait l'interprète des commissaires du District Consolidé de St-Pierre pour féliciter Louise Lahaie, élève de la 8e année, et lui offrir un prix. Louise s'est classée première au dernier concours régional d'épellation anglaise, concours où huit divisions scolaires étaient représentées.

Dans une brève allocution, M. le Dr Georges Sabourin, anciennement médecin à St-Pierre, et délégué de l'Association d'Education aujourd'hui, offre ses félicitations aux instituteurs et aux élèves et nous donne les statistiques éloquentes des résultats français de St-Pierre. Il nous exhorte à poursuivre notre magnifique travail dans l'étude de notre belle langue française. La cérémonie se termine par le chant de "Dieu protège la Reine".

Les élèves de la 12e année

Woodridge

Shower

Le 29 novembre, environ une trentaine de dames se sont rendues à la demeure de Mme Thelma Yanz à l'occasion d'un shower pour bébé organisé en l'honneur de Mme Diana Badder, à qui plusieurs jolis cadeaux furent offerts. Un délicieux goûter fut servi, après quoi Mme Badder remercia les dames en termes appropriés. Toutes s'en retournèrent heureuses d'avoir passé une agréable soirée.

Malades

Voeux de prompt rétablissement aux personnes qui ont été hospitalisées au cours du mois: Mlle Cécile Charpentier, Mmes Marie-Anna Gosselin, Joséphine Dubois, Annie Meurrens et Irène Huppé, MM. Raoul Monchamp et W. Werbeniuk.

Naissances

Gérard-Joseph, fils de M. et Mme James Badder, né le 2 décembre à l'hôpital général de St-Boniface.

Barbara-Jacqueline, fille de M. et Mme E. Lavergne, née le 5 décembre à l'hôpital général de St-Boniface.

Décès

Le 14 décembre est décédé à l'hôpital Taché de St-Boniface M. Alexandre Gosselin, âgé de 83 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Anna Poitras.

Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface, le 18 décembre. La chapelle funéraire P. Coutu avait charge des funérailles.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	84.4	84.4	83.6	83.2	83
C.W. no 3	81.2	81.2	80.6	80.2	80
Fourrage no 1	80.2	80.2	79.6	79.2	79
Fourrage no 2	77.2	77.2	76.6	76.2	[illegible]
Fourrage no 3	74.2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	134.6	134.6	135.2	135.4	135.2
C.W. no 3—6 rangs	132.6	132.6	133.2	133.4	133.2
Fourrage no 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage no 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage no 3	117.2	117.2	117.6	118	117.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. no 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	130.2
C.W. 2 rej.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. no 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	135.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	81.2	[illegible]	82.4
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE —					
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN —					
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE —					
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(Pour la semaine du 10 au 14 décembre 1962)

Mme L. Chartier décorée à Zenon Park pour ses 25 ans au bureau de poste

ZENON PARK — Le vendredi 14 décembre, Mme Louis Chartier avait l'honneur de se voir décerner l'insigne du département du Service des Postes en reconnaissance de ses 25 années de loyaux services comme maîtresse de postes à Zenon Park.

Après avoir été l'assistante de Mme Amélia Brisebois, de 1933 à 1936, elle devenait maîtresse de poste en 1936, fonction qu'elle occupe encore à l'heure actuelle.

A un dîner intime à la résidence familiale, Mme Chartier reçut les félicitations de sa famille après remise de l'insigne-souvenir par M. T. S. Barrie, surintendant du district, avec ses félicitations



et celles de M. W. S. Cummings, de Saskatoon, directeur de district du Service des Postes, et de M. Wilson, député du Ministère des Postes à Ottawa.

Mme Louis Chartier (Marthe Brisebois), fille de M. et Mme Joseph (Amélia) Brisebois, une des toutes premières familles à venir fonder la paroisse au printemps 1910, est née à Zenon Park, où elle a toujours vécu. Mariée en 1938, elle est mère de cinq enfants, quatre filles et un fils. Elle a toujours pris une part active aux oeuvres paroissiales et elle est secrétaire des Dames Auxiliaires depuis onze ans.

Tous ceux qui ont eu l'avantage de bénéficier des services dévoués et courtois de Mme L. Chartier comme maîtresse de poste depuis un quart de siècle se joignent à sa famille et à la direction du Service des Postes pour exprimer leur appréciation et la féliciter.

Activités sociales

Parmi les nombreuses activités sociales ces derniers temps, il y eut soirées dansantes, bal masqué, souper et bingo au profit des sports. La soirée annuelle de la Ste-Catherine, préparée par les instituteurs et institutrices de l'école du village, a fait comme par le passé salle combie et a été un franc succès.

Il y eut dernièrement réception en l'honneur de M. et Mme Léon Breton à l'occasion de leur mariage; cette réception était donnée par le personnel de l'hôpital, dont Mme Breton fait partie.

Tous regrettent le départ de M. et Mme Robert Normand et leur famille pour Kenaston, où M. Normand a accepté la gérance du magasin c o o p é r a t i f, ainsi que Mme Lauzon et sa famille.

M. et Mme Edouard Desrosiers et leur famille, de Pré-Ste-Marie, rendaient récemment visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Roger Lauzon, et à des amis, M. et Mme Louis Chartier.

La J. E. C. et le "Noël chrétien" à Duck Lake

DUCK LAKE — Le dimanche 16 décembre, les membres de l'Action Catholique de Duck Lake présentèrent un gentil concert de Noël destiné à leur curé, M. l'abbé G. Pouliot, à leur dévoué aumônier, M. l'abbé G. Lachance, à leurs chères maîtresses, à leurs bien-aimés parents ainsi qu'à leurs nombreux amis.

Le programme réalisé était comme suit: duo d'entrée, airs de Noël; Joyeux Noël, par l'équipe Dominique; pièce, "Le contraste", secteur des jeunes (Le Noël des riches — le Noël des pauvres); chants, "Sainte Nuit" et "Joy To The World"; pièce, "The Gossipers", secteur secondaire; chant, "Jésus dans son berceau"; pièce, "Un rêve réalisé", secteur secondaire (Trois anges); chant mimé, "La dernière bûche"; le tableau de la Nativité; "D'où viens-tu bergère?"; chant mimé, "La bénédiction du Jour de l'An"; Mlle 1963; voeux de Bonne Année; Mot de M. le Curé; duo de sortie.

En plus du concert de Noël, nous avons organisé la "Couronne de l'Avent", le "Concours des crèches" et le "Noël des pauvres".

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à tous ceux qui nous ont encouragés dans cette entreprise du "Noël chrétien". A tous nous redisons Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année! Le Paradis à la fin de vos jours.

Il nous fait plaisir aussi de souhaiter un heureux voyage à notre aumônier diocésain, M. l'abbé G. Lachance, ainsi qu'à Mlles E. Baribeau et C. Roy, qui prendront part aux "Journées d'études nationales de J.E.C.", à Joliette, Qué., les 27, 28 et 29 décembre prochains.

A tous les membres du personnel de **La Liberté et le Patriote**, nous exprimons ici nos meilleurs souhaits pour le nouvel an et notre profond merci pour leurs bons services.

La J.E.C.

Souscription de l'A.C.F.C.

La campagne de souscription en faveur de l'A.C.F.C. est terminée et a rapporté la somme de $400, qui ont été immédiatement remis au bureau du Secrétariat. Sincères remerciements à tous les généreux donateurs qui ont si bien répondu à l'appel, et à tous les souscripteurs.

Gravelbourg

Gagnant d'une bourse

M. Guy Doll, fils de Mme Juliette Doll, de Gravelbourg, gagnant d'une bourse "R o t a r y Foundation Fellowship", est vice-principale des cours supérieurs d'Airdrie, Alta, et un des 134 instituteurs qui ont gagné une telle bourse. M. Doll étudiera l'année prochaine la littérature française à l'Université de Poitier, France. M. B. L. Cook, président du "Rotary Foundation Fellowship Committee" pour Calgary, a dit que le but de cette bourse était de permettre à des bienvaillants ambassadeurs d'aller étudier en Europe.

M. Doll est un Canadien bilingue, dont le père est né en France. Mme Doll est originaire de la Saskatchewan. M. Doll a obtenu son bachelier ès arts au collège Mathieu de Gravelbourg, et sa maîtrise en éducation à l'Université d'Ottawa.

Redvers

Mariage Paulsen-Carrière

Le 10 novembre, à 4 h. p.m., dans l'église Notre-Dame-de-Fatima, Mlle Denise Carrière, fille de M. et Mme Aimé Carrière, de Storthoaks, unissait sa destinée à celle de M. Arthur Paulsen, fils de M. et Mme Paul Paulsen, de Redvers. M. l'abbé E. Toupin, curé, officia. Mlles Jocelyne Blezy et Paulette Cop rendirent de beaux chants, accompagnées à l'orgue par Mme A. DePape.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche en nylon et un voile court. Elle portait un bouquet de roses rouges. Les filles d'honneur étaient les deux soeurs de la mariée, Mlles Léona et Aline Carrière. Elles portaient des robes identiques couleur or et des bouquets de fleurs blanches. MM. Norman Paulsen et Bill Curle étaient garçons d'honneur, tandis que MM. Peter Peterson et André Carrière agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu à la salle de la Légion pour 65 invités. Les nouveaux époux résideront sur leur ferme à Redvers. Félicitations.

Bazar

Le bazar et le bingo qui eurent lieu le 2 décembre remportèrent un beau succès en fournissant le joli montant de $800 pour la paroisse.

Dix-huit dames se sont rendues à la salle Fatima le mardi soir 11 décembre pour l'élection de l'exécutif du club paroissial de la Ligue des Femmes Catholiques. M. l'abbé Toupin, directeur, ouvrit l'assemblée par la prière et quelques mots appropriés.

Les résultats de l'élection sont: présidente, Mme T. Dubois; vice-présidentes, Mmes M. Cook, A. Way et E. Lamotte; secrétaire, Mme J. Lamotte; trésorière, Mme C. Frecon. Les assemblées régulières auront lieu le deuxième jeudi de chaque mois. Le goûter fut servi par Mme E. Poirier.

Çà et là

Mme Lucien Frecon se remet graduellement d'une grave maladie. On lui souhaite un prompt rétablissement.

Bienvenue aux deux nouvelles familles de la paroisse, M. et Mme A. Parent et leur famille, de Montmartre, et M. et Mme Roy Belmore et leur famille, d'Alida.

M. Rosaire Boutin est revenu d'un voyage à Toronto, où il assista à une conférence de la compagnie Massey-Ferguson.

M. et Mme Roger Petit sont déménagés à Esterhazy, où M. Petit est employé.

St-Denis

Soirée-surprise

Le 9 décembre avait lieu une soirée-surprise à l'occasion du mariage récent de Mme Evelyn Bend, veuve, de Lloydminster, à M. Lionel Joanis, qui eut lieu à cet endroit le 1er décembre.

La soirée débuta par quelques danses suivies d'un programme varié. M. Edmour Pion était maître de cérémonies. M. Laurent Hounjet se fit l'interprète des paroissiens de St-Denis et offrit les meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux et souhaita la bienvenue à Mme Evelyn Joanis et ses enfants.

Ensuite, M. Liguori Leblanc lut une adresse à M. et Mme Léo Joanis, qui quittent la paroisse pour la ville de Saskatoon, après avoir demeuré à St-Denis pendant de nombreuses années. Les meilleurs voeux de tous les paroissiens les accompagnent.

De jolis cadeaux furent présentés aux deux couples à cette occasion.

M. et Mme Léo Joanis et M. Lionel Joanis remercièrent en termes appropriés.

La soirée se termina par un délicieux goûter.

Autre soirée-surprise

Le 16 décembre avait lieu une soirée-surprise à l'occasion du prochain mariage de Mlle Rita Denis, de cette paroisse, à M. Maurice Lesvêque, de Prud'homme, qui aura lieu le 27 décembre. M. Laurent Hounjet était maître de cérémonies pour l'occasion. MM. Louis et Marcel Bussière et Delcide Lepage firent les frais de la musique.

Mme Raymond Caron se fit l'interprète des parents et amis et offrit des voeux de bonheur aux futurs époux. Ensuite un joli service de vaisselle leur fut offert. Mlle Denis remercia en termes appropriés. Le tout se termina par un succulent goûter.

Çà et là

M. Alfred Mignault est allé demeurer à Saskatoon.

Les élèves des 9e et 10e années de l'école Casavant, et de la 9e à la 12e année, de Elstew et Colonsay ont donné un concert à St-Denis, le 29 novembre, et en firent la présentation à Elston le 30 novembre, et à Meacham le 6 décembre.

Malades

M. Laurent Dinelle est patient à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Le jeune Laurent Hounjet est de retour chez lui après avoir été patient à l'hôpital St-Paul de Saskatoon pendant quelques jours.

Prince-Albert

Assemblée annuelle de la L.F.C.

L'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, récemment; 86 membres étaient présents.

Cette réunion fut suivie d'un intéressant programme, auquel les six branches locales participèrent. Les divertissements furent de haute qualité et l'attraction principale de la soirée fut l'apparition du Père Noël, qui distribua des cadeaux à toute l'assistance.

La présidente, Mme A. H. McDonald, présenta un chèque à Mgr J.-A. Boucher, curé de la cathédrale, de la part des six branches. En plus, ces dernières avaient préparé six autres cadeaux pour les hommes patients à l'hôpital mental de North Battleford, Sask. Un succulent goûter, offert par Mgr Boucher, fut dégusté avec une grande avidité.

Tous chantèrent en choeur plusieurs refrains de Noël, puis Mgr Boucher donna sa bénédiction pour terminer cette agréable réunion.

Concours

Un concours d'essais, sous le patronage de la branche no 2 de la Légion Royale Canadienne de Prince-Albert, eut lieu à l'occasion de la Journée du Souvenir. Le titre était "Significance of Remembrance". Le concours était divisé en deux sections: élèves des écoles secondaires (135 entrées) et élèves des écoles élémentaires (31 entrées enregistrées).

Les juges étaient M. le Dr Harry Mutchmoor, de Prince-Albert, M. le juge Walter Nelson, de Prince-Albert, et M. l'abbé A. J. Leslie, curé de Wakaw, Sask.

Les heureuses gagnantes représentant les élèves du cours supérieur furent Mlle Marie Hesketch, 11e année, $15 et le trophée offert par "United Services Trophy", et Mlle Maria Vereyken, élève de 10e année, $10, toutes deux de l'Académie de la Présentation. Les gagnantes pour les écoles élémentaires furent Linda Dice, élève de 8e année à l'école Princess Margaret, $15, ainsi que le trophée "Art Swift", et Mlle Judy Wilder, élève de la 8e année de l'école Prince Edward, $10.

La présentation de ces prix eut lieu lors de la réception de Noël organisée annuellement par la Légion Royale Canadienne locale en faveur des enfants des vétérans, âgés de 10 ans ou moins.

Bourses d'étude

Mlle Karen Magnusson, diplômée de l'Institut Collégial Nutana et en première année à l'Université de la Saskatchewan, Arts, section B., s'est vu octroyer une bourse de $500 du gouvernement provincial. Mlle Magnusson est la fille M. et Mme Edgar Magnusson, de Spiritwood.

Elections des officiers

A la dernière réunion mensuelle de la Légion Royale Canadienne tenue le mercredi 12 décembre, eut lieu l'élection des officiers pour 1963. M. Jack Hadley fut réélu président, M. G. Bristowe, 1er vice-président, M. Cliff Atkinson, 2e vice-président, et M. C. A. LaFaver, 3e vice-président. A l'exécutif: MM. Ray Clark, Jack Byars, Howie Steele, Hank Hogeweide, Don Neilson et Jim Turner. Le R. P. R. L. Taylor fut nommé aumônier, et M. G. T. Crofton, secrétaire-trésorier.

Trois dons furent faits par la Légion, soit $25 pour le programme "Christmas Cheer", $50 au "T.V.S." provincial, et un $5 à la Ligue Anti-tuberculeuse.

Les membres ont approuvé l'achat d'un lot de 33 pieds adjacent à celui de 66 pieds déjà acquis de la ville pour la construction d'une nouvelle bâtisse. Trois nouveaux membres furent reçus, portant le nombre à plus de 400.

Le Club des 200 de l'ACFC—1962

Comme on le verra par la liste ci-dessous on continue, à envoyer au Secrétariat des adhésions au Club des 200 de l'A.C.F.C.

Mais, comme on le constatera aussi, nous sommes encore loin d'avoir atteint l'objectif auquel nous tendons: 200 membres.

Et nous sommes encore derrière nos frères manitobains!

Nos Associations ont un pressant besoin de ressources pour accomplir leur travail. Elles ne pourront pas assurer la survivance de notre minorité sans qu'il en coûte quelque chose. Il va falloir que ceux qui en ont les moyens acceptent de contribuer de façon plus substantielle aux besoins de nos organismes de défense. Notre Club des 200 est précisément un moyen de ce faire.

Et qu'est-ce enfin que le don de vingt-cinq dollars pour un grand nombre d'entre nous par le temps qui court? Des cacahuètes, dirait Molière s'il vivait en Amérique.

Voici la saison des Fêtes, le temps tout indiqué pour s'acquitter de ses dûs, pour offrir des cadeaux. Payons nos dûs à l'Association qui nous a gardés français, offrons-lui un cadeau. Et n'attendons pas d'être sollicité. Il y a sûrement un grand nombre de personnes que nous ne connaissons pas, auxquelles par conséquent nous ne pouvons écrire mais qui sont patriotes, qui tiennent à la survivance, et qui lisent **La Liberté et le Patriote**. Qu'elles nous adressent leur don. C'est le moyen d'être sincères avec elles-mêmes.

Surtout qu'on ne remette pas à demain: lettre remise, lettre omise, trop souvent, hélas!

L'A.C.F.C. a besoin de votre aide, de votre aide à vous qui lisez ces lignes. Adressez vos dons au Secrétariat de l'A.C.F.C., 1902, rue Broadway, Saskatoon, Sask.

TROISIEME LISTE

48. M. Rolland Pinsonneault, Gravelbourg	$25.00
49. Le R. P. Benoit Paris, O.M.I., Gravelbourg	25.00
50. Le Club Alouette, Saskatoon	25.00
51. Les Frères du Sacré-Coeur, Bellegarde	25.00
52. Les Chevaliers de Colomb, Debden	25.00
53. M. Marcel Préfontaine, Saskatoon	25.00
54. M. Clotaire Denis, fils, Saskatoon	25.00
55. M. Ludger Painchaud, Prud'homme	25.00
56. Mme Matt. Walbaum, Regina	25.00
57. Le poste CFNS, Saskatoon	25.00
58. M. Ferdinand Lanovaz, Duck Lake	25.00
59. M. François Normand, Prud'homme	25.00
60. La famille Sirois, Saskatoon	25.00
61. M. Romuald Leblanc, Domremy	25.00
62. M. l'abbé Paul Carrier, Prud'homme	25.00
63. Les Pères Oblats, Gravelbourg	25.00
64. M. le Dr E.-J. Gaudet, Prince-Albert	25.00
65. M. Léon Denis, St-Denis	25.00
66. M. F. St-Germain, St-Boniface, Man.	25.00
67. M. le Dr Millette, Melville	25.00
68. M. Adrien et Mlle D. Loiselle, Prud'homme	25.00
69. M. Clotaire Denis, père, St-Denis	25.00
70. Les Chevaliers de Colomb, Redvers	25.00
71. Mgr R. Lussier, Assiniboia	25.00
72. M. Jean Carrière, Storthoaks	25.00
73. Mlle Rose Raymond, St-Louis	25.00

Unités scolaires agrandies d'abord en Saskatchewan

REGINA — Le gouvernement de la Saskatchewan ne proclamera les limites territoriales des futures grandes unités de municipalités ou de comtés qu'après le congrès en mars 1963 de l'Association des Municipalités Rurales. Cette décision du gouvernement provincial tient compte d'une demande de cette Association, laquelle a laissé entendre qu'il lui faut encore beaucoup de temps pour continuer son étude exhaustive des limites territoriales proposées.

La proclamation de ce délai a reçu l'approbation de l'Association des Commissaires d'Ecoles et de l'Association des Municipalités Urbaines de Saskatchewan.

La commission des limites territoriales, corps indépendant qui doit recommander des unités territoriales pour fins scolaires et municipales, a récemment complété ses recommandations pour la partie située au sud des rivières Qu'Appelle et Saskatchewan. Elle croit pouvoir compléter son travail pour le reste de la province au plus tard en mars 1963.

Depuis que la commission des aviseurs a fait ses dernières recommandations au sujet des régions du sud, certaines réclamations exigeant quelques modifications à ces recommandations ont été présentées aux ministres d'Education et des Affaires municipales. Ces réclamations, disent les ministres, seront très sérieusement prises en considération avant que soient proclamées les limites territoriales, par décret-loi. Une fois les limites proclamées, elles pourront être utilisées pour fins scolaires, mais la population de tel ou tel territoire pourra réclamer du gouvernement la tenue d'un plébiscite pour savoir si elles devront servir aussi à des fins municipales. Les résultats du plébiscite détermineront si tel territoire sera changé ou non, c'est-à-dire s'il deviendra ou non un comté ou une grande unité municipale.

Jackfish

Çà et là

M. Albert Baillargeon et son fils, Henri, sont allés à Edmonton, ces jours derniers.

Plusieurs gens de Jackfish se sont rendus aux funérailles de Mlle Jeannine Baillargeon, le 30 novembre à North Battleford.

Il y eut un banquet à Meota le mercredi 5 décembre pour les conseillers et ex-conseillers municipaux. M. Tucker, maire, et M. Pierce, secrétaire de la municipalité, ont été remplacés par M. Harry Johnston et Mme Ball. On leur souhaite bon succès dans leurs entreprises.

M. André Nedelec est reparti à son travail à Cadillac.

M. Henri L'Heureux et sa famille sont déménagés dans leur nouvelle maison.

M. et Mme Régis Duhaime se sont rendus à Saskatoon conduire leur fils, Norbert.

La pêche commerciale est presque finie; plusieurs pêcheurs ont enlevé leurs filets du lac.

Ferland

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 9 décembre, à la salle des Chevaliers de Colomb, avait lieu une initiation au premier degré; quatorze nouveaux membres ont franchi la première étape de la Chevalerie lorsque ce degré leur fut conféré par l'équipe du Conseil de Gravelbourg.

Plusieurs frères Chevaliers de Gravelbourg étaient présents ainsi que tous les frères Chevaliers de la paroisse. Leurs épouses furent reçues chez Mme Robert Chabot. Après l'assemblée des Chevaliers, ces dames se rendirent à la salle y rejoindre leurs époux et amis. Un goûter fut servi et clôtura la soirée.

Çà et là

M. et Mme Sylvio Clermont sont de retour, après trois semaines de voyage à Saskatoon, North Battleford, Calgary et Bonnyville, Alta, où ils visitèrent des parents ainsi que leurs fils, François, à Calgary, et Maurice, à l'Université de Saskatoon.

Les RR. PP. B. Paris, visiteur des écoles, Albert Fournier et Alain Piché, O.M.I., du collège de Gravelbourg, et M. l'abbé Bouchard, étaient de passage au presbytère, le dimanche 9 décembre.

M. et Mme Louis Fournier, père, passent l'hiver en Colombie-Britannique. Ils ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme Albert Marcotte, à White Rock, et d'autres parents à New Westminster.

M. et Mme Omer Laberge sont allés demeurer à Gravelbourg.

M. Marc Piché, de Gravelbourg, passa la fin de semaine chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Gérard Fournier.

MM. et Mmes George Lech et Robert Fauchon, d'Assiniboia, visitaient leurs parents, M. et Mme Thomas Fauchon.

M. et Mme Aimé Fournier et leurs enfants, ainsi que Mme Charles Fournier, a l l è r e n t à Moose Jaw pour affaires, la semaine dernière. M. Charles Fournier se rendit à Regina.

M. et Mme Rosaire Chabot et leurs fils, René, Emile, Léo et Daniel, sont allés à Dollard, dimanche dernier, y visiter des parents.

Mlle Noëlla Morin, institutrice à Gravelbourg, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Joseph Morin.

Malades

Mme Roger Fournier et sa fillette, Diane, Mmes Jos. et Fernand Morin ont dû passer quelques jours à l'hôpital, soit à Mankota ou Gravelbourg.

Naissance

A M. et Mme Earl Darose est né un fils, le samedi 1er décembre.

Première communion

Le dimanche 9 décembre, cinq garçons et trois fillettes firent leur première communion. Ce sont Jeanne et Joanne Chabot, Yvonne et Yvette Nogue, Emilienne Morin, Renald Couture, Maurice Chabot et Louis Tardif.

Bellegarde

Çà et là

La soirée sociale tenue à la salle paroissiale le dimanche soir 16 décembre eut un bon succès. Merci aux organisateurs et à tous ceux qui leur aidèrent.

M. et Mme Henri Wilvers se sont rendus à Swift Current chez leurs enfants, M. et Mme Lorne Ries.

M. et Mme Georges Godenir ont passé quelques jours à Winnipeg.

M. l'abbé Léon Savoie, curé, accompagné de MM. Lucien Garnier et Jean Martine et de Mme Paul George, s'est rendu à Winnipeg.

Prompt rétablissement à Mme Rosario Poirier et Rodney Godenir, hospitalisés à Reston, à M. Léo Fichter, à Brandon, et à M. Denis P o i r i e r et Mme Henri George, à Redvers.

Joyeux Noël à tous les lecteurs.

Val Marie

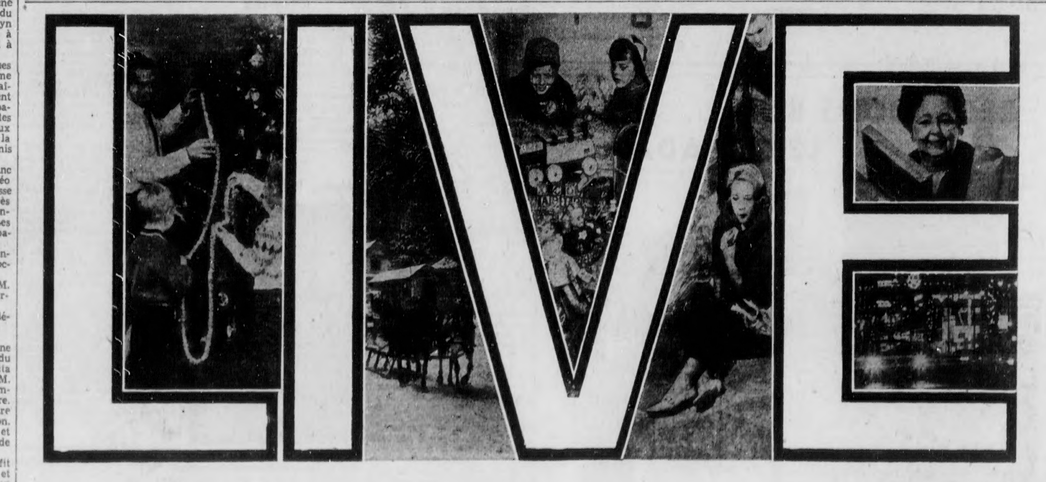
Le jeudi 13 décembre, les résidants des districts de Val Marie, Orkney, Masefield et Rosefield furent convoqués à une assemblée pour discuter de la question de l'hôpital. Il y avait 204 personnes présentes et l'on remarquait un grand nombre de jeunes mamans. M. G. Anderson ouvrit l'assemblée, M. R. Lemire agissant comme secrétaire. On présenta les invités, M. le Dr Sutherland et M. Sam Jolson, de Regina, et M. Cecil Sloan, de Swift Current. L'orateur principal fut M. le Dr Sutherland, qui expliqua longuement les avantages d'un district qui serait desservi par un hôpital intermunicipal situé à Ponteix.

Il y eut ensuite la période des questions, qui dura plus de deux heures. M. le Dr Sutherland constata bien vite l'opposition unanime et très catégorique de l'assemblée à ce plan. On veut à Val Marie un hôpital indépendant et avec assez de lits payants pour qu'un médecin y gagne sa vie honorablement.

Çà et là

M. le Dr Saunder, son épouse et ses trois enfants ont visité Val Marie, samedi dernier, en compagnie de M. C. Sloan. Le Dr Saunder s'installera ici le 1er janvier.

M. N. Lepage assistait, vendredi dernier, à Regina, au congrès des Caisses Populaires.



Willow-Bunch

Ça et là

Une soirée-surprise eut lieu le jeudi 29 novembre chez M. et Mme Jean Bourdage à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. Tous leurs enfants de l'extérieur et de la localité étaient présents, ainsi que MM. et Mmes B. McQuinn et Omer Tessier et leurs familles, de Regina, M. et Mme R. Fafard et leur famille, de Scout Lake, et une nièce, Mlle Bertha Lapointe, d'Assiniboia. Tous souhaitent à M. et Mme Jean Bourdage leurs meilleurs voeux de bonheur et espèrent se rencontrer de nouveau pour les noces d'or.

M. Robert Bourdage, prenant un cours d'agriculture à l'Université de Saskatoon, est venu visiter ses parents à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage.

Mlle Estelle Rainville, de Gravelbourg, vint visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Donat Joyal, récemment.

M. et Mme J. Banville, de St-Boniface, ainsi que Mme O. Boutin, de Coderre, ont visité les familles Gérard Granger et Léo Lemieux, dernièrement.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, sont venus passer la fin de semaine à Willow-Bunch, chez des parents et amis.

Le samedi 24 novembre, M. et Mme Wallace Fitzpatrick et leur famille, ainsi que MM. et Mmes Léo et Earl Fitzpatrick, sont allés assister au mariage Bergeron-Fitzpatrick, à Assiniboia.

M. et Mme Roger Bruneau et leur fillette, Louise, sont arrivés dernièrement d'un séjour en Californie et autres endroits des Etats-Unis.

Décès

Le lundi 26 novembre eurent lieu les funérailles d'un pionnier de la paroisse, M. Clément Lacerte, décédé le 23 novembre à l'hôpital d'Assiniboia après quelques jours de maladie, à l'âge de 87 ans.

Les porteurs étaient six petits-fils du défunt. M. Louis Gosselin, de Moose Jaw, conduisait le deuil.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Louis, Jules et Damase, de Willow-Bunch, et Lionel, de Moose Jaw; quatre filles, Maria (Mme Freddy Bruneau), de Léoville, Alphe (Mme George McGillis), de Willow-Bunch, Victoria (Mme K. Jarton), de Lacordaire, et Rosalie (Mme E. Reichet), de Calgary; une soeur, Mme J.-Louis Gosselin, de Fife Lake; 51 petits-enfants et 75 arrière-petits-enfants. Une fille, Octavie, et un fils, Wilfrid, le précédèrent dans la tombe.

M. Lacerte est né à Willow-Bunch le 10 février 1875 et y demeura jusqu'à sa mort.

Remerciements

La famille Lacerte remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion de ce deuil qui vient de la frapper.

Soirée à l'école

Le mercredi 5 décembre, l'école était remplie d'une foule de personnes venues assister à une soirée dramatique. Trois pièces furent dirigées par les élèves de la 12e année: "The Princess And The Woodcutter", dirigée par Judy Millar et Patricia Seiferling; "Home To Mother", par Thérèse Piché et Lilianne Alexandre; "Itchin' To Get Hitch", par Marilyn Crawford et Merle Sindall. Les acteurs et actrices furent Jimmy Leary, P. Cayer, A. Duperreault, G. Collin, C. Gosselin, D. Porter, R. Rondeau, A. Fitzpatrick, D. Philippon, D. Mondor, D. Duperreault, R. Sylvestre, R. Rondeau, Mlles D. Hoath, Irène Dosch, C. Weismiller, C. Martin, E. Dongworth, G. Beauregard, M. Roy, M. Philippon, P. Duperreault et D. Verhelst. Mlles Thérèse Piché et Patricia Seiferling annonçaient le programme.

M. Verhelst adressa quelques mots aux parents et demanda à M. Nordquist, surintendant de l'école, de venir se joindre aux juges pour le choix des meilleurs acteurs et actrices qui furent Richard Sylvestre et Albert Fitzpatrick, ainsi que Cécile Martin et Georgette Beauregard. La pièce gagnante fut "Itchin' To Get Hitched". Félicitations aux gagnants.

Pour donner de la vie à la soirée, la chorale, sous l'habile direction de M. N. Boyer, donna une superbe représentation.

M. Jean Philippon était le directeur de cette soirée.

Merci aux parents qui ont aidé à faire de cette soirée un succès.

Ça et là

Les paroissiens sont heureux de revoir au milieu d'eux M. l'abbé Lucien Rodrigue, arrivé récemment de son voyage à Rome. Parti en septembre avec Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, il célébra, à cet endroit, la messe de 8 h. a.m., le dimanche 16 décembre, et en même temps rendit visite à ses parents, M. et Mme François Rodrigue, bien heureux de le revoir.

Un grand merci à la municipalité rurale, qui a fait remplir la cave de la vieille église, dernièrement, sans charger un sou à la paroisse.

Félicitations à trois collégiens de Willow-Bunch qui se classèrent parmi les premiers de leur classe. Ce sont Philippe Mondor, 1er, avec 83 pour cent, Donald Benoit, 3e, avec 81, et Richard Roy, 4e, avec 81.

M. et Mme J.-B. Gagné et leur fils, Roger, de Nelson, C.-B., ont visité M. Arthur Pelletier, père de Mme Gagné, et d'autres parents, en cours de route pour Montréal et autres endroits du Québec et des Etats-Unis.

M. Raoul Roy, de Essondale, C.-B., a visité sa mère, Mme Léo Roy, dernièrement, et avec elle il se rendit à Gravelbourg y visiter ses deux frères, au collège, et ses grands-parents, M. et Mme Georges Martin, au Foyer d'Youville.

M. et Mme Georges Dosch, accompagnés de leur fille, Irène, sont allés passer la fin de semaine à Moose Jaw chez leurs filles et leurs familles, et visité leur père, M. A. Dosch, patient à l'hôpital.

Mlle Jacqueline Duperreault, étudiante à l'Université de Saskatoon, a visité ses parents, M. et Mme Armand Duperreault, dernièrement.

M. l'abbé Alfred Bouchard, vicaire à Gravelbourg, accompagné de M. et Mme Frank Bellefleur, du Foyer d'Youville, est venu à Willow-Bunch, récemment. Ces derniers visitèrent leur fils, Joseph, et sa famille.

M. Jean Bonneau est patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps.

Concours oratoire

Le concours oratoire annuel, en anglais, eut lieu le mercredi 28 novembre; 36 élèves de la 1ère à la 7e année y prirent part. Les gagnants furent les suivants: 1ère année, Paul Ducharme; 2e année, Lizette Duperreault; 3e année, Aline Campagne; 4e année, Claude Sylvestre; 5e année, Darlene Campagne; 6e année, Irène Philippon; 7e année, Vickie Weins.

Les juges pour ce concours furent MM. W. Desautels et R. Granger, Mmes C. Millan, C. Sylvestre, Reich et S. Clute. Félicitations aux gagnants. Le concours final de la grande unité scolaire eut lieu le vendredi soir 30 novembre à l'auditorium de l'école; 25 élèves y participèrent. Les juges étaient MM. Meck, Clubbs, McPeck, Clute et Parsons, Mmes Kessler et McNivens et M. Nordquist.

Les gagnants du concours furent les suivants: 3e année, Janet Spooner, de Bengough; 4e année, Eugène Granville, de Big River, et Claude Sylvestre, de Willow-Bunch; 5e année, Wanda Hendrickson, de Rockglen; 6e et 7e années, Irène Philippon et Vickie Wiens, de Willow-Bunch. Félicitations à tous.

Mlle Lynn Weins, institutrice à Willow-Bunch, présida les deux soirées et souhaita la bienvenue à l'auditoire.

Décès

M. Albert Caplette est décédé le lundi 10 décembre, à l'âge de 70 ans. Les funérailles eurent lieu le jeudi 13 décembre. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Caplette remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie et lui ont aidé à l'occasion de ce deuil.

Saint-Front

Mariage Dufault-Bouchard

Le samedi 1er décembre, à 10 h. a.m., avait lieu le mariage de Mlle Thérèse Bouchard, fille de M. et Mme F.-X. Bouchard, à M. Joseph Dufault, fils de feu Narcisse Dufault et de Mme H. Vaillancourt. Durant la messe qui suivit la bénédiction nuptiale par le R. P. G. Massé, P.S.M., plusieurs beaux cantiques furent chantés par MM. Louis et Auguste Syrenne. Un grand nombre de parents et amis étaient présents. Le diner fut servi par les Dames de Ste-Anne dans le soubassement de l'église, à plus de 100 convives. Les jeunes époux partirent le lundi suivant pour Winnipeg, où ils résideront.

Ça et là

M. et Mme Marcel Samson ont déménagé dans leur nouvelle maison au village; ils pourront maintenant passer les longues veillées à faire la causette avec leurs amis du voisinage.

Après avoir réparé leur maison et installé une étable, M. Jean Picton et son fils, Julien, résident maintenant sur leur ferme près du village.

Permettez à votre correspondant de souhaiter au personnel, aux abonnés et aux lecteurs de **La Liberté et le Patriote**, un bien Joyeux Noël et une Bonne et Sainte Année.

Lac Pelletier

Va-et-vient

M. l'abbé Georges Laprise, accompagné de M. et Mme Alphonse Pelletier, se rendit à Outlook, Sask., le dimanche 9 décembre, visiter M. et Mme André Fettig. Mme Alphonse Pelletier devait y demeurer quelque temps pour prendre soin de la petite Elison, patiente à l'hôpital.

M. et Mme Georges Pellerin, de Lac Pelletier, se rendait à Moose Jaw, le dimanche 9 décembre, pour y visiter les parents de Mme Pellerin, M. Arthur Tremblay, M. et Mme E. Collins et leur famille, M. et Mme Camille Tremblay et leur famille, ainsi que Mme Arthur Tremblay, hospitalisée à Moose Jaw. Prompt rétablissement à cette dernière.

M. et Mme Narcisse Laverdière et Mme André Laverdière visitèrent M. André Laverdière, hospitalisé à Swift Current.

Mlle Irène Monette, en vacances au Manitoba, dernièrement, est de retour à Lac Peletier. Elle conduisit Mme André Bouvier à Gravelbourg, cette dernière ayant passé quelque temps chez sa mère, Mme J. Monette.

M. l'abbé G. Laprise réunissait le coeur de chant pour pratiquer la messe de Minuit de Noël.

Mme Irwin Studer est de retour chez elle après avoir passé deux semaines à l'hôpital.

M. et Mme Aristide Laverdière, de Ponteix, sont venus visiter MM. et Mmes Marcel Laverdière, Michel St-Jacque et Henri Taché, du 7 au 9 décembre.

Décès

Le 30 novembre, M. Jean-Omer Adam, de Lac Pelletier, est décédé subitement à Swift Current, à l'âge de 72 ans. Il naquit à Swift Current en 1890.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Adeline, quatre filles, cinq fils, 15 petits-enfants, 15 arrière-petits-enfants et un frère. Une soeur le précédait dans la tombe en 1937.

Les funérailles furent chantées en l'église Ste-Anne de Lac Pelletier le mardi 4 décembre par M. l'abbé G. Laprise, curé de Cadillac. L'inhumation eut lieu dans le cimetière catholique de Lac Pelletier.

Les porteurs étaient MM. Leslie Wright, Irvin Vanbonquestal, Gordon Denny, Richard et Denis Vanbonquestal et Ronald Adams.

M. Warren, du salon funéraire de Swift Current, était en charge des arrangements.

MM. Antonio Monette et Michel St-Jacques firent les frais du chant et Mme Hélène Coach touchait l'orgue.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Chronique de CFRG

Souhaits de Noël et du Nouvel An

Le poste CFRG, "la Voix Française du sud de la Saskatchewan", est heureux de présenter à vous, chers auditeurs, ses meilleurs voeux de Joyeux Noël et de sainte et heureuse année.

Comme par le passé, le gérant et le personnel de CFRG continueront de vous servir même dans la mesure de l'impossible, dans le but d'assurer le rayonnement et le triomphe de la culture et de la cause françaises. C'est une promesse, et chose promise est chose due.

Notre devise: Notre Foi, Notre Langue . . . Foi en notre Langue, langue de notre Foi!

Le PERSONNEL:

M. Dumont Lepage, directeur-gérant,

M. l'abbé René Bérubé et le R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., commentateurs religieux,

Mlle Jeanne Beauregard, secrétaire,

Mlle Andrée Audette, discotéquaire: "Coin des Tout P'tits",

M. Arthur Bouffard, opérateur, annonceur: "Soleil Levant",

M. Benoit Pariseau, annonceur: "Le Radar des Sports", "Club 710-1230",

M. Georges Parent, rédacteur commercial,

M. Léonard Beaudry, agent commercial,

M. Raymond Lizée, ingénieur-en-chef,

M. Guy Préfontaine, opérateur et "Nettoyage par le vide",

M. Marcel Moor, service de l'information (2e bureau).

Regina

Parties de cartes

Merci à tous ceux et celles qui ont aidé à faire un succès de la partie de cartes du 2 décembre, qui a rapporté la somme de $45.25. Voici les noms des gagnants: au whist, dames, Mmes Fern McLean et L. Vertefeuille; hommes, MM. D. Havoletz et Le-Nabat; au bridge, dames, Mmes Edmonds et A. Gatin; hommes, MM. A. et E. Gatin. Le prix d'entrée alla à Mme R. Langlais, et le prix de loterie à Mme E. Gatin.

Félicitations

Félicitations à M. et Mme R. Loiselle à l'occasion de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Yvette-Marie.

Message du pasteur

Plus que jamais, à cette époque de l'année, nous sommes en mesure de constater que notre paroisse n'a d'autre limite que le coeur des Canadiens français et l'accroissement de la foi dans la venue du Christ sur la terre pour nous donner la vie éternelle. Aussi est-ce avec joie que j'offre à tous les amis et bienfaiteurs de la paroisse St-Jean-Baptiste, de ma part ainsi que de tous les paroissiens, nos voeux les plus sincères à l'occasion des Fêtes. Que la joie et la paix divine remplissent vos âmes et vous enrichissent des multiples bénédictions du Divin Enfant.

P. K.

Prud'homme

Soirée paroissiale

Le 2 décembre, un succulent souper au poulet fut servi par le groupe numéro 1, comprenant un certain nombre de familles de la paroisse. Il y eut ensuite bingo et pêche pour les enfants.

Les chanceux au bingo furent MM. Gilles Leray, Joseph Hounjet, Ernest Parent, W. Thurson, Robert et Louis Grimard, Mmes Gilles Leray, Lorraine Vitzko, Bill Barbus et Donald Préfontaine. Un billet de $10 fut gagné par Mme Loretta Lepage. Le tout rapporta la somme de $555.60.

Un gros merci aux gens de Vonda, St-Denis, Saskatoon et Bonne Madone qui ont assisté à cette soirée.

Félicitations

Les plus sincères félicitations à la Rév. Mère Marie-Vianney, qui célébrait le 5 décembre son 25e anniversaire de vie religieuse. Une messe fut célébrée à ses intentions, à laquelle les élèves exécutèrent des cantiques. Un missel et des fleurs lui furent offerts à la fête organisée en son honneur.

Baptême

Roger-Joseph-Gérard, fils de M. et Mme Claude Grimard. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Hubert, oncle et tante de l'enfant.

Ça et là

M. Simplice Bandet est revenu dans sa famille après avoir été hospitalisé pendant un mois.

M. et Mme Ludger Painchaud se rendirent à North Battleford visiter Mme Roland Marcotte, hospitalisée.

Mme Jean-Baptiste Grimard est hospitalisée à Cudworth.

M. et Mme Jean Bandet, de Victoria, C.-B., étaient en visite chez leurs parents de Prud'homme, Saskatoon et St-Denis. A cette occasion il y eut réunion de famille chez M. Louis Bandet. Toute la famille était présente à l'exception de Pierre, de Victoria, et Adrienne (Mme Léo Moyen), de Calgary, Alta.

MM. et Mmes Ovide Pelletier et Alphée Tourigny, de Duck Lake, étaient en visite chez M. et Mme Guy Bandet.

M. et Mme Jean Hannotte et leur famille, de Forget, passèrent la fin de semaine du 7 décembre chez les familles Auguste et Charles Hannotte.

M. et Mme Victorien Grimard rendirent visite à leur fils, Laurent, et sa famille, à Saskatoon.

Assemblée de Foyer-Ecole

Il y eut réunion de Foyer-Ecole le 12 décembre. Le nouvel exécutif élu est composé de Mme Laurette Normand, présidente, M. Louis Bandet, vice-président, M. André Lepage, secrétaire, et Mlle Janine Poulin, trésorière.

Le programme comprenait une causerie par la Rév. Mère Rose-Marie et des suggestions pour Noël, expliquées par Mme Irène Rivard. Une conférence sur les comités fut donnée par M. Liguori LeBlanc, de St-Denis. On exécuta ensuite des chants de Noël, sous la direction de la Rév. Mère St-Jean.

Festival

Le 16 décembre avait lieu un festival de chants de Noël au pensionnat du couvent. Le choeur de chants et les élèves de la 9e à la 12e année rendirent de très beaux cantiques et chants en français, en anglais et en ukrainien. Le tout fut très apprécié par l'assistance nombreuse.

Malade

Mme Jules Beaudry est gravement malade à l'hôpital de Cudworth.

Va-et-vient

MM. et Mmes Ludger et Albert Fontaine se rendirent à Blaine Lake, chez M. et Mme Jos. Amant.

M. et Mme René Lavoie, d'Ile-à-la-Crosse, sont en visite chez leurs parents et amis.

M. et Mme Clarence Préfontaine visitaient MM. et Mmes Emile Préfontaine et Laurier Lepage.

M. Emile Préfontaine travaille à l'élévateur d'Elrose pour deux semaines.

M. l'abbé Carrier assistait au sacre de Son Exc. Mgr Rémi De Roo, à St-Boniface.

M. l'abbé André Blondeau était dans la paroisse le dimanche 16 décembre, en revenant du sacre à St-Boniface. Il fut secrétaire de Son Exc. Mgr L. Morin, au Concile.

Victoire

Prix de français

Le 25 novembre, il y eut festival et distribution des prix de français à la salle paroissiale. Les juges, la Rév. Mère Marie-Reine, de la Réserve White Fish, et MM. Marcel Lévesque et Jean-Louis Bilodeau, rendirent le verdict suivant sur les nombreuses déclamations et discours entendus:

1ère, 2e et 3e années, 1ère, Murielle Beaulac, 2e, Louise Laitres, 3e, Diane Préfontaine. Le chant "Plus de joie" fut rendu par les 1ère, 2e et 3e années.

4e, 5e et 6e années, 1ère, Louise Comtois, 2e, Estelle Tremblay, 3e, Paul Lemire. Puis les 5e à 10e années exécutèrent le chant "Santa Lucia".

7e et 8e années, 1ère, Thérèse Lemire, 2e, Mariette Tremblay, 3e, Claire Préfontaine. Le chant "Voulez-vous danser grand-mère?" fut exécuté par les élèves des 7e à 10e années.

9e et 10e années, discours, 1ère, Lise Bonneau, 2e, Claudette Comtois, 3e, Francine Duret. Les 5e à 10e années exécutèrent le chant "Sur la route de Dijon", suivi d'une chansonnette par les 1ère à 3e années.

M. le Curé procéda alors à la distribution des prix de français, aidé du petit page Lionel Brassard et de son grand-père, M. Joseph Brassard, qui représentait l'A.C.F.C. M. le Curé adressa la parole aux jeunes et les encouragea à étudier et à cultiver leur français.

Souper annuel

Le 11 novembre, la salle paroissiale se remplissait pour le souper-bazar annuel. Il y eut pêche pour les enfants, quelques parties de bingo, plusieurs objets vendus à l'enchère, parmi lesquels une dinde donnée par M. Ovila Comtois et qui échut à M. Philippe Pouliot, de Debden, un gâteau aux fruits confectionné par Mme Léo Beaulac et dont M. Philippe Duret fut le gagnant.

Un chandail tricoté par Mme Léo Beaulac fut gagné par M. Daniel Paquette, de Debden, et une couverture de laine et nylon, donnée par M. l'abbé W. Desfossés, curé, alla à Mme Ovila Comtois. Mle Thérèse Brassard reçut comme prix d'entrée une lampe électrique.

Un goûter clôtura la soirée.

Le tout rapporta la jolie somme de $690.

Va-et-vient

Le dimanche 18 novembre, M. l'abbé J. G. Lang, du collège de Prince-Albert, donna un intéressant sermon sur l'éducation.

M. Jean Watrin, accompagné de MM. Donald et Ulric Pelchat, est allé en Colombie-Britannique, dernièrement. M. Donald Pelchat y est resté.

Après deux mois d'absence, Mme Willie Duret revient de la Colombie-Britannique.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demander à Jésus notre guérison notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

21-1718-21C.

Ferland

L'A.C.F.C. vous parle

Le dimanche 9 décembre, journée d'allégresse et de jubilation dans la petite paroisse canadienne-française de Ferland! Journée choisie et organisée par le cercle local de l'A.C.F.C. pour donner aux élèves méritants les prix de français offerts à l'occasion du concours du mois de juin dernier. On en profita pour souligner cet événement, espérant ainsi stimuler les élèves vers un effort plus accentué dans l'étude de la langue française à l'avenir.

Les élèves qui reçurent leurs diplômes et leurs prix, dimanche, passèrent du coup une très agréable journée dans la salle des Chevaliers de Colomb, grâce au dévouement du cercle paroissial de l'Association, à la présence encourageante des parents réunis pour savourer un repas bien canadien apprêté par les dames de la paroisse, des fèves au lard et des crêpes avec sirop d'érable servies dans une atmosphère typiquement canadienne-française!

Même le décor gardait la couleur locale . . . soulignons entre autre, le joli et riche drapeau de soie, avec la feuille d'érable qui ressortait sur les couleurs nationales.

Après les paroles de bienvenue de la part du maître de cérémonies, M. Valmore Couture, M. l'abbé Joseph Bernier, curé, s'adressa à la foule qui envahissait la salle. Il souhaita la plus cordiale bienvenue aux visiteurs venus pour la circonstance, c'est-à-dire au R. P. Benoit Paris, O.M.I., visiteur des écoles de toute la province, et exprima bien là pensée des paroissiens en soulignant les beaux principes que cet éminent professeur a toujours maintenu, envers et contre tout. Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., fut également chaleureusement accueilli par M. le Curé, qui redit sa joie de retrouver un des anciens enfants de la paroisse parmi les siens pour une telle fête. En terminant, il félicita les enfants pour leur réussite, et constata avec une certaine satisfaction la compréhension des gens et de toutes les associations de la paroisse qui ont offert des prix sous forme de livres de lecture, afin de non seulement récompenser l'effort, mais aussi de faire pénétrer le plus possible de lecture française dans les foyers. Il félicita ses paroissiens pour leur généreuse contribution à l'A.C.F.C. avec le résultat que l'objectif de $250 fut atteint, et sans entamer les fonds locaux. Bravo!

Suivit la distribution des prix présidée par M. Rosaire Chabot, président local, aidé par M. Alfred Chabot, secrétaire. Les prix furent remis aux élèves par les hôtes d'honneur, notamment M. l'abbé J. Bernier, curé, les RR. PP. Paris et Fournier, Mme Rosaire Chabot, épouse du président de la commission scolaire de l'école de Ferland, M. Alex. Laberge, président de la commission scolaire de l'école Survivance, et son épouse, M. Joseph Couture, président de l'école du village, et son épouse, ainsi que M. Valmore Couture. Les quatre religieuses enseignantes qui se rendirent pour la fête remirent également des prix à leurs élèves.

La distribution des prix terminée, le R. P. Paris vint adresser ses félicitations aux élèves, aux parents et aux organisateurs pour la belle fête préparée pour marquer cette journée de l'A.C.F.C

On ne tentera pas ici de transmettre le magnifique exposé de la situation actuelle du français en Saskatchewan, qu'il sût étaler de façon réaliste. L'orateur s'adressa aux éducateurs et aux parents, afin qu'ils se souviennent sans cesse que leur rôle est difficile en milieu en majorité anglo-saxonne, et qu'il doit s'accomplir d'abord par l'exemple et la fidélité à leurs origines françaises.

Le Père Paris conclut ses paroles lumineuses, enthousiastes, en démontrant que ce sont des journées comme celle-ci qui redonnent de l'espoir, de l'énergie pour continuer un travail souvent ingrat, mais réconfortant quand on regarde toute cette jeunesse fourmillante qui fait vibrer le coeur de tout vrai éducateur! Pour terminer cette belle journée, les guides, jeannettes, chevaliers de l'autel et quelques jeunes filles ont contribué à un régal artistique.

L'Unité Guide de Ferland a voulu profiter de l'occasion pour faire connaître une grande nouvelle sur le plan national qui réjouit les guides françaises du Canada. Mme Alfred Chabot, secrétaire diocésaine, transmit le communiqué suivant: "Récemment, deux de nos chefs hiérarchiques ont signé, au nom du secteur français des Guides Catholiques du Canada, l'accord officiel qui les affilie au mouvement guide canadien, et par lui à l'Association Mondiale."

Ayant conclu que là était une victoire, les guides qui avaient revêtu l'uniforme pour l'occasion lancèrent leur cri de joie, "Notre Dame . . . Victoire!" Désormais, dans les dix provinces, toutes les jeunes filles catholiques d'expression française pourront bénéficier d'une formation Guide conforme à leur foi et à leur culture. On ne pouvait mieux conclure cette enrichissante journée que par le chant "O Canada".

Prince-Albert

Elections

Lors de leur dernière assemblée annuelle, les Dames Patronesses du collège Notre-Dame de Prince-Albert procédèrent à l'élection de leur exécutif pour un autre terme: présidente, Mme Arcandi Trudeau; vice-présidente, Mme Edmour (Thérèse) Gaudet; secrétaire-trésorière, Mlle Louise Sénécal.

Il fut décidé d'organiser des parties de cartes au cours de l'hiver ainsi que d'autres divertissements et raccomoder le linge des prêtres du collège Notre-Dame. On donna $81 pour acheter des jeux pour les élèves. Les dames vendront des billets pour le grand tirage. On leur demanda de collectionner des victuailles (gâteaux et autres pâtisseries) pour le goûter de la fête patronale du collège.

Noces d'or

M. l'abbé Roger St-Pierre, accompagné de ses parents, M. et Mme Alex. St-Pierre, de Prince-Albert, se rendait à Harris, le 25 novembre pour la célébration du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Ovide Mireau (née Délia St-Pierre), soeur de M. A. St-Pierre.

La messe fut célébrée par le neveu des jubilaires, M. l'abbé Arsène St-Pierre, curé de North Battleford. Le chant fut admirablement exécuté par les membres de la famille Mireau, aidés de M. l'abbé Roger St-Pierre et M. Henri St-Pierre, de Wakaw, et Mme G. Samoila, de Prince-Albert.

Onze des douze enfants de M. et Mme Mireau étaient présents. Les jubilaires reçurent plusieurs beaux cadeaux. M. et Mme Jos. Murkosky, de Prince-Albert, étaient aussi présents; cette dernière est la nièce de M. et Mme Mireau.

Examens et vacances

Les étudiants auront au moins douze jours de vacances après avoir écrit leurs examens de décembre. Ceux des écoles publiques et séparées prendront congé le 21 décembre pour retourner le 3 janvier 1963.

Les élèves des instituts collégiaux de Prince-Albert et Riverside ont écrit leurs examens du 17 au 21 décembre, tandis que ceux du "Composite High School", du 19 au 21, et le collège St. Mary, du 14 au 21. Les filles de l'Académie de la Présentation de Marie ne les terminent qu'aujourd'hui mais ne rentreront en classe que le 7 janvier, de même que les étudiants du collège Notre-Dame. Ces derniers cependant n'écriront pas d'examens avant Noël.

Avis

Les magasins seront ouverts tous les lundis jusqu'au Jour de l'An, à partir du 15 décembre, et les 20, 21 et 22 décembre, de 9 h. a.m. à 9 h. p.m., et seront fermés le 26 décembre.

A l'occasion des Fêtes, les banques seront ouvertes la veille de Noël et du Jour de l'An et elles seront fermées les samedis 22 et 29 décembre, de même que le jour de Noël, le 26 décembre et le 1er janvier.

Décès

Mme Lucille Watson, autrefois de Prince-Albert, est décédée à l'âge de 51 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église Ste-Clare d'Edmonton, Alta, le lundi 3 décembre.

La défunte laisse dans le deuil son époux, David; une fille, Patricia, à la maison; son père, M. O. Arner, d'Edmonton, Alta; trois frères, Ralph, d'Edmonton, Allister, de Wetaskiwin, Alta, et Kenneth, de Saskatoon; trois soeurs, Dorothy (Mme L. Nelson), de Wetaskiwin, Vilet (Mme W. Hambett, de San Francisco, et Esther (Mme A. Keeney), de Vancouver, C.-B.

Mme Watson était bien connue dans les cercles musicaux de cette ville, où elle dirigea plusieurs choeurs de chants.

Revenus des parcomètres

Jusqu'à présent, cette année, les revenus des 728 parcomètres de la ville s'élèvent à $28,992, selon M. D. W. Grieef, trésorier municipal. Plus de 10,000 personnes ont reçu des billets pour avoir négligé les règlements et durent payer l'amende en cour de police, soit 155 de plus que l'an dernier, à pareille date.

Fête du collège Notre-Dame

Le 8 décembre est toujours une journée mémorable pour les étudiants du collège, puisque l'Immaculée Conception est la patronne du collège.

Le matin, une messe solennelle ouvrit la journée. La chorale mit une note de piété et de joie dans ses chants. Pendant la journée, deux parties de gouret épuisèrent le surplus d'énergie des jeunes.

L'après-midi, une sortie générale fut accordée à tous les étudiants. Certains étudiants prirent le souper soit avec leurs parents, chez un oncle ou chez une cousine.

Le soir, à 8 h., la journée fut couronnée par une fête de famille. Deux pièces de théâtre et des chants égayèrent tous les invités. Le maître de cérémonies, Bernard Lavigne, présenta les différentes parties de la soirée.

Le chant, sous la direction de M. l'abbé Luc Ricard, s'avéra un franc succès. Certains étaient accompagnés à la guitare par Roger Demieux. La soirée débuta par le chant "Semez la joie" de Mlle Jacqueline Lemay, o.m.m.i. "Un petit homme", chanson inédite de Françoise Cockenpat, raconte avec une saveur ironique l'histoire invraisemblable d'un petit homme.

Cette année, dans le but de faire participer le plus d'élèves possible à la soirée, deux pièces de théâtre étaient au programme. Ainsi, quelques élèves étaient initiés au plus humain des arts, le théâtre. Le décorateur était Claude Blanchette, maquilleurs, Gérard Rainault et M. l'abbé Loranger, et souffleur, Gilbert Gaudet.

Deux élèves de 9e année, Guy Lanovaz et Denis Pelletier, présentèrent la première pièce intitulée "Les belles vacances". Les spectateurs surent reconnaître le talent comique des jeunes acteurs. Voici les acteurs par ordre d'entrée: Roger Lemieux, Albert Henri, Raymond Rivard, Victor Marion et Raymond Sylvestre.

Trois autres chants variés enchantèrent les invités: "Allons amis", paroles de Françoise Lavallée, "Comme un soldat", par le Père Duval, S.J., et enfin "Automne", chanson inédite de Françoise Cockenpat.

Un jeune artiste au talent prometteur, Wilfrid Fournier, joua au violon "La deuxième Mazoka" et "Ave Maria" de Gounod.

"Partira . . . partira pas", tel est le titre de la deuxième pièce théâtrale jouée par des étudiants des 11e et 12e années. Comédie de caractère, à traits grossis, est une satire de la force policière et provoqua le rire assez facilement. Voici les acteurs par ordre d'entrée: Normand Rivard, Gédéon Denis, Marcel Denis, Maurice Gareau et Clarence Briand.

La joie des étudiants entraîna les invités dans une chanson du Père Bernard de Brienne, O.F.M., "Sur tous les chemins du monde".

Mgr J.-A. Boucher, P.D., V.G., qui présidait la soirée, félicita les élèves de leur beau travail.

Un dernier chant, et ce ne pouvait être qu'un chant sur la Vierge Marie, "Chez-nous soyez reine", clôtura la partie lyrique de la soirée.

M. Claude Allard, P.S.S., recteur du collège, tint à remercier tous les artisans de la journée: les Petites Soeurs de la Ste-Famille, pour le banquet du midi; les Dames Patronnesses, pour le goûter du soir; M. l'abbé Ricard, pour le chant; MM. les abbés Laberge et Loranger, pour les deux pièces de théâtre. M. le Recteur invita ensuite tous les parents et amis à un goûter préparé par les Dames Patronnesses. Ainsi finit la fête du collège, qui restera un bon souvenir dans l'esprit de tous.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 5

Sincèrement émue, la jeune Parisienne se hâta de prendre place dans la voiture, et celle-ci, lancée par Hariet, se fraya rapidement un passage parmi les marchands ambulants, les promeneurs et les véhicules de toutes sortes du vieux quartier.

— Eh bien! demanda Eric avec curiosité, lorsque le repas du soir réunit la famille Morton dans la très moderne salle à manger . . . Que dites-vous de l'habitation du richissime Mikio Tanaka?

— Très couleur locale! répondit Hariet . . . Somptueuse dans son genre, mais terriblement austère! A part le jardin, tout m'a semblé nu, froid et guindé. Toshi cependant a été charmant!

— Tu n'entends décidément rien à l'art japonais! remarqua Jack Morton . . . La maison des Tanaka a la réputation d'être un petit musée! J'ai assisté chez eux, il y a deux ans, à une réception qui m'a permis d'admirer des pièces d'une rare beauté . . . peintures anciennes, armes du temps féodal, poteries orientales, estampes; et, dans le genre moderne, une exposition de perles de culture qui m'a fort intéressé.

— On prétend même, ajouta tante Anny, que Mikio Tanaka possède une des plus belles collections de perles naturelles mais qu'il ne la montre qu'à quelques privilégiés.

— Je suis enchanté pour vous de cette relation! reprit son mari. Puisque Virginia parait avoir ses entrées dans ce précieux palais, elle fera bien d'en profiter.

— Je ne retournerai pas seule chez Toshi! déclara laconiquement la jeune fille.

Jack Morton sursauta.

— Que veux-tu dire? Je te croyais fortement liée d'amitié avec ce jeune homme?

— Toshi m'a aujourd'hui demandée en mariage. Je lui ai répondu aussi délicatement que possible que je ne pouvais pas accepter de l'épouser. Il ne serait donc pas correct de ma part d'entretenir chez lui des espérances auxquelles je suis fermement décidée [illegible] pas donner suite!

[illegible] dustriel américain fit de visibles efforts pour [illegible] ne pas laisser éclater sa colère.

— Toshi Tanaka t'a demandée en mariage et tu as repoussé cette offre inespérée? lança-t-il . . . L'un des plus importants portefeuilles de Tokio n'a pas eu le don de te séduire? . . . Voilà, ma parole, qui est insensé! . . . Mais à quoi as-tu pensé, Virginia? Comment as-tu pu hésiter à devenir la femme d'un garçon qui, m'a-t-on dit, t'adore, instruit, distingué et qui n'a d'autre défaut que celui d'être japonais?

— Je ne lui reproche aucunement sa race, dont il n'est d'ailleurs pas responsable! répondit doucement la jeune fille . . . et j'ai pour lui infiniment d'estime, voire d'amitié. Mais pour moi, l'amour est quelque chose d'autre . . . mon coeur est plus exigeant . . .

— Il s'agit bien d'exigences, lorsqu'on est comme toi, excuse-moi de te le rappeler, orpheline et sans fortune!

— Dad! . . . Vous exagérez! s'exclama Eric . . . Virginia possède assez de qualités personnelles, sans parler de la beauté, pour avoir le droit de chercher avant tout le bonheur!

— Et vous lui avez fait de la peine! ajouta affectueusement tante Anny en entourant les épaules de sa nièce . . . Voyez! elle a des larmes dans les yeux!

— Pauvre Virginia! renchérit Hariet. Cela la regarde, après tout, si elle préfère crier misère avec l'homme de son choix . . . Toshi n'a au fond rien de bien séduisant; et je me le représente mal faisant les yeux doux à sa belle! C'est tout de même à considérer chez un garçon qui règnera en maître dans votre chambre à coucher!

— Hariet! gronda Mrs Morton scandalisée.

— Puisque vous voici tous contre moi, je n'ai plus rien à dire! reprit son mari, marchant à grands pas dans la pièce pour calmer sa déception. Que Virginia laisse passer la chance et la fortune pour courir après des chimères, c'est, je le concède, son droit absolu; mais j'attendais mieux d'une nièce que je considérais presque comme une enfant et pour l'avenir de laquelle je n'ai pas hésité à faire des sacrifices!

Virginia s'avança vers son oncle et lui mit affectueusement la main sur l'épaule.

— De cela, je vous reste infiniment reconnaissante, vous le savez. Jamais je n'oublierai votre bonté à mon égard! . . . Je suis prête à diriger de mon mieux la maison de couture que vous m'avez installée; mais, je vous en supplie, laissez-moi disposer de mon coeur!

Jack Morton leva les yeux sur sa nièce et fut vaincu par sa grâce touchante. Son visage se détendit et il tapota en souriant la joue de la jeune Parisienne.

— Allons! . . . Tu es une bonne fille, Virginia! . . . Oublie tout ce que j'ai dit et n'en fais qu'à ta tête!

CHAPITRE IV

On approchait des fêtes du Premier de l'An qui étaient les plus importantes et les plus joyeuses de l'année japonaise. Une certaine effervescence se montrait déjà dans les rues. Des rangées de bambous et de pins envahissaient les moindres ruelles. Les lanternes de couleur se balançaient devant les portes, bercées par la brise froide de l'hiver. Les étalages regorgeaient d'arbres décorés, d'étoiles, d'anges, de cerfs-volant et de friandises. De merveilleuses poupées figuraient sur les rayons, portant les costumes des anciennes dames de la cour ou de vaillants samouraïs.

Un matin, Toshi Tanaka entra dans l'élégante boutique parisienne, certain d'y trouver la jeune directrice.

— Je n'oublierai jamais que vous avez été la première à me faire visiter votre beau Paris, dit-il. A mon tour, j'aimerais vous faire connaître l'âme véritable de notre mystérieux Japon. Les derniers jours de l'année sont les plus propices à ce genre de visite. Voulez-vous me faire l'honneur et le plaisir de vous promener dans notre capitale?

Virginia hésita une seconde, mais elle lut une prière si intense dans les yeux du jeune Japonais que sa résolution fut prise.

— Bien volontiers Toshi! Il y a ici tant de choses que je ne comprends pas! Nul mieux que vous ne pourrait m'en révéler la signification!

— Avez-vous quelques heures à me consacrer?

— C'est encore possible! "Le Cri de Paris" n'ouvrira en réalité que dans dix jours.

— Eh bien! sortons, voulez-vous?

Virginia enfila un manteau de lainage clair, ajusta sur ses beaux cheveux une toque de même couleur et passa la porte la première. Elle trouvait plus habile d'agir avec une franchise toute amicale que de paraître se souvenir du tendre aveu, fait, il y avait peu de temps, par Toshi.

— Comme la rue est joyeuse! fit-elle, gagnée par l'animation du dehors.

— C'est que le premier janvier est pour nous le grand jour des cadeaux! Malgré l'occupation américaine, nous sommes restés fidèles au passé! Dans chacune de ces maisons faites de bois et de papier se jouera bientôt le cérémonial traditionnel.

Le visage de Virginia s'anima.

— Je vous arrête là, Toshi, ces maisons en apparence si modestes restent pour moi une énigme!

— Elles traduisent en quelque sorte la philosophie nippone. La fréquence des tremblements de terre et des raz-de-marée oblige les Japonais à se contenter de constructions sommaires. Ils trouvent dans leur sagesse qu'il vaut mieux avoir une maison qu'on puisse voir tomber sans regret et qui soit facile à relever!

Virginia rit de bon coeur.

— Evidemment, c'est un point de vue auquel je n'avais pas songé!

— Sous chacun de ces toits recourbés, tout se prépare déjà pour la fête. Les servantes tapent sur le mobilier avec des sortes de fouet destinés à enlever la poussière. Elles frottent les tables basses et nettoient les coussins. Les "tatamis" qui recouvrent le sol sont lavés et brossés, les glissières des portes huilées avec soin. On sort des placards les matelas de duvet qui sont étendus chaque soir sur le plancher en guise de lit, on les parfume avec de l'essence odorante.

— Quel remue-ménage!

— C'est que, dans une maison respectable, il importe de ne pas commencer l'an nouveau avec des effets ou des étoffes usagés. Nous allons quitter l'année du "cheval" pour entrer dans celle du "mouton" et sur chaque vêtement neuf sera brodé l'insigne du nouvel animal.

Le regard de Virginia se remplit de gaieté malicieuse.

— Nous allons entrer dans l'année du mouton?

— Oui. Chaque année japonaise est placée sous la protection d'un animal qui revient tous les douze ans. Ces animaux sont la souris, le taureau, le tigre, le lapin, le dragon, le serpent, le cheval, le mouton, le singe, le coq, le chien et le sanglier.

— J'ignorais cela! fit Virginia, amusée.

Tout en parlant, Toshi s'arrêta devant un édifice moderne, imposant gratte-ciel élevé par les Américains. Le jeune Japonais entraîna sa compagne vers l'un des ascenseurs.

— Je voudrais vous conduire à la terrasse, dit-il, on a de là-haut une vue merveilleuse sur Tokio et la campagne environnante.

— Le Mont Fugi! s'exclama Virginia, une fois arrivée à destination. Oh! je suis contente de le connaître enfin!

— Oui, dit Toshi d'une voix sourde. La montagne sacrée que tous les Japonais vénèrent. A en croire la tradition, elle a jailli de terre en une nuit, deux siècles avant Jésus-Christ. Depuis qu'en 1707 elle a cessé d'être un volcan, elle est devenue notre emblème national, personnifiant la noblesse et la force et servant d'objet aux milliers de peintures, de poèmes et de légendes qui constituent le patrimoine japonais.

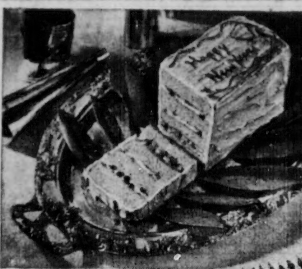
— Est-elle loin d'ici?

— A quelques kilomètres de Tokio seulement. De plus, ses 4,000 mètres de hauteur font qu'elle est visible d'un grand nombre de points de nos îles. Je vous y mènerai un jour Virginia!

— Volontiers!

— Admirez aussi ces temples innombrables où nos fidèles viennent se recueillir chaque jour. C'est de leurs clochers que partiront à minuit, la nuit du premier de l'An, les 108 coups de rigueur formant un merveilleux concert. Le plus important de tous est celui de l'Empereur Meiji, celui qui, en 1868 a inauguré les réformes, inspirées des institutions européennes, qui devaient marquer la fin de la féodalité japonaise.

(à suivre)



Pain sandwich "Nouvel An"

- 1 petite boite de thon
- 3 c. à table de sauce tartare
- ¼ de c. à thé de poivre
- ½ c. à thé de sel
- 1 tasse de fromage fort canadien râpé
- 2 c. à table de piment haché
- 2 c. à table de sauce à salade
- ¼ de c. à thé de poivre
- ½ c. à thé de sel
- 2 oeufs cuits dur, finement hachés
- 6 olives noires, finement hachées
- 1 c. à thé de moutarde préparée
- 2 c. à table de mayonnaise
- ¼ de c. à thé de poivre
- ½ c. à thé de sel
- 3 paquets de 4 onces de fromage à la crème
- ⅓ à ½ tasse de lait ou de crème douce
- 1 pain enrichi non tranché, de la veille

Bien égoutter le thon et le placer dans un bol. Ajouter la sauce tartare, le poivre et le sel et bien mélanger. Mettre de côté. Dans un autre bol, déposer le fromage râpé, le piment, la sauce à salade, le poivre et le sel. Mêler parfaitement. Mettre de côté. Dans un troisième bol, mettre les oeufs, les olives, la moutarde préparée, la mayonnaise, le poivre et le sel. Brasser jusqu'à ce que mêlé. Mettre de côté. Amollir le fromage à la crème avec le lait ou la crème douce. Mettre de côté. A l'aide d'un couteau bien tranchant, écroûter le dessus, le dessous et les côtés d'un pain enrichi de la veille. Couper sur la longueur en quatre portions égales. Sur la tranche du dessous, étendre la garniture de thon. Recouvrir de la deuxième tranche de pain. Sur cette tranche, étendre la garniture de fromage et de piment. Recouvrir de la troisième tranche de pain. Y étendre la salade aux oeufs et recouvrir de la dernière tranche de pain. Garnir les côtés et le dessus du pain avec le fromage à la crème amolli, réservant un peu de ce fromage pour décorer d'une façon appropriée. Teinter le reste du fromage avec du colorant végétal jaune, rouge et vert. Presser ce fromage dans un tube à décorer et forcer le fromage à l'extérieur du tube pour écrire les mots "Bonne Année" et façonner la garniture sous forme de petites cloches.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Noël, c'est la fête de tous les petits et "grands" enfants. Tout le monde se laisse prendre au charme de cette fête. Mais quels tracas et quel travail n'occasionne-t-elle pas à la pauvre maîtresse de maison. Il y a d'abord le grand ménage, la préparation de toutes ces bonnes choses qui chargeront la table au cours des différentes réceptions, et puis, le magasinage, quelle affaire! Dans les magasins, c'est un va-et-vient continuel de gens pressés, fatigués, qui ont hâte de revenir chez eux. Puis, enfin, il ne reste plus qu'à décorer la maison, à faire l'arbre de Noël et la crèche. Depuis un mois, les enfants se préparent à la venue du petit Jésus. Aussi se feront-ils une joie d'aider maman à la préparation de la crèche.

Tout ça, ça fait partie de l'atmosphère des Fêtes. Depuis des années, on dit: "L'an prochain, on va s'y prendre plus à bonne heure et on n'arrivera pas à Noël aussi fatigué." L'année suivante, ça recommence. Mais les plaisirs des Fêtes réussissent à nous faire oublier les petits embêtements que nous ont causés les préparatifs. Et il faut bien fêter ça. Alors Joyeux Noël.

✦ ❊ ✦

Le Père Noël, dans un grand magasin, à un petit garçon: "Et toi, que veux-tu comme cadeau à Noël?"

Le petit garçon: "Espèce de petit vieux; tu dois bien le savoir, je t'ai écrit la semaine dernière."

✦ ❊ ✦

Beaucoup seront sans doute surpris d'apprendre que cette coutume des cartes de Noël était encore inconnue il y a quelque 120 ans et que les premiers dessinateurs de cartes de Noël se sont d'abord heurtés à une forte opposition de la part du public.

✦ ❊ ✦

Si vous allez un jour à Bethléem, vous visiterez sous la basilique la crèche où Jésus est né. Hélas! le sol même et le rocher de la grotte disparaissent sous les marbres et les draperies. Impossible de toucher le rocher même qu'a touché la Vierge et le sol nu qu'ont foulé les bergers.

✦ ❊ ✦

Voici comment dire "Joyeux Noël" à l'heure du dessert: des Igloos à la crème glacée. La façon de les préparer consiste à remplir une croûte à tartelette d'une cuillérée de confiture aux canneberges, de recouvrir d'une boule de crème glacée et de sceller celle-ci d'une meringue. On fait dorer au four à peine quelques minutes et l'on sert ce délicieux dessert immédiatement. Les jeunes comme les moins jeunes en seront enchantés.

✦ ❊ ✦

Le héros de Noël: Le mari qui porte la cravate et qui fume les cigares que sa femme lui a donnés en cadeau, alors qu'il vient de lui payer un manteau de fourrure!

✦ ❊ ✦

La coutume d'embrasser les filles qui passent sous une branche de gui suspendue au plafond remonte à une ancienne légende scandinave. On raconte que la déesse Frigga avait suspendu du gui et qu'elle embrassait toutes les personnes qui passaient dessous.

✦ ❊ ✦

La tradition de la bénédiction paternelle au jour de l'An est certainement l'une des plus belles à maintenir. Aux enfants de solliciter de leur papa ce geste si noble. Aux mamans de le faciliter à ceux qui éprouvent quelque gêne. Aux pères de s'y prêter aimablement et tout naturellement.

✦ ❊ ✦

Si vous avez acheté une nouvelle robe pour les Fêtes, n'allez surtout pas la regretter avant même de l'avoir portée: l'avenir vous dira bien s'il y a lieu d'en être fière ou secrètement déçue!

✦ ❊ ✦

Coutume du Nouvel An à Hong Kong: Toute la nourriture devant être servie le jour de l'An et le lendemain est préparée la veille, car selon les Chinois se servir d'un couteau ce jour-là est assez pour bannir la chance de leur foyer pendant toute l'année à venir.

Mon beau sapin

— 1 —

Mon beau sapin, roi des forêts
Que j'aime ta verdure!
Quand par l'hiver bois et guérêts
Sont dépouillés de leurs attraits,
Mon beau sapin, roi des forêts,
Tu gardes ta parure.

— 2 —

Toi que Noël planta chez nous
Au saint anniversaire,
Joli sapin, comme ils sont doux
Et tes bonbons et tes joujoux,
Toi que Noël planta chez nous
Par les mains de ma mère.

— 3 —

Mon beau sapin, tes verts sommets
Et leur fidèle ombrage,
De la foi qui ne ment jamais,
De la constance et de la paix,
Mon beau sapin, tes verts sommets
M'offrent la douce image.

ÇA VOUS REGARDE!

Dans "La Presse" du 24 novembre dernier, à la rubrique "Informations du Concile 'Vatican II'", on rapportait ces paroles de Son Eminence Paul-Emile cardinal Léger:

"L'autre jour, dit le prélat, le très sérieux et très sévère cardinal Eugène Tisserant, me fit apporter un petit mot, après son intervention sur l'opportunité d'utiliser les langues vulgaires dans certaines cérémonies liturgiques, pour me dire que j'aurais dû apporter un petit mot après mon nel que depuis toujours les Indiens de Caughnawaga ont le privilège d'employer leur langue dans les cérémonies religieuses."

Comment se fait-il que Son Eminence Eugène cardinal Tisserant soit au courant? Le 10 septembre 1950, ce grand prélat bénissait la nouvelle école Tekakwitha à la Mission Saint-François-Xavier et présidait au trône à la grand-messe chantée dans le vernaculaire de nos Indiens. Le R. P. Michel Karhaienton Jacobs, jésuite indien, prêcha en iroquois. Son Eminence parut alors très satisfait de sa journée.

Dès les premières années de la mission, du temps même de Kateri, le peuple indien chantait dans sa langue une bonne partie de la messe et de vêpres. "Après le sermesse et des vêpres. "Après le sermon, écrit le P. Cholence, en tonne le "Credo" en leur langue, sur le ton de l'Eglise, et ils continuent ainsi leurs chants jusqu'à la fin de la messe . . ."

Si vous ne demeurez pas trop loin de la Mission Saint-François-Xavier, venez donc un bon dimanche matin à la messe de dix heures et demie: vous y entendrez chanter dans la langue indienne. Même si vous ne pouvez pas vous y rendre, vous pouvez vous intéresser à Kateri. De son côté, elle s'intéressera à vous. Ecrivez-moi au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec), pour votre exemplaire gratuit de la plus récente brochure sur la Vierge iroquoise.

Henri BECHARD, S.J.,
vice-postulateur national de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha.




AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Avoir assez de volonté pour dire non à l'abus

par le Dr Adrien Plouffe

Il n'est pas nécessaire d'avoir du génie pour se rendre compte qu'on boit trop. La vérité, c'est qu'avec un brin de gros bon sens, on pourrait, au tout début, comprendre qu'on est en train de s'embarquer dans le bateau de l'alcoolisme chronique. Du moins, dans une multitude de cas. Et c'est précisément par manque de volonté et de caractère qu'on commence à boire infiniment trop! On le sait, on le sent, on est conscient du danger, mais on ne veut pas résister à l'attrait de la boisson. Et c'est le début de la tragi-comédie de l'alcoolisme!

Les parents et les éducateurs rendraient donc un incommensurable service aux jeunes gens et aux jeunes filles en leur forgeant une volonté et un caractère d'acier, ce qui leur permettrait, demain, de cesser de boire dès qu'ils abusent des boissons alcoolisées.

Le gros bon sens, la volonté et le caractère peuvent donc jouer un rôle des plus utiles dans la prévention de l'alcoolisme. Avec un caractère bien trempé, la jeunesse sera de taille à se tenir debout devant le mirage attrayant de l'alcool. Et nos jeunes gens et nos jeunes filles sauront s'arrêter devant l'abus de l'alcool, grâce à une volonté solide et à un caractère de même qualité. Cependant, s'ils n'ont pas cette volonté et ce caractère — et c'est bien déplorable! — il ne reste aux jeunes gens et aux jeunes filles qu'une solution au problème de l'abus, c'est de prendre un engagement d'honneur de ne plus boire.

C'est alors que les Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc peuvent jouer un rôle formidable dans la prévention de l'alcoolisme.

Quand on est trop cruche pour prendre soi-même la décision de mettre un terme à ses abus, la seule et unique solution, c'est de s'enrôler dans un groupe d'abstinence totale qui peut nous aider d'une façon efficace à prévenir l'alcoolisme chronique qui nous attend au bout de quelques années d'excès.

Certes, homme de volonté et de caractère, j'ai plus d'estime et de respect pour des jeunes qui ont assez de volonté et de caractère pour s'arrêter d'eux-mêmes de boire, mais j'aurais mauvaise grâce de ne pas rendre hommage aux Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc pour leur oeuvre bienfaisante.

En conséquence, jeunes gens et jeunes filles, prenez un engagement d'honneur de ne plus boire, si vous constatez que vous n'êtes pas de taille à résister aux excès de l'alcool. C'est vous qui bâtissez votre avenir et si vous ne pouvez pas vous abstenir d'abuser de la boisson, il vaut infiniment mieux demander l'aide d'une association d'abstention totale. Vous savez à qui vous adresser.

Courrier de Louise

Q. — Est-ce vrai qu'il est préférable qu'une jeune fille s'abstienne d'offrir un cadeau à son ami au temps des Fêtes, même si celui-ci lui donne quelque chose? Une amie de ma mère prétend que tel est le cas. Il me semble qu'elle est vieux jeu, mais ma mère jure par toutes ses opinions. Toutes trois, nous lisons régulièrement le courrier et votre opinion nous aiderait. — VINGT ANS.

R. — L'amie de votre mère a raison dans ce cas, surtout si votre ami ne vous fréquente que depuis quelques mois. S'il était un fiancé, un ami depuis plusieurs années, ou d'enfance, ce serait différent. Au fiancé, vous pourriez donner un cadeau d'une certaine valeur, aux autres, des disques ou des livres, ou encore des cigarettes. Si une jeune fille qui habite chez ses parents veut remettre un peu les politesses du jeune homme qui la fréquente, elle l'invite de temps à autres, avec l'autorisation de ses parents, à prendre un repas chez-elle, surtout au temps des Fêtes.

• • •

Q. — Voulez-vous me dire comment on doit faire pour "passer les cheveux à la camomille"? Ma chevelure est blonde mais elle fonce rapidement et je ne veux pas faire usage de teinture, mais j'aimerais la garder pâle aussi longtemps que possible. Merci.
TISANE.

R. — Je ne sais pas exactement les proportions requises pour faire l'infusion de camomille qu'on coule avant de verser sur les cheveux, mais je crois que les méthodes d'usage sont inscrites en détail sur le contenant que vous obtiendrez dans toutes les pharmacies. Vérifiez avant de quitter le magasin, et si elles n'y sont pas imprimées, demandez au pharmacien, il vous renseignera.

• • •

Q. — J'ai seize ans et on me dit que je suis jolie. Pour le moment, je sais que je suis affreusement laide car j'ai la figure recouverte de boutons. Que me conseillez-vous pour nettoyer ma peau de ces affreux points noirs, etc.?
DECOURAGEE.

R. — Allons, ma chère amie, vous êtes malheureuse dans le moment sans doute, mais si vous êtes sage, vous débarasserez votre figure de ces vilains boutons. D'abord, vous allez prendre l'habitude de vous laver la figure deux ou trois fois par jour avec de l'eau tiède et un savon très doux. Rincez soigneusement. Ne mettez pas de crème ou de base de teint. Votre jeune peau n'en requiert pas. N'utilisez que des tampons d'ouate pour appliquer votre poudre. Ce qui précède est important, mais ce qui suit l'est plus encore. Surveillez votre alimentation. Evitez les sauces, les mets épicés, les pâtisseries, les eaux gazeuses ou liqueurs douces et les chocolats. Si après un mois à ce régime votre peau n'est pas revenue à son état normal, vous devrez consulter votre médecin, mais généralement ce petit programme donne de bons résultats. Il serait bon que vous y ajoutiez de l'exercice en plein air. Bonne chance.

• • •

Q. — Lorsque j'étais aux études, nos institutrices nous remettaient les copies de nos examens qu'elles avaient corriges et nous pouvions nous rendre compte des faiblesses qui nous avaient fait perdre des points. Maintenant, mes enfants ne revoient jamais leurs copies. Ils reçoivent leurs notes et ne savent jamais exactement où ils se sont trompés. Il me semble que le premier système avait plus de valeur constructive pour les élèves et même pour l'institutrice ou l'instituteur. En contrôlant avec les élèves les manquements principaux, il ou elle pouvait remédier aux lacunes les plus importantes. J'aimerais votre opinion à ce sujet. Merci.
MAMAN D'ETUDIANTS.

• • •

R. — Je ne connais pas les raisons pour lesquelles on ne remet plus les copies corrigées aux élèves dans la plupart des écoles, mais ayant fait mes études sous le même régime que vous et ayant bien profité de la révision de ces copies je suis tout à fait de votre avis. Il y a peut-être des étudiants qui ne s'en soucient guère, mais pour ceux qui sont sérieux, il n'y a rien comme de voir où ils ont fait une sottise, ou bien de constater par eux-mêmes qu'ils ne possèdent pas du tout certaines parties du sujet. Je serais très intéressée à savoir pourquoi cette pratique a été à peu près ignorée depuis quelques années.

LOUISE.

Suffit-il d'être belle?

Un choix d'articles parus dans la revue "Idéal Féminin" sur les problèmes qui hantent l'esprit et le coeur de la femme:

La saison d'aimer
Beauté, mon premier souci
Bas bleu ou cordon bleu?
Mamans éternellement jeunes
L'adolescence, cet âge tant redouté
Mariage: corde au cou ou montée à deux

Les auteurs, Denyse DesRoches, Magdeleine Ouellet, le Père Irénée, Capucin, possèdent le don d'aborder les sujets les plus variés dans une langue claire et un style vivant.

Chaque exemplaire de "Suffit-il d'être belle?" contient un bulletin de participation à un concours qui peut vous mériter le joli montant de $500. (Date ultime de participation: 31 janvier 1963)

Procurez-vous "Suffit-il d'être belle?" pour .50 aux Editions du Lys, 2650 est, rue Sherbrooke, Montréal 24, Qué.

Noël, fête d'adultes

On reproche — avec combien de raison! — à notre monde occidental d'avoir commercialisé la fête de Noël. D'ici le 25 décembre, la plus belle musique, pour nombre d'oreilles, se jouera sur le clavier de la caisse enregistreuse.

Mais la fête de la naissance du Sauveur est aussi l'objet d'une déviation plus subtile. C'est l'aspect sentimental et exclusivement "petit-Jésus" qu'on lui donne trop souvent. Le message vraiment révolutionnaire du Christ venant en ce monde passe ainsi inaperçu. La fête liturgique de Noël n'a pas été instituée pour réjouir les enfants. Ni pour éveiller chez les adultes des souvenirs nostalgiques de ce paradis perdu qu'est toute enfance normale regardée avec des yeux vieillis.

Le petit Jésus est maintenant un grand garçon, et cela depuis bientôt deux mille ans. Une formation religieuse basée exclusivement sur des rappels à Jésus-Enfant risque d'être jetée par dessus bord ou d'être remisée au grenier des vieux jouets dès les premières crises de l'adolescence. Jésus n'est pas venu sur la terre pour jouer avec des colombes. Par sa naissance et par sa mort, il est venu prêcher le terrible sermon des Béatitudes. Dès la crèche de Bethléem, il nous trace un programme d'adultes: bâtir un monde où l'on oublie les haines, où les pauvres sont les maîtres et seigneurs, un monde où les richesses sont des instruments dont on a peur, où le ciel invisible, mais si près, doit devenir la première préoccupation. De sa crèche aussi bien que de sa Croix, le Christ nous condamne: il condamne le païen qui voile son paganisme de sentimentalité peu compromettante. Si, avec humilité, nous acceptons ce jugement, nous pourrons alors entendre son appel aux hommes de bonne volonté et avancer plus rapidement sur la route du chrétien, route d'adultes.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte.
(Nouveau tarif à partir du 1er janvier 1963)

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 37

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

REALISEZ VOS AMBITIONS EN 1963. Accumulez ville de bons revenus! Servez clientèle établie dans votre voisinage, vendant toniques, vitamines, cosmétiques, nettoyeurs, brosses, produits culinaires, etc. . . Commission généreuse. PRODUITS FAMILEX, Dept. D. 9, 1600, Délorimier, Montréal.

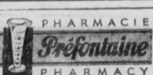
LE DOLLAR EST VOTRE AMI.
Dépensez-le là où il vous rapporte le plus.
Coupe pour homme, 65c
Coupe brosse ou boggae, 75c
Coupe pour enfants, 50c
ELM BARBERS
208, rue Talbot
Nos prix sont les mêmes depuis 25 ans.
29-1554-42C.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tel.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
278, rue Taché, St-Boniface
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente de Noël maintenant au
Golden Beauty Salon
à partir de **$5.95**
EN VEDETTE
Mademoiselle "Jan" — Experte styliste grand genre — Styles américains, parisiens et italiens
GRATIS
Une bouteille de parfum français exquis avec chaque permanente
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Shampooing et mise en plis
$1.25
Coloration experte des cheveux
Golden Beauty Salon
Angle Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Avec ou sans rendez-vous
Tél.: WH 2-5902 ou WH 3-2157
Vous pouvez jouir d'un bon repos chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.

LA VILLE DE ST-BONIFACE RECHERCHE AGENT DE POLICE. Semaine de 40 heures, plan de pension, assurance groupe, primes, hôpital et médecin payés en partie. Qualifications: âge, 21 à 30 ans; taille minimum 5' 10"; poids minimum 160 livres; grade 11 ou mieux. Bons caractère et santé. S'adresser au Chef de Police, St-Boniface, Manitoba. 37-1715-37C.

JEANNE'S GENERAL STORE, 137, rue Dumoulin, est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.; le mercredi, de 9 h. a.m. à 1 h. p.m.; le dimanche, de 10 h. a.m. à 8 h. p.m. 35-1665-37C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CHapel 7-1607 ou CHapel 7-7510. 31-1602-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $30 respectivement. Appeler: WHitehall 2-3881 le jour; WHitehall 3-8254 le soir. 32-1614-T.F.

A LOUER — Logis: 2 pièces, salon-chambre à coucher et cuisine meublés. Pour demoiselle. Près magasin et autobus. Signaler: CEdar 3-1838 après 5 h. p.m. 34-1646-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Beau logis: 3 pièces. Libre: 15 décembre. AUTRE LOGIS: 3 pièces. Libre: 1er janvier. Garage. Les deux non-meublés. Signaler: CEdar 3-5268. 38-1684-37C.

A LOUER — St-Boniface. Logis au 2e. $55. Entrée privée. Signaler: 233-3609. 35-1667-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur et machine à laver fournis. Pour demoiselle tranquille. $23 par mois. Signaler: CHapel 7-6082. 35-1664-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Entrée et salle de bain privées. Près autobus. Libre: 1er janvier. Pour personnes qui travaillent. Signaler: CEdar 3-4345. 35-1669-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 2 pièces. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 heures. 35-1677-39C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entièrement privé. Bien propre. Libre: 1er janvier. Stationnement. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9024. 35-1681-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis meublé: 2 grandes pièces. 1er étage. Chambre et cuisine modernes: armoires et évier. Libre. Pour personnes tranquilles. $55. Signaler: WHitehall 3-9024. 36-1699-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, salle de bain privée. Signaler: CEdar 3-6741. 36-1694-T.F.

A LOUER — Norwood. Logement: 3 pièces. Libre. $65. Signaler: WHitehall 2-7046. 36-1693-T.F.

A LOUER — Norwood, 133, rue Kitson. Chambre meublée. Pour homme. Près de toutes commodités. Signaler: CHapel 7-1745. 37-1709-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Bertrand. Près hôpital. 2 logis meublées: 1 de 2 pièces, l'autre de 3. Aussi un logis non meublé: 4 pièces. Signaler: WHitehall 3-2907. 37-1713-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, meublé. Au 2e. Libre: 1er janvier. Signaler: CEdar 3-6195. 37-1714-37C.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 4 pièces. Salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur fournis. Stationnement. Près hôpital et écoles. Adultes de préférence. Libre: 15 janvier. Signaler: CHapel 7-4271. 37-1708-39C.

A LOUER — Norwood. Logis non-meublé: 3 pièces. 2e plancher entier. Nouvellement décoré. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-6613. 35-1683-37C.

A VENDRE — Poêle et réfrigérateur. Meilleure offre. S'adresser à 172, rue Goulet, Norwood. 36-1688-37C.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

LA CAISSE CENTRALE DE ST-BONIFACE, 543, rue Langevin, C.P. 100, téléphone CEdar 3-6737, demande une secrétaire française compétente. Candidates devront envoyer demandes à l'adresse ci-haute avant le 15 janvier spécifiant âge, expérience, références, salaire désiré et fournir leur numéro de téléphone. 37-1712-39C.

SOUMISSION
Des soumissions seront reçues jusqu'à 5 h. p.m., le 15 janvier 1963, pour vente d'une maison à deux étages, 20' x 24' avec fournaise à huile et lots 1 et 2, bloc 2. Le garage n'est pas inclus. Des soumissions séparées pour la maison et les lots seront considérées. Dépôt de 10% avec soumissions. Possession: 1er janvier 1963. Enveloppes devront être adressées "Soumissions". La plus haute ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée. François Le Sann, sec., Elévateur Coopérative d'Elie, C.P. 67, Elie, Man. 37-1706-37C.

NOUS AIMERIONS LAISSER SAVOIR AUX FAMILLES CANADIENNES-FRANCAISES ayant des enfants d'âge scolaire que nous avons plusieurs maisons en bon état à louer à La Broquerie. S'adresser à Jean-Léon Lord, secrétaire de la Chambre de Commerce, La Broquerie, Man. 37-1707-37C.

A VENDRE
Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. Signaler: 256-1587. 35-1636-T.F.

VENTE PARTICULIERE SEULEMENT
Jolie maison: 6 pièces. Lot de coin. Poêle, réfrigérateur et tentures compris. Option de louer. Signaler: SUnset 3-6250 ou ALpine 3-0496. 36-1704-T.F.

A VENDRE
Maison de rapport près hôpital St-Boniface
2 étages complètement séparés: 3 et 5. Intérieur neuf. 2 plomberies. Soubassement propre. Chauffage: huile. Garage. Revenu: $100 plus 4 pièces pour propriétaire. A cause de transfert, vendrait avec $1,000 comptant. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: CHapel 7-5947 après 5 h. 36-1691-T.F.

A VENDRE
Au sud de Winnipeg — Sur chemin pavé. Terre: 200 acres; 30 en culture, 100 en foin, reste en pâturage. Près toutes commodités. Titre clair. $10,500.

Près route Trans-Canada — 240 acres de terrain. Endroit idéal pour élevage de bestiaux. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Etable presque neuve: 32' x 50'. Eau et pâturage en abondance. $8,000 seulement. Moitié comptant. Balance à 5%.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
33-1589-37C.

Ballet des Fêtes au théâtre Playhouse

Un nouveau ballet sensationnel du chorégraphe canadien, Don Gillies, a été choisi cette année pour les présentations de Noël du Royal Winnipeg Ballet, les 28 et 29 décembre au théâtre Playhouse.

Selon le populaire conte de fée canadien-français, "The Golden Phoenix", c'est l'histoire d'un jeune prince, d'une jolie princesse et d'un oiseau d'or légendaire présentée dans un ballet gai et animé.

La musique du ballet, "The Golden Phoenix", est basée sur des airs français traditionnels arrangés par Claude Kenneson, directeur musical en collaboration avec M. Don Gillies qui est présentement à Winnipeg pour enseigner ce nouveau ballet. Mlles Sonia Taverner et Marilyn Young seront les deux principales artistes.

Les programmes des deux veillées mettront en vedette "The Golden Phoenix". L'auditoire de vendredi soir pourra aussi voir le "Pas de Dix" de Balanchine et "Recurrence" de Clouser. Le programme de samedi inclura aussi "Danse Bohème" de Clouser et "Bitter Weird" de De Mille.

Noël

— 1 —

Trois anges sont venus ce soir
M'apporter de bien belles choses;
L'un d'eux avait un encensoir,
L'autre avait un chapeau de roses.
Et le troisième avait en main
Une robe toute fleurie
De perles, d'or et de jasmin
Comme en a Madame Marie!
Noël! Noël! Nous venons du ciel
T'apporter ce que tu désires
Car le bon Dieu
Au fond du ciel bleu
Est chagrin lorsque tu soupires!

— 2 —

Veux-tu le bel encensoir d'or,
Ou la rose éclose en couronne?
Veux-tu la robe, ou bien encore
Un collier où l'argent fleuronne?
Veux-tu des fruits du Paradis
Ou du blé des célestes granges?
Ou comme les bergers, jadis,
Veux-tu voir Jésus dans ses langes?
Noël! Noël! Retournez au ciel,
Mes beaux anges, à l'instant même
Dans le ciel bleu
Demandez à Dieu
Le bonheur pour celui que j'aime!

Filets de poisson blanc ou de brochet maillé
livrés à domicile par un pêcheur en lots de 10 ou 20 livres, à prix très raisonnables.
Téléphone: 943-8237
284-3924

Kleen-Products
51, Heaton, Winnipeg 2
Tél.: 943-6047
Savon, cire, désinfectant et tous produits et équipements pour nettoyage.
Joseph-Marcel LeBossière, gérant général
Paul LePage, contrôleur

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 5-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-3816. 41-612-T.F.

LA MUNICIPALITE RURALE DE LAKE LENORE, No 399
requiert les services d'un secrétaire-trésorier qualifié. Devra entrer en fonction au début de janvier 1963. Les candidats devront envoyer information concernant expérience, âge, références et salaire demandé au plus tard le 2 janvier 1963. Un adjoint est disponible si requis. S'adresser à R. M. Lake Lenore, no 399, J. A. Whyte, secrétaire-trésorier adjoint, St-Brieux, Sask. 36-1705-37C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour l'école consolidée de Fannystelle. Pour les grades 3 et 4. 25 élèves. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. **S'adresser à Pierre Daoust, secrétaire - trésorier, Fannystelle, Man.** 36-1697-37C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour le District des Ecoles Séparées Mathieu, no 7, Laflèche, Sask. Devra enseigner aux grades 7 et 8 les sujets autres que les mathématiques et les sciences. Echelle de salaire: $2,700-$7,200. Références requises. **Répondre par écrit immédiatement à M. R. C. Kirkpatrick, sec.-trés. Téléphone: 472-5254.** 37-1711-T.F.

ON DEMANDE
Maitre ou maitresse pour l'école consolidée de St-Pierre, no 2395, pour enseigner le grade 7 à partir du 1er janvier 1963. Salaire selon l'échelle.
P1 A1 minimum $2,900, maximum $4,000
P1 A2 minimum $3,300, maximum $4,600
Pour plus de renseignements s'adresser à J.-N. Tétreault, secrétaire, St-Pierre, Man. 35-1685-37C.

ON DEMANDE DES PROFESSEURS
On reçoit maintenant les demandes d'instituteurs ou institutrices qualifiés (possédant leur B.A.) qui désirent enseigner comme substitut à temps partiel, dans les Instituts Collégiaux de la Division, soit à St-Norbert, Lorette, St-Adolphe, Ste-Anne et La Broquerie.
Salaires selon l'échelle en vigueur dans la Division.
S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Division Scolaire de la Rivière Seine,
Ste-Anne-des-Chênes.

Décès

M. A.-P. MARCOUX

M. Antonio-P. Marcoux, de 915, rue Ingersoll, est décédé le 2 décembre à l'hôpital général de Winnipeg, à l'âge de 67 ans.

Né à St-Boniface, M. Marcoux résidait à Winnipeg depuis 34 ans. Employé avec la Great West Life Assurance Company, il se retirait en 1960 après 39 années de service comme traducteur. Il était membre de la Société St-Jean-Baptiste.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Reine; un fils, Gabriel, de St-Boniface; trois soeurs, Mme Alice Marcoux, de St-Boniface, la Rév. Sr St-Cléophas, de Winnipeg, et la Rév. Sr St-Edmond, M.O., de Transcona.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Nos malades

Surtout au temps des Fêtes, il existe une catégorie de frères vers lesquels notre esprit de charité doit se pencher plus particulièrement. Il s'agit de ceux qui sont alités ou du moins immobilisés pour cause de maladie.

Notre Député Grand Chevalier, le frère J.-J. Trudel, nous rapportait lors de notre dernière assemblée que le frère Donat Asselin est toujours retenu à l'hôpital général de St-Boniface, chambre 635. Les frères Talbot et Escaravage, tous deux de retour à leur demeure, sont encore convalescents. Il fut encore question des frères Siméon Garet et Jos. Desjardins, retenus depuis longtemps à la maison par la maladie.

Tous ces frères profiteraient avec joie d'une visite fraternelle de votre part. Il faut y avoir passé pour savoir comment une courte visite donne un regain d'espoir et relève un moral à la baisse.

Thé à la Salle St-Amant

Les frères Trudel, Perrin et Deloge, ainsi que leurs épouses, représentaient notre Conseil lors du thé organisé en faveur des pauvres petits protégés de la Salle St-Amant. Le frère Trudel rapportait qu'il y avait une belle assistance et qu'il versa personnellement quantité de tasses de thé. Pour la meilleure des causes!

Tirage Grey Cup

Le frère Latourelle en a fait un beau succès et des profits importants furent réalisés envers la cause de l'école du Sacré-Coeur. Bien entendu, notre offrande de $2,000 n'est pas toute réalisée, mais cela viendra avec le temps. Petit train va loin.

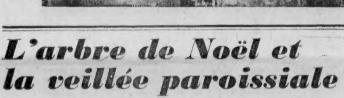
Réception du Jour de l'An

"Selon la coutume antique et mémorable", le Grand Chevalier, le frère J.-R. Doiron, recevra tous les frères et amis en nos salles au premier de l'an. Cette réception aura lieu immédiatement après la messe de midi et demi. Cette belle tradition rassemble toujours un groupe bien intéressant de frères de Provencher, de ses sous-conseils et des autres conseils de la province. Invitation toute spéciale aux Conseils St-Boniface et Goulet, sans oublier nos confrères du courrier, "Après Tout" et "Figaro". Venez sans crainte. Tout protocole sera suspendu en la circonstance. Rien que de la franche gaieté.

A tous ceux que nous ne pourrons voir personnellement, nous souhaitons Joyeux et pieux Noël ainsi qu'une année sainte et fructueuse avec, ma foi, le Paradis à la fin de vos jours.

BISTOURI.

Season's Greetings
EATON'S
Canada's Christmas Store



L'arbre de Noël et la veillée paroissiale

Si vous organisez un repas ou une veillée des Fêtes à la salle paroissiale, voici quelques conseils de la Canadian Underwriters' Association:

1—Le comité préposé à l'organisation de la réception doit inspecter tous les appareils de cuisson une semaine au moins avant qu'elle ait lieu. Il doit s'assurer que le four est propre et non graisseux.

2—Si l'équipement électrique n'a pas été vérifié récemment, on doit demander à un électricien compétent de vérifier les réfrigérateurs, congélateurs, ventilateurs et autres appareils électriques afin de s'assurer qu'ils sont en bon état.

3—La cuisine doit contenir des contenants métalliques à fermeture automatique pour y déposer papiers et rebuts. Ces contenants doivent être vidés après le repas.

4—On doit prévoir tous risques d'incendie possibles, y compris la position des linges à vaisselle. Evitez de fixer les accroche-serviettes de façon que les serviettes ou les linges à vaisselle puissent venir au contact des flammes nues.

5—S'il est permis de fumer à la réception, disposez suffisamment de cendriers à cette fin. Lorsque la réception est terminée, chargez quelqu'un de vérifier s'il n'y a pas de cigarettes ou cigares qui sont tombés des cendriers et qui brûlent sur les meubles ou sur le plancher. Videz tous les cendriers dans un contenant métallique fermé avant de quitter la salle.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa
SOUMISSIONS
DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR NETTOYAGE DES FENETRES, EDIFICES FEDERAUX EN GENERAL, WINNIPEG (MAN.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 6 FEVRIER 1963.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Gérant de bureau, Gestion des Immeubles, Ministère des Travaux Publics, 269, rue Main, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions —
b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
DPW-PBM-02-16

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote
CANADA

1 an: $3.50	1½ an: $5.00
2 ans: $6.00	3½ ans: $10.00

La
"Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Livraisons au-dessus-du-quota pour l'achat de graines
Les producteurs ont maintenant la permission de livrer jusqu'à un total de 600 boisseaux de grains commerciaux: blé, avoine, orge, seigle et graines de lin, en plus du présent quota pour l'achat, allant jusqu'à 225 boisseaux, de graines enregistrées et certifiées de ces sortes de grains ou de récoltes fourragères pour l'amélioration du sol.
Notre agent se fera un plaisir de trouver avec vous le montant de graine de semence dont vous avez besoin et de vous fournir tous les détails au sujet du plan ci-dessus mentionné.
SEARLE GRAIN COMPANY LTD.
136

Le Grand Chevalier et les Officiers du **Conseil Provencher** des Chevaliers de Colomb offrent leurs meilleurs voeux pour un
JOYEUX NOEL
et une
SAINTE ANNEE
à tous leurs frères Chevaliers et à leurs familles.

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

ABLE JOBBERS CO.
La première maison d'épiceries vendant à escompte
158, avenue Provencher CHapel 7-3996
Toute la marchandise de Noël sera vendue à moitié prix. Toutes les conserves alimentaires à des prix plus bas que les prix du gros.
Ouvert les samedis 22 et 29 décembre jusqu'à 5 h. p.m.
Meilleurs Voeux de Noël et du Nouvel An
A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS